

MINISTERE DE L'HABITAT
ET DE L'URBANISME

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

DIRECTION NATIONALE
DE L'URBANISME ET DE L' HABITAT
BAMAKO

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO ET ENVIRONS

RAPPORT PROVISOIRE

LE BUREAU D'ETUDES

«LA SOUDANAISE»

Tél., 220 99 57 Fax 220 59 17

E - mail : Soudanaise@buroticservices.net.ml/soudanaisetudes@yahoo.fr

BP : 8011 Sogoniko Derrière l'UNICEF - BAMAKO

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS	4
2. OBJECTIFS	4
2.1 OBJECTIF GLOBAL	4
2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES	4
PREMIERE PARTIE : RAPPORT CONSTAT	6
I. PERIMETRE D'URBANISATION.....	7
1.1 PRESENTATION	7
1.2 RAISONS DU CHOIX	8
II. HISTORIQUE :	9
III ÉVOLUTION - OCCUPATION ET ANALYSE DU SITE.....	15
3.1 EVOLUTION.	15
3.1.1 Période pré- coloniale :	15
3.1.2, Période coloniale.....	15
3.1.3 Période post - coloniale :	15
3.2 OCCUPATION DU SITE	15
3.2.1 Zone d'habitat	15
3.2.2 Zone d'Activités	16
3.2.3 Armature verte.....	16
3.3 ANALYSE DU SITE	16
3.3.1 Aspects physiques	16
3.3.2 Contraintes :	22
3.3.3 Problématique foncière :	24
IV DÉMOGRAPHIE.....	25
4.1 COMPOSITION DE LA POPULATION	25
4.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	25
4.3 MOUVEMENTS MIGRATOIRES.....	27
4.4 TAUX D'ACCROISSEMENT.....	27
4.5 PROJECTION DE LA VILLE DE KALABAN-CORO	27
V – ECONOMIE.....	29
5.1 SECTEUR PRIMAIRE	29
5.1.1 Agriculture.....	29
5.1.2 Elevage.....	30
5.1.3 Pêche.....	31
5.1.4 Exploitation forestière.....	31
5.1.5 Chasse	31
5.1.6 Atouts et faiblesses du secteur primaire	31
5. 2 SECTEUR SECONDAIRE :	31
5. 2. 1 Artisanat	31
5.2.2. Industrie :	32
5.2.3. Atouts et faiblesses :	32
5.3. SECTEUR TERTIAIRE :	33
5.3.1 Services.....	33
5.3.2 Tourisme :	34
5.3.3 Commerce :	34
5.3.4 Transport :	34
5.3.5 Atouts et faiblesses :	35
VI. VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS - ENVIRONNEMENT	36
6.1. VOIRIE	36
6.1.1 VILLE DE KALABANCORO.....	36
6.1.3 PISTES D'ACCES AUX AUTRES VILLAGES	41
6.1.4 Ouvrages d'art	43
6.2 RESEAUX DIVERS :	43
6.2.1 Alimentation en eau.....	43

6.2.2 Réseau d'électricité	46
6.2.3 Télécommunication.....	46
6.3 ENVIRONNEMENT.....	47
6.3.1 Assainissement.....	47
6.3.2 Situation de l'Eco Système :	51
VII ÉQUIPEMENTS EXISTANTS	52
7.1 EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS.....	52
EQUIPEMENTS FINANCIERS	52
7.2 EQUIPEMENTS SOCIO SANITAIRES	53
7.3 EQUIPEMENTS SCOLAIRES.....	54
7.6 EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS	66
7.7 EQUIPEMENTS CULTUELS.....	69
7.8 EQUIPEMENTS DE SECURITE	70
7.9 EQUIPEMENTS DE TRANSPORT.....	72
DEUXIÈME PARTIE : RAPPORT DE PLANIFICATION.....	73
INTRODUCTION.....	74
I ZONAGE	74
1.1 ZONES D'HABITAT	74
1.1.1 Zones d'habitat existantes	74
1.1.2 Futures zones de l'habitat	74
1.2 ZONES D'ACTIVITES.....	76
1.2.1 Zone de Bureaux.....	76
1.2.2 Zone Commerciale.....	76
1.2.3 Zone scolaire et universitaire.....	76
1.2.4 Zone Artisanale	76
1.2.5 Zone Hôtelière.....	76
1.2.6 Zone d'Hydrocarbures	77
1.2.7 Zone de Douane et d'Entrepôts	77
1.3 ARMATURE VERTE	77
1.4 Réserves foncières	77
II. VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS - ENVIRONNEMENT	78
2.1 VOIRIE.....	78
VILLE DE KALABANCORO	78
2.1.1 VOIES A CREER.....	78
2.1.2. VOIES A AMENAGER.....	78
2.1.1. VOIES A CREER (ROUTES INTER VILLAGE	81
2.1.2. OUVRAGES D'ART	84
2.2. RESEAUX DIVERS.....	94
2.2.1. ALIMENATION EN EAU POTABLE.....	94
2.2.2. ELECTRICITE.....	94
2.2.3 Télévision et radio	94
2.2.4 Le réseau téléphonique.....	94
2.3 ENVIRONNEMENT	94
2.3.1 ASSAINISSEMENT.....	94
III. ÉQUIPEMENTS PROGRAMMES.....	96
3.1 - EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	96
3.2 – EQUIPEMENTS SOCIO – SANITAIRES.....	96
3.3 – EQUIPEMENTS SCOLAIRES.....	96
3.4 – EQUIPEMENTS COMMERCIAUX.....	96
3.5 – EQUIPEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS	96
3.6 – EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS	97
3.7 EQUIPEMENTS CULTUELS	97
3.8 EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE	97
IV ESTIMATION DU COUT DES ACTIIONS PRIORITAIRES DU SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABAN-CORO	98

V. STRATÉGIES D'APPLICATION	99
5.1 STRATEGIE FONCIERE :	99
5.2 STRATEGIE INSTITUTIONNELLE :	99
5.3 STRATEGIE FINANCIERE :	99
5.4 STRATEGIE SECTORIELLE :	100
VI. PHASAGE DU SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA VILLECOMMUNE DE KALABANCORO	101
VII RECOMMANDATIONS	106
IX SIGLES ET ABREVIATIONS	108
X ANNEXE	109

INTRODUCTION

1. Contexte et justifications

La commune rurale de Kalabancoro qui est contiguë aux communes V et VI du District de Bamako connaît ces derniers temps une accélération de son urbanisation à travers la transformation des concessions rurales et des champs de culture en zone d'habitat au profit des sociétés immobilières et des déguerpis des quartiers spontanés du District de Bamako.

Face à cette consommation effrénée de l'espace au profit de l'habitat, il est apparu nécessaire d'élaborer un Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) couvrant l'ensemble du territoire de la commune afin de dégager les zones d'habitat, les zones d'activité et les espaces pour les grands équipements.

C'est dans ce contexte marqué par le souci de bien gérer péri urbain de Bamako que le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a initié dans son plan d'action de l'année 2006 l'élaboration un certain nombre de Schémas Directeurs d'Urbanisme dont celui de la commune de Kalabancoro

2. Objectifs

2.1 Objectif Global

Le Schéma Directeur d'Urbanisme est un document de planification urbaine de premier degré qui fixe pour une localité donnée la vocation première des sols ainsi que les perspectives d'évolution de ladite localité.

2.2 Objectifs spécifiques

Le Schéma Directeur d'Urbanisme a pour objectifs spécifiques:

- une meilleure gestion de l'espace ;
- l'émergence d'un nouvel espace économique par la création de pôles d'activités ;
- une meilleure structuration de l'espace local ;
- le renforcement des infrastructures existantes et la création d'autres ;
- une meilleure répartition des équipements collectifs;

Méthodologie

La méthodologie utilisée comporte les phases suivantes :

➤ les enquêtes préliminaires : elles sont basées sur les recherches documentaires, les enquêtes de terrain et l'établissement d'un fonds de plan topographique d'état des lieux ;

➤ l'organisation du séminaire- atelier : le séminaire -atelier, tenu à Kalabancoro s'est déroulé du 03 au 12 Octobre 2006, Il a été animé par le bureau d'étude « La Soudanaise », sous la supervision de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH). A ce séminaire ont pris part :

- les autorités administratives et politiques du cercle et de la commune ;
- les représentants des services techniques régionaux et locaux ;
- les représentants de la société civile, des groupes socioprofessionnels et des notabilités.

Le présent document comporte deux parties :

- le rapport constat qui dresse un diagnostic précis de l'état des lieux ;

- le rapport de planification portant sur les propositions d'aménagement pour une période de 20 ans (2007 – 2026), l'estimation du coût des actions prioritaires, les stratégies d'application et les recommandations.

PREMIERE PARTIE : RAPPORT CONSTAT

I. PERIMETRE D'URBANISATION

1.1 Présentation

Le périmètre d'urbanisation se confond avec les limites de la commune rurale de Kalaban-Coro.

La commune rurale de Kalabancoro est située dans le cercle de Kati dans la région de Koulikoro entre les coordonnées géographiques suivantes :

8°25 et 8°02 longitude Ouest
12° 48 et 12°57 latitude Nord.

Elle fut créée par la Loi N°96 – 059 de Novembre 1996 portant création des communes. Couvrant une superficie de 219,75 km². Elle est divisée par le couloir aérien de l'aéroport de Sénou et le village de Banakoroni.

La commune de Kalaban-Coro est composée officiellement de 12 villages (Diatoula, Gouana, Kabala, Kalabancoro, Kourale, Missala, Missalabougou, Niamana, N'Golobougou, N'Tabacoro, Sabalibougou et Siracoro Meguetana). A ces villages s'ajoutent deux autres N'Gomi et Binabougou. Kalabancoro est le chef lieu de la commune.

Elle est limitée :

- à l'Est par les communes rurales de Mountougoula et de Baguinéda- Camp ;
- au Sud par la commune rurale de Sanankoroba;
- à l'Ouest par la commune rurale de Mandé, la commune IV du District de Bamako et le fleuve Niger sur 15 Km environ ;
- au Nord par les communes V et VI du District de Bamako

Les informations relatives à la situation des localités et leur distance par rapport à Kalaban-Coro sont indiquées dans le tableau N°1 ci-après :

Tableau N°1 : Situation des localités de la commune de Kalaban-Coro

N°	Localités	Longitude Ouest	Latitude Nord	Distances par rapport à Kalabancoro (km)
1	Diatoula	8°29'	12°57'	30
2	Gouana	8°39'	12°51'	10
3	Kabala	8°04'	12°53'	6
4	Kalaban-coro	8°02'	12°57'	0
5	Kouralé	8°02'	12°49'	15
6	Missala	8°0'	12°49'	12
7	Missalabougou	8°37'	12°48'	17
8	N'golobougou	8°04'	12°48'	12
9	Niamana	8°26'	12°56'	30
10	Sabalibougou	8°29'	12°58'	35
11	Sirakoro Meguetana	8°31'	12°56'	20
12	Tabakoro	8°26'	12°56'	23
13	N'Gomi	ND	ND	ND
14	Binabougou	ND	ND	ND

Source : Mairie de la commune

1.2 Raisons du choix

La localité de Kalaban-Coro et les villages inclus dans le périmètre d'urbanisation sont liés par des liens historiques, culturels et administratifs. Toutes ces localités sont polarisées par le District de Bamako

II. HISTORIQUE :

❖ Kalaban-Coro :

Au début du 19^{ème} siècle, le Mandé a décidé de poursuivre les guerres de conquête ; pour le choix du chef expéditionnaire susceptible de mener à bien cette mission, il a fallu procéder au tirage au sort entre trois frères de la famille royale notamment Tiébilé TRAORE, Tion TRAORE et Pechan TRAORE.

Le sort fut jeté à travers le jeu de choix de l'une des trois boules que renfermaient différentes matières révélatrices ; c'est ainsi que Tiébilé choisit la boule contenant le morceau de bois ; Tion celle contenant le chason et le troisième Pechan celle contenant le coton.

L'interprétation du choix a fait que Tiebile fut désigné comme chef expéditionnaire étant donné que le bois symbolisant l'arc (Kala en bambara) l'arme de la conquête.

C'est ainsi que Tiébilé et milles personnes (dont les frères et sa tante Alamako) ont quitté Balazan dans le Kouroukan Fougou pour conquérir les pays voisins ; ils ont traversé le fleuve au niveau de Banankoro et sont arrivés sur le territoire de Bollé couvrant Sanankoroba et Konyonbla.

Tiébilé eut quatre fils dont Bala, Koman, Faly et Alladoudjan.

Après Tiébilé c'est son fils Bala qui le succède et fonda le village de Kabala vers 1806.

Alladoudjan l'un de ses frères alla s'installer sur le territoire de l'actuel Burkina Faso.

Koman le 2^{ème} fils a été délégué pour aider Biton Mamry Coulibaly au cours d'une guerre à Toussan.

Bala eut trois de ses enfants, Wolo, Kafougouna et Konimba.

Zanfing et Zambala sont respectivement les enfants de Konimba et de Kafougouna.

Après le règne de Bala c'est l'un des petits fils Zanfing qui accéda au trône, il fut remplacé par Zambala un autre petit fils.

C'est pendant le règne de Zanfing qu'on est venu demander un site pour l'implantation de Bamako qui n'existait pas encore. A cette époque il n'existait que Kalaban, Moutougoula et Djoumazana sur la rive gauche.

Zambala fils de Kafougouna fut succédé par son petit fils Boïté.

C'est après la mort de Boïté que Kalaban a transféré au site actuel.

Wolo l'un des fils de Bala a eu trois enfants dont le 1^{er} a été envoyé à Tiebani le second à Kabala et le 3^{ème} à Sénou.

Après la pénétration coloniale le concept de « Djiamanatigui » chef d'une entité de plusieurs villages a disparu. Ainsi la contrée de Bolé a été morcelée entre plusieurs entités dont Bolé, Banankoro, Sanankoroba etc.

A l'arrivée du colonisateur français, il y avait Nazigui *était le chef* au pouvoir.

Les chefs de villages connus qui se sont succédé sont :

L'origine de l'histoire se trouve dans le Manding où l'on devrait porter le choix sur l'un des trois frères prédestinés à être le chef expéditionnaire. Le sort fut jeté à travers le jeu du choix de l'une des trois boules qui renfermaient différentes matières révélatrices. C'est ainsi que l'un des frères Tiè-Teli choisit la boule contenant le morceau de bois, le second Tion celle contenant le charbon et le troisième Nechian celle contenant le coton.

L'interprétation du choix a fait que Tiè-Teli fut désigné comme chef étant donné que le bois symbolisait l'arc (Kala en bambara), l'arme de la conquête.

C'est ainsi que Tiè-Téli TRAORE et mille personnes (dont ses frères et sa tante Alamako) ont quitté Balazan dans le Kouroukan-Fouga pour conquérir les pays voisins. Ils ont traversé le fleuve au niveau de Banankoro et sont arrivés sur le territoire de Bollé couvrant Sanankoroba et Konyonbla.

Tiè Téli eut quatre fils dont Bala, Koman, Faly et Madoudian.

Après Tiè-Teli, c'est son fils Balla qui lui succède.

C'est vers 1806 que Balla TRAORE fonda le village de Kalaba.

Madoudian alla s'installer vers le territoire de l'actuel Burkina-Faso.

Au cours d'une guerre à Soussan, Koman a été délégué pour aider Binton Mamary COULIBALY.

Wolo, Kafougouna, Konimba sont les enfants de Balla.

Zanfing, Zan Saba sont respectivement les enfants de Konimba et Kafougouna.

Après Balla c'est l'un des petits fils Zanfing qui accéda au trône ; il fut remplacé par Zan Saba, un autre petit-fils.

C'est pendant le règne de Zanfing qu'on est venu la terre pour l'implantation du site de Bamako. A cette époque il n'existait que Kalaban, Moutougoula et Djoumazana sur la rive gauche.

Zan-Saba fut succédé par son petit-fils Boïté.

Après la mort de Boïté que Kalaban a transféré au site actuel. Et c'est Djidjon-Fama qui en fut le fondateur.

Au temps des guerres de l'Almamy Samory les habitants de Kalancoro traversèrent le fleuve Niger pour s'installer sur la rive gauche au niveau de l'actuel Kalabambougou

Les chefs actuels sont les descendants de Zanfing.

Wolo a eu trois enfants dont le premier a été envoyé à Tièbani, le second à Kabala et le troisième à Senou.

Les actuels sont les descendants de Zanfing.

Avec la pénétration coloniale le concept de "Diamatigui" chef d'une entité de plusieurs villages a disparu. Ainsi la contrée de Bollé a été morcelée en plusieurs entités dont Bollé, Banankoro, Sanankoroba etc.

A l'arrivée du colonisateur français, Nazigui était au pouvoir.

Depuis cette période, les Traoré qui se sont succédés comme chefs de village, sont :

- Goumba,
- Kourafa ;
- Nayigui 40 ans de règne ;
- Nakodiougou ;
- Nakilako ;
- Nakonimba ;
- Na Wodiouma ;
- Namory. ;
- Noumoundion : 1970 – 1993 ;
- Saran Moussa : 1993 – 2001
- Natiomogoni : 2001 – 2002 ;
- Namoudou-Ba l'actuel chef de village

Le territoire couvert par la commune n'est qu'une partie des entités administratives antérieures. Parmi ces entités administratives il y a le canton de Bolé pendant la période coloniale et de l'arrondissement de Kalaban-Coro pendant la période post-coloniale.

Les différentes localités de la commune de Kalaban-Coro ont été fondées par différents groupes ethniques. Mais elles ont en commun le fait d'avoir été à un moment donné, assujettis à l'autorité des chefferies installées à Kalaban-Coro.

Il ressort de l'historique de Kalaban-Coro qu'il a eu des liens très étroits avec la plupart des localités de la commune entre autres : Kabala, Tièbani, N'Golobougou .

❖ Kabala

Les habitants de Kabala viennent de Kalaban-Coro.

Kabala a 200 ans. C'est vers 1806 que Balla TRAORE fonda le village de Kabala et confia la chefferie à Bintou Toumani .

Les chefs de village qui se sont succédé à Kabala sont :

- Bintou Toumani TRAORE : 30 ans,
- Néchian TRAORE : 25 ans,
- Diokolon TRAORE : 20 ans,
- Sadio TRAORE : 25 ans,
- Diokolontou TRAORE : 0 ans,
- Mamourou TRAORE : 12 ans,
- Daba TRAORE l'actuel chef de village de Kabala (depuis ?)

Pendant la période coloniale, Kabala fut un centre pénitencier tandis que Kalaban-Coro était un poste militaire de surveillance pour annoncer l'arrivée d'éventuels envahisseurs.

❖ N'Golobougou

Le village de N'Golobougou fut créé par N'Golodian Diarra, venu du Bélé Dougou accompagné de trois familles. Le site lui a été offert par le chef de village de Kalaban-Coro.

N'Golodian était chef de village quand les Colons sont arrivés.

Les chefs de village qui se sont succédés sont :

N'Golodian DIARRA, 1er chef de village
Daouri (Diarra ?), 2ème chef de village
Kéléké COULIBALY, 3ème chef de village
Niama COULIBALY, 4ème chef de village
Forokoro COULIBALY, 5ème chef de village
Karim COULIBALY, 6ème chef de village
Tiobi COULIBALY, 7ème chef de village
Mamby KONATE l'actuel chef de village

❖ Missala

Les fondateurs du village de Missala sont des Smaké venus de Djitoumou.

Le premier site de Missala est occupé par Missalabougou.

Le site du village fut offert par les habitants du village de Kalaban-Coro.

Les chefs de village qui se sont succédés sont :

Famoussacoro SAMAKE
Molobali SAMAKE
Digo Sirima SAMAKE
Digo Yafilé, SAMAKE
Nadia SAMAKE pendant la guerre de Samory,
Pene Missa SAMAKE,
Foula Moussa SAMAKE,
Moriba SAMAKE,
Wokouma SAMAKE vers 1960,
Fassoko SAMAKE, l'actuel chef de village (depuis ?).

❖ **Missalabougou**

C'était un hameau de Missala où on cultivait du manioc. Il a été érigé en village après 1960, par le commandant Fomba.

❖ **Binabougou**

Bina Niaré est le fondateur du village de Binabougou qui est une création des Niaré de Bamako. Bina alla voir Bandiougou, en 1971, pour avoir une place où s'installer ; sa demande fut satisfaite et le 03 Mars 1973 Bina fut intronisé chef de village de Binabougou. Badé NIARE, Maridié (un homonyme de Maridié Niaré) NIARE, Sirima NIARE, et Bakary NIARE sont les fils de Bandiougou NIARE patriarche des Niaré de Bamako. Les premiers habitants de Binabougou sont les NIARE (Soninké).

❖ **Kouralé**

Le village de Kouralé fut fondé par Miéné KONE (venu de ?) avant l'arrivée du colonisateur français.

Les chefs de villages qui se sont succédés sont :

Miéné KONE, 1er chef de village de Kouralé,
Kono KONE, 2ème chef de village de Kouralé,
Monzon KONE, 3ème chef de village de Kouralé,
Kono KONE, fils de Miéné KONE, 4ème chef de village de Kouralé,
Bamba KONE, 5ème chef de village Kouralé,
Moussa KONE, 6ème chef de village de Kouralé,
N'Faly KONE, 7ème chef de village Kouralé,
Boua KONE , 8ème chef de village Kouralé,
Diassé KONE, 9ème chef de village de Kouralé
Adama Konian KONE est l'actuel chef de village de Kouralé.

❖ **Gouana**

En 1674, un chasseur, du nom de Tiéfing Coulibaly, quitta l'île de Kalabancoo appelé « Goumba » pour fonder le village de Gouana avec d'autres chasseurs.

Les chefs de village qui se sont succédés sont :

- Natiéfassany COULIBALY, chef de village de 1684 à 1745 soit 61 ans de règne
- Niatiékola COULIBALY chef de village de 1745 à 1781 soit 39 ans
- Nassadou COULIBALY chef de village au moment de l'arrivée du colonisateur français,
- Négouésé COULIBALY, chef de village de 1902 à 1996,
- N'Golo COULIBALY, l'actuel chef de village de Gouana depuis 1996.

❖ **Diatoula**

Le fondateur du village de Diatoula est Famoussa SAMAKE venu de Djitoumou Bamakoni.

Les chefs de village qui se sont succédés sont :

Famoussa SAMAKE,
Fathiérie SAMAKE,
Sirazan SAMAKE,
Dembey SAMAKE,
Zan SAMAKE,
Namory SAMAKE,
Fouanto SAMAKE,
Mami Famoussa SAMAKE,
Fouary SAMAKE,
Namakoro SAMAKE,
Dougoufana SAMAKE.
Zantigui SAMAKE, l'actuel chef de village (depuis ?)

Après l'indépendance des familles DIARRA sont venues s'y installées.

❖ **Niamana**

Le village de Niamana fut fondé en 1961 par Abdoulaye DIARRA, un musulman venu du Bèlédougou, accompagné des siens.

Le site a été offert par le chef de village de N'Tabacoro

Les chefs de village qui se sont succédés sont :

Abdoulaye DIARRA de 1961 en 1988 soit 27 ans
Zoumana DIARRA de 1988 en 1995 soit 7 ans
Adama DIARRA de 1995 en 2002 soit 7 ans,
Modibo DIARRA,
Moussa DIARRA

❖ **N'Tabakoro**

Les fondateurs du village de N'Tabakoro sont venus de Koléba, une localité de la contrée de Segou. Ils s'installèrent à Mountougoula, puis à N'Tabakoro.

Les chefs de village qui se sont succédés sont :

Sokona Modibo TRAORE
Nabina TRAORE
Nanthi
Djofolo
Békaye
Drissa TRAORE depuis 2003.

Lors de la pénétration coloniale française Nabina TRAORE était au trône.

Sirakoro-Meguétana

Sono Modibo, venu de Ségou fonda un village baptisé « **Kolémbadougou** » en honneur de sa sœur Kolemba qui détenait des pouvoirs magiques.

Pendant la guerre d'El Hadj Cheick Omar Tall, Sono Modibo quitta Kolembadougou pour s'installer à Moutougoula.

. Après sa mort, ses fils Molobaly, Dossoblé et Kelenin tous chasseurs et cultivateurs, traversèrent le marigot avec les habitants, et s'installèrent sous un arbre appelé Sira d'où le nom de « **Siracoro** » donné au village..

Pendant les guerres de l'Almamy Samory Touré, les habitants allèrent s'installer à Sarabala près de Baguinéda ; après ces guerres ils revinrent à Siracoro.

Les chefs de village qui se sont succédé sont :

Soroba : 1er chef de village
Dazan Blé TRAORE. : 2ème chef de village
Keleké ;
Benkoro ;
Mamary ;
Sorowatjini ;
Kantoumandji, Niessama TRAORE ;
Diofolo TRAORE dit Yacouba ; Drissa TRAORE ;
Dramane Djé TRAORE l'actuel chef de village (depuis ?)

❖ **Sabalibougou**

Sabalibougou découle du nom de Sabary TOURE, un paysan qui a donné son nom au site à l'époque de Marydié NIARE. C'est sur les recommandations d'un marabout résidant à Kati et dénommé Cheick Amidou TRAORE (qui aurait présagé du bon devenir de ce site); que Sabary alla s'y installer dans l'espoir d'en être le chef un jour..

Les chefs de village qui se sont succédé sont :

- Koulonzanga (nom de famille ?)
- Kolontigui ; (nom de famille ?)
- Zonzé KONATE ;
- Zégué KONATE
- Doulayeba KONATE ;
- Dramane TRAORE ;
- Oumar SANGARE (Ba Oumar fing) ;
- Adoulaye KEITA ;
- Dramane COULIBALY (Bozo Dramane) ;
- Abdoulaye TRAORE. ;
- Daouda TRAORE l'actuel chef de village (38ans de règne depuis ?).

Les TRAORE ont été les premiers habitants et ont cohabité avec les KONATE, et les KEITA. Vers les années 1965 – 1966, à cause de l'inondation du fleuve Niger il y a eu un déplacement des populations.

C'est à partir de l'année 1975 que la population a commencé à augmenter suite aux lotissements «Sabalibougou I » et « Sabalibougou II ».

La présence du canal, l'aménagement de la route d'accès sur la berge et la construction de l'abattoir frigorifique ont favorisé l'extension du village.

III ÉVOLUTION - OCCUPATION ET ANALYSE DU SITE

3.1 Evolution.

3.1.1 Période pré- coloniale :

Les habitants du village de Kalabancoro ont occupé plusieurs sites avant la période coloniale notamment :

- l'île dans le fleuve Niger à Bamako appelée « Goumba » ;
- l'actuel site de Kalaban-Coura ;
- le site de Gouana.

L'étendue de l'habitat ne dépassait pas une dizaine d'hectares

3.1.2. Période coloniale

Pendant cette période, le village ne connu pas d'évolution spatiale. .

3.1.3 Période post - coloniale :

Les premiers lotissements situés dans la commune furent des lotissements agricoles pour attribuer des concessions rurales à certains fonctionnaires.

Le noyau ancien de Kalaban-Coro fit l'objet d'une réhabilitation en 1971. Depuis lors des lotissements d'extension se sont succédés, notamment en 1977 ; 1979 ; 1987 ; 1989. Pendant cette période Kalaban-Coro a bénéficié de nombreux équipements parmi lesquels :

- les bureaux de l'ex Arrondissement ;
- les bureaux de la Mairie ;
- les bureaux du Centre d'Animation Pédagogiques (CAP).

Et les limites de Kalaban-Coro, Tiébani et Kabala se sont confondues et les trois entités ont formé un tissu urbain homogène.

L'ensemble Kalabancoro – Tiébani – Kabala occupe actuellement une superficie estimée à 3 442 ha.

Les villages de Niamana, Siracoro – Meguétana et Kabala on été lotis entre 1980 e t 1988

Actuellement une bonne partie de la population du District de Bamako migre vers les communes voisines du District.

3.2 Occupation du site

3.2.1 Zone d'habitat

Les zones d'habitat sont constituées par la ville de Kalabancoro et les quatorze (14) localités de la commune.

Est considérée comme ville de Kalabancoro, l'entité constituée par Kalabancoro, Tiébani et Kabala.

On y rencontre deux types d'habitat :

- l'habitat moderne qui se rencontre dans la ville de Kalabancoro et les villages de Niamana, Sabalibougou et Siracoro-Meguétana ;

l'habitat traditionnel, dans les villages de : Gouana, Diatoula, Kouralé, Binanbougou, Missala, Missalabougou, N'Tabakoro et N'Gomi.

L'habitat moderne se caractérise par un tissu tramé ayant des rues dont les emprises varient de 10 m à 20 m. Les habitations y sont de deux types :

- une habitation de type moderne constituée de maison en dur avec couverture en dalle ou en tôles ; la superficie des parcelles varie de 500 m² à 750 m² ;
- l'habitation traditionnelle, constitué par des maisons en banco ou en semi dur avec des toitures en tôles ; l'habitation traditionnelle est caractérisé par un tissu irrégulier ; les emprises des rues varient de quatre (4 m) à dix mètres (10 m) ; les parcelles de formes irrégulières ont des superficies variant de 200 m² à 700m².

3.2.2 Zone d'Activités

Zones maraîchères

Le maraîchage est pratiqué le long des marigots et sur les berges du fleuve Niger.

Les autres activités agricoles sont pratiquées sur les terres non bâties et non utilisées comme pâturages ou jachères.

A part les zones de maraîchage et de culture, il n'existe pas d'autres zones d'activités.

Les activités commerciales se déroulent au niveau des marchés et aux abords de certaines rues principales.

Quant aux services administratifs, ils sont disséminés dans la ville.

3.2.3 Armature verte

L'armature verte est constitué par :

- les plantations d'arbres fruitiers dans les concessions rurales (manguiers, bananiers, orangers, des citronniers etc.) ;
- les plantations d'eucalyptus dans les bosquets sur les îles et en bordure du fleuve.

3.3 Analyse du site

3.3.1 Aspects physiques

Relief

Le relief est constitué de plateaux et de plaines. Le plateau relativement élevé à Kalaban-Coro Nord-Est longe Tiébani et Kabala.

Il existe de nombreux plateaux dans la ville de Kalaban-Coro dont :

- celui de Tiébani ;
- celui de « Koulouba » ;
- ceux du centre, du Sud, de l'Est de Kabala et des zones d'extension ;
- ceux de l'Est constituant une vraie colline « Douga koulou » ;

Au centre les anciens villages de Tiébani et de Kabala se situent dans une vaste plaine située aux abords du fleuve Niger et inondable en période de hautes eaux.

Au Nord-Est se dresse le « Tien Koulou » avec des parties rocheuses du côté de Yirimadio.

Au Nord-Est de Niamana se dresse la colline de « Kognin » situé près de Baguinéda.

Au Nord, dans la partie N'Gomi, se trouvent la colline du « Point G » et le « Sikoroni Koulou. »

Entre ces collines, il existe des plaines ;

Au centre de la commune de Kalabancoro, le terrain est relativement plat surtout au niveau des concessions rurales de Diatoula.

De N'Tabakoro à Diatoula il existe une importante plaine sablonneuse

Climat

Le climat est de type Soudanien.

✓ **Température**

La température oscille entre 17°C et 41°C

Les écarts de température sont élevés.

Les données sur la température sont indiquées dans les tableaux n°2 et n°3 ci-après :

TABLEAU N° 2 : TEMPERATURES MINIMALES MOYENNES (°C)

Années	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AUOT	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY
2000	20.8	20.4	24.1	27.1	25.9	23.7	22.9	21.8	22.4	22.0	19.9	17.5	22.4
2001	18.1	19.7	24.0	26.0	26.3	23.4	21.6	21.6	21.0	21.5	19.3	18.5	21.8
2002	18.9	19.4	24.2	26.1	26.9	24.2	23.1	22.3	23.0	32.0	20.2	19.8	22.6
2003	19.3	23.3	25.4	27.2	27.2	21.4	21.8	21.4	21.7	23.1	21.1	17.6	22.5
2004	18.4	21.9	24.0	26.7	26.5	23.3	22.0	21.3	22.5	**	21.6	**	28.*
2005	19.7	23.8	26.0	26.9	26.2	**	**	**	**	**	**	**	24.5*

Source : Service Météorologique de Bamako

TABLEAU N° 3 : TEMPERATURES MAXIMALES MOYENNES (°C)

Années	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AUOT	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY
2000	34.9	35.1	39.3	41.4	38.7	35.7	33.0	31.5	32.6	34.0	35.6	33.8	35.5
2001	34.5	35.8	40.3	41.2	40.0	31.8	32.7	31.9	32.8	36.0	36.9	36.2	35.8
2001	34.3	36.7	40.0	40.9	40.5	36.9	34.0	32.3	34.0	35.5	37.0	34.8	36.4
2003	33.7	38.9	**	41.8	39.8	35.1	32.1	30.8	31.7	34.7	35.8	33.7	35.3*
2004	**	37.2	38.8	39.9	40.1	36.1	31.9	31.9	32.7	**	36.3	**	36.1*
2005	32.7	37.0	40.0	41.3	39.8	**	**	**	**	**	**	**	38.2*

Source : Service Météorologique de Bamako

✓ **Pluviométrie**

La commune de Kalanban-Coro est située dans la zone climatique de type Soudanien caractérisée par l'alternance d'une saison des pluies (de juin à Novembre) et une saison sèche (de Décembre à Mai).

Les hauteurs annuelles moyennes de pluies enregistrées de 2000 à 2004 sont indiquées dans le tableau N°4 ci-dessous

TABLEAUX N° 4 : PLUVIOMETRIE (mm)

Années	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
2000	0.0	0.0	0.4	35.1	64.7	73.7	232.0	256.9	64.6	61.5	0.0	0.0	792.5
2001	0.0	0.0	0.0	9.7	11.5	179.2	177.2	219.4	110.5	26.4	0.0	0.0	733.9
2002	0.0	0.0	0.0	19.5	49.4	105.4	92.9	275.4	74.7	111.3	0.0	0.0	1084.6
2003	0.0	0.0	1.0	2.4	50.2	123.0	307.7	235.9	303.3	61.2	0.0	0.0	1084.6
2004	0.0	0.0	0.0	1.0	51.2	110.6	319.1	350.5	85.3	30.2	**	**	947.9*
2005	0.0	0.4	2.5	7.2	11.7	**	**	**	**	**	**	**	21.8*

Source : Météo Bamako

La hauteur minimum enregistrée est de 733,9 mm (2001) et la hauteur maximale enregistrée est de 1084,6 mm (2003 et 2004)

✓ **Vents**

Les vents dominants sont :

- l'harmattan : Vent sec qui souffle du Nord - Est au Sud - Ouest pendant la saison sèche (de Novembre à Mai) ;
- la Mousson : Vent humide qui souffle du Sud-Ouest au Nord-Est pendant la saison des pluies (Juin à Octobre).

TABLEAU N° 5 : VITESSE MOYENNE DU VENT

Années	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY
2000	2.3	2.6	2.8	1.3	1.1	1.2	1.1	0.7	0.7	1.3	1.9	1.6	1.6
2001	2.2	3.7	2.3	2.3	2.2	2.2	1.8	1.5	1.1	1.0	1.3	1.9	2.0
2002	2.4	2.8	3.0	2.8	2.4	2.4	1.7	1.4	1.2	1.6	1.5	3.0	2.2
2003	2.7	2.4	2.1	1.6	1.2	1.9	1.3	1.4	0.5	0.6	1.4	1.3	1.5
2004	1.3	1.6	1.4	2.0	2.2	1.9	1.3	1.0	0.8	**	1.2	**1	1.5
2005	ND	ND	2.5	ND	**	**	**	**	**	**	**	**	2.8

Source : Météo Bamako

La vitesse moyenne du vent est de 1,6 m/s

✓ **Hydrographie**

La commune rurale de Kalaban-Coro est arrosée par le fleuve Niger et des marigots.

Le fleuve longe la commune sur une distance de 17 km à l'Ouest et de 6 km au Nord-Est. En effet quatre localités de la commune se situent au bord du fleuve. Il s'agit de Kalaban-Coro, Tiébani, N'Golobougou et Sabalibougou.

A Kalabancoro, le Niger a une largeur d'environ 1km.

Les niveaux extrêmes enregistrés sont :

- Maximum.....321,35 m IGN
- Minimum.....316,36 m IGN
- Différence..... 4,99 m

Le niveau d'eau maximum fut enregistré en 1925 avec un débit estimé à environ 900 m³/s. et le niveau minimum en 1973 avec un débit estimé à 7 m³/s.

Les données relatives à la hauteur d'eau maximale en cm du fleuve Niger sont indiquées dans le Tableau N° 6 ci-après :

TABLEAU N° 6: HAUTEUR MAXIMALE DU FLEUVE EN CM

Stations	H Max. en 2005	H Max. en 2004	H Max. en 2001	H Max. en 1994	H Max. en 1984	H Max. en 1967
	H maxi.				H maxi.	
Niger à Bamako	335	326	425	380	229	499
Niger à Koulikoro	530	518	684	624	376	810

Source : Service météorologique

A l'intérieur de la Commune de Kalaban coro, il existe d'autres cours d'eau et une mare. Ce sont :

- le marigot « Dougoutendji, folon » à la limite Sud de la Commune sur 3,500 Km ;
- Faranidian sur 3 km ;
- Kabalako sur 11 km environs ;
- les marigots du côté Est ;
- une multitude de cours d'eau se réunissant pour former un gros marigot appelé « Fara » sur une longueur de 10 km.
- la partie du « Farakôba » se trouvant dans la commune de Kalaban coro ; longue de 7,6 km. ;
- la partie du « Banconi » ou « N'Gomikô », longue de 2,2 km ;
- la partie du canal de Baguinéda dans la commune de Kalaban coro, longue de 6 km. ;
- la marre de Marako situé au Nord de l'ancien village de Kalaban coro ;
- le « Diatoula Ko » ; longueur 5 Km dans la Commune ;
- le marigot « Kodian » longueur 4,7 km dans la commune ...

Les informations relatives aux marigots sont indiquées dans le tableau N° 7 ci-après :

TABLEAU N° 7 : LOCALISATION ET LONGUEUR DES MARIGOTS

N°	Marigots	Localisation	Longueur en m
1	Le marigot « Dougoutendji folo »	A l'entrée, au Nord de Kalabncoro et servant de limite avec Baco-Dikoron	3 500 m
2	Le marigot « Faradjian »	Entre Kalaban-Coro et Kabala	3 000 m
3	Le marigot « Kabala-Ko »	Au Sud de N'Golobougou	11 000 m
4	Le marigot « Farakoba »	Limite Est entre Siracoro-Meguétana et la commune de Moutougoula	7 600 m
5	Le marigot servant de limite entre Niamana et Dialakorobougou	A l'est de Niamana	7 800 m
6	Le marigot « Boufalani » de Niamana	Niamana	8 000 m environ
7	Le marigot de Diatoula	Diatoula	5 000 m

Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

Sous- sol

Il existe des indices de kaolin dans la commune de Kalaban-Coro faisant l'objet d'exploitation artisanale par les potiers.

De même il existe des carrières de matériaux de construction tels que la latérite, le grès et la quartzite.

Sols

Les sols sont composés de matériaux fins, constitués soit d'argile limoneuse, soit de limon sablonneux.

Au niveau des plateaux le sol est latéritique ou gréseux.

Végétation

Elle est de type savane et herbacée.

Les espèces rencontrées sont indiquées dans le tableau N° 8 ci-après :

TABLEAU N° 8 : PRINCIPALES ESPECES RENCONTREES

N°	Noms scientifiques	Noms en Français	Noms vernaculaires
1	Butyrosperman parkili	Karité	Si
2	Parka diglo posa africana	Néré	Néré
3	Khaya Sénégalensis	Caïlcédrat	Diala
4	Tamarindus indica	Tamarinier	N'Tomi
5	Andansonia digitata	Baobab	Sira
6	Daniello oliveri	-	Sanan
7	Lannéa S.P.P acacia		N'Pekou
8	Bombax buenoposeas	Kapokier	Boumoum

9	Lanéblfia africana	Liane	Zaban
10	Guiera senegalensis		Koundié
11	Ceïba gentandra		Banan
12	Burkea africana		Siri
13	Acacia albida		Balazan
14	Ficus guafalocarpa	Figuier	Toro
15	Jujufus sp	Jujubier	Tomono
16	Acacia seyal		Zadié
17	Cordyla pinata		Dougoura
18	Prosopis africana		Guélé
19	Afzélia africana		Lingué
20	Etrérocarpus erinacéus		Guénou
21	Sélba fontandra		Banan
22	Cola Cordifalinium		N'Tabanougou
23	Terminalia S.P.P		Ouolo
24	Vitons S .P.P ciekerviski		Koronifig
25	Diospiros nospilliformis		Sounsoun
26	Cambretum migratum		N'golobè
27	Echinocloa stagnina		Bourgou
28	Lawsonia intermis	Henné	Diabi
29	Tamarindus indica		N'Tomi

Source : Bureaux d'Etudes « LA SOUDANAISE »

Faune

On distingue deux types de faunes

Faune aquatique

Elle regroupe :

- les d'oiseaux d'eau douce : Pélican, sarcelles etc. ;
- les poissons : Carpes, silures, capitaines, fretins, anguille, poisson chien, poisson électrique ;
- les mammifères : Hippopotame, lamentin ;
- les mollusques : Moule, huître ;
- les ovipares : Crocodiles.

Faune terrestre :

Elle comprend :

- les petits carnivores : chats sauvages ;
- les herbivores : lapins, taupes, hérissons, varans ;
- les oiseaux : hérons, éperviers, cigognes, perroquets, hiboux ;
- les reptiles : boa, vipère, python.

3.3.2 Contraintes :

Contraintes physiques :

Les contraintes physiques sont constituées par :

- les zones inondables aux abords du fleuve Niger ;
- les collines rocheuses du côté de Niamana inexploitablees dues à leur nature ;
- les marigots ;
- la zone aéroportuaire.

Contraintes juridiques :

Les contraintes juridiques sont liées à :

- l'existence de nombreux titres fonciers ;
- l'existence de vastes concessions rurales ayant fait en général l'objet de titre foncier ;
- l'existence de la ligne de haute tension en provenance de Manantali.

Il existe également des titres provisoires

La situation des titres fonciers de la ville de Kalaban-Coro est indiquée dans le tableau N°8' ci-après :

Tableau N° 8 : Etat des titres fonciers recensés à Kalabancoro

Localité	Désignation	Localisation	Observations
Kalaban-Coro	TF 96	Au Sud des îlots AA ; AB, AC	
	Deux (2) TF	Extension Sud-Ouest, en bordure du fleuve Niger	Non numérotés
	TF de Souleymane SAMAKE	Extension Sud-Ouest, en bordure du fleuve Niger	Non numéroté
	TF	Extension Sud-Ouest, en bordure du fleuve Niger ; entre les îlots VO et AY	Non numéroté
	TF	Extension Sud-Ouest, en bordure du fleuve Niger ; entre îlot AYbis et Kalaban Loisirs	Non numéroté
	TF de Seydou DIALLO	Extension Sud-Ouest, en bordure du fleuve Niger	Non numéroté
Tiébani	Trois (3) TF	Au Sud de l'îlot CR	Non numéroté
	TF	A l'Est des îlots 281, 284,287	Non numéroté
	TF	Au Sud des îlots 287,270	Non numéroté
	Deux (2) TF	Entre l'îlot 265 et l'îlot 36	Non numéroté
	TF 7038	Entre l'îlot 322 et l'îlot 136, à proximité de la route de Kabala	
	TF 5851	A l'Est	
	TF 5651	Entre l'îlot 328 et l'îlot 222	
	TF 928	Au Sud de l'îlot 328	
	TF 4767	Entre le fleuve et TF 928	
	TF 4768	Entre le fleuve et TF 928	
	TF4769	Entre le fleuve et TF 928	
	TF 1283	Entre l'îlot 985 et l'îlot 193	
	TF 2732	Au Sud du TF1283	
	TF	A l'Ouest de TF2732	
	TF961	A l'Est des îlots NE et	

Kabala		OB	
	TF 521	A l'Est des îlots NE et OB	
	TF 1485	Entre les îlots JU au Nord et A,B,C au Sud	
	TF 2390	Entre les îlots JU au Nord et A,B,C au Sud	
	Deux (2) TF	A l'Est de l'îlot A	
	TF2190	Au Sud du marché	
	TF 838	Au Sud de l'îlot ME	
	TF 762	A l'Ouest de l'îlot RH et RP	
	TF	A l'Est de l'îlot 985 et de l'îlot 990	Non numéroté
TF 961	A l'Est de l'îlot NE et l'îlot OB		

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Contraintes culturelles :

Certains sites rituels ont été identifiés. Il s'agit notamment :

- ✓ du bosquet du génie protecteur du village de Kalaban-Coro au niveau du pont de Tie Teli TRAORE,
- ✓ de la mare sacrée vers le fleuve dans le secteur plateau à Kalaban-Coro ;
- ✓ de l'arbre des chasseurs dans l'ancien village de Kalaban-Coro ;
- ✓ du puits sacré de Kabala ;
- ✓ du Djaiton (lieu de circoncision à Kabala- Est) ;
- ✓ des « diaka tou » et « komo tou » des villages de Kalabancoro et de Diatoula

3.3.3 Problématique foncière :

La présence de plusieurs concessions rurales constitue un handicap sérieux pour la planification des grands équipements collectifs.

IV DÉMOGRAPHIE

4.1 Composition de la Population

La population de la ville de Kalaban-Coro est constituée de bambaras, bozos, peuls, dogons, bobos, sarakolés, songhoïs, malinkés.

La religion la plus pratiquée est l'islam à laquelle s'ajoutent le christianisme et l'animisme

4.2 Structure de la population

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1998, la ville de Kalaban-Coro avait 26 413 habitants dont 25 242 habitants pour Kalaban-Coro et Tiébani et 1 171 habitants pour Kabala

La répartition de la population de Kalabancoro par tranche d'âge et par sexe est indiquée dans le tableau N°9 ci-après :

Tableau N° 9 Répartition de la population par sexe et par tranche d'âge

Groupes d'Age	HOMMES		FEMMES		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
00 – 04 ans	4565	51,66	4271	48,34	8836	17,44
05 – 09 ans	4639	52,13	4260	47,87	8899	17,56
10 – 14 ans	3597	53,53	3122	46,47	6719	13,26
15 – 19 ans	2701	49,77	2726	50,23	5427	10,71
20 – 24 ans	1856	48,17	1997	51,83	3853	7,60
25 – 29 ans	1424	45,68	1693	54,32	3117	6,15
30 – 34 ans	1287	46,43	1485	53,57	2772	5,47
35 – 39 ans	1144	48,31	1224	51,69	2368	4,67
40 – 44 ans	957	48,31	1024	51,69	1981	3,91
45 – 49 ans	799	50,89	771	49,11	1570	3,10
50 – 54 ans	700	49,40	717	50,60	1417	2,80
55 – 59 ans	550	53,40	480	46,60	1030	2,03
60 – 64 ans	496	51,51	467	48,49	963	1,90
65 – 69 ans	356	54,43	298	45,57	654	1,29
70 – 74 ans	271	51,42	256	48,58	527	1,04
75 – 79 ans	161	55,33	130	44,67	291	0,57
80 ans et +	126	51,85	117	48,15	243	0,48
Total	25 629	50,58	25 038	49,42	50 667	100

Source : Estimation DRPSIAP Koulikoro 2006

PYRAMIDE DES AGES



D'une manière générale, la population est jeune. D'après le tableau N°9 environ 73% de la population de Kalaban-Coro a moins de 30 ans. Le pourcentage des hommes est de 37,07% (0 – 29 ans) et celui de femmes est de 35,66%.

La structure de la population de la commune de Kalaban-Coro en 1998 est indiquée dans le tableau N° 10 ci-après :

TABLEAU N°10 : STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

Localités	Pop avril 1998			Nbre de ménages 1998	Nbre de conc. 1998	Nbre de ménage/c. 1998
	H	F	T			
Diatoula	848	864	1 712	158	113	1,40
Gouana	359	336	695	207	145	1,43
Kabala	537	563	1 100	3 783	2 608	1,45
Kalabancoro	11 997	11 721	23 718	121	63	1,92
Kourale	356	375	731	81	57	1,42
Missala	185	218	403	44	25	1,76
Missalabougou	133	141	274	185	111	1,67
Niamana	613	578	1 191	56	23	2,43
N'Golobougou	182	171	353	115	68	1,69
N'Tabacoro	362	346	708	106	86	1,23
Sabalibougou	338	275	613	633	436	1,45
Siracoro Meguetana	2 072	2 012	4 084	5 769	3 935	1,47
Ens Commune	17 982	17 600	35 582	280	200	1,40

Source RGPH 98

Le nombre de personnes par concession d'après le R.G.P.H d'avril 1998 est de 9, 04 en moyenne pour la Commune de Kalabancoro.

4.3 Mouvements migratoires

La commune de Kalaban-Coro constitue une zone de forte migration. A cause de sa proximité avec le District de Bamako, ses localités jouent le rôle de cités dortoirs.

L'émigration se fait vers les pays voisins tels que la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et aussi vers l'Europe et les Etats-Unis.

4.4 Taux d'accroissement

La contiguïté de la commune de Kalaban-Coro au District de Bamako fait que le taux d'accroissement constaté (9,1%) est particulièrement élevé et supérieur à celui du cercle de Kati qui est de 3,8%.

4.5 Projection de la ville de Kalaban-Coro

Avec ce taux, la population de la ville de Kalaban-Coro constituée de l'entité Kalaban-Coro, Tiébani et Kabala devrait atteindre 53 017habitants en 2006 et 302 629 habitants en 2026.

La projection de la population de la ville de Kalabancoro et des villages lotis de la commune est indiquée respectivement dans les tableaux N° 11 et 12 ci-après :

TABLEAU N° 11 : PROJECTION DE LA POPULATION DE L'ENSEMBLE KALABAN-CORO, TIEBANI ET KABALA PAR PHASE DE CINQ ANS

Localités	1998	2006	2011	2016	2021	2026
Kabala	1 171	2 350	3 632	5 615	8 678	13 414
Kalaban-Coro et Tiébani	25 242	50 667	78 316	121 052	187 110	289 215
Total	26 413	53 017	81 948	126 667	195 788	302 629

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

TABLEAU N°12 : PROJECTION DE LA POPULATION DES VILLAGES LOTIS

Localités	1998	2006	2011	2016	2021	2026
Niamana	1 268	2 545	3 934	6 080	9 399	14 527
Sabalibougou	652	1 309	2 023	3 127	4 834	7 472
Siracoro Meguetana	4 346	8 723	13 483	20 841	32 213	49 792

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

Projection de la population de la commune de Kalaban-Coro

Les données sur la projection de la population de la commune de Kalaban-Coro sont indiquées sur le tableau N° 13 ci-après :

TABLEAU N°13 : PROJECTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE KALABAN-CORO

N°	Localités	Pop en 2006			Pop en 2026		
		H	F	T	H	F	T
1	Diatoula	1 810	1 847	3 657	10 332	10 543	20 875
2	Gouana	766	719	1 485	4 372	4 104	8 477
3	Kabala	1 148	1 202	2 350	6 553	6 861	13 414
4	Kalaban-Coro	25 629	25 038	50 667	146 294	142 921	289 215
5	Kourale	761	801	1 562	4 344	4 572	8 916
6	Missala	395	466	861	2 255	2 660	4 915
7	Missalabougou	285	301	586	1 627	1 718	3 345
8	Niamana	1 311	1 234	2 545	7 483	7 044	14 527
9	N'Golobougou	390	365	755	2 226	2 083	4 310
10	N'Tabacoro	772	739	1 511	4 407	4 218	8 625
12	Sabalibougou	721	588	1 309	4 116	3 356	7 472
13	Siracoro Meguetana	4 426	4 297	8 723	25 264	24 528	49 792
14	Ens Commune	38 414	37 597	76 011	219 273	214 609	433 882

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

V – ECONOMIE

L'Economie de la commune repose sur les trois secteurs : primaire, secondaire et tertiaire.

5.1 Secteur primaire**5.1.1 Agriculture****Céréaliculture**

Elle est pratiquée par près de 60% de la population active. Les principales productions sont : le mil, le sorgho et le maïs. On y cultive aussi l'arachide, le niébé et les tubercules. Les produits sont généralement destinés à l'autoconsommation.

Les informations sur les différentes spéculations, les superficies, les rendements et les productions sont indiquées dans le tableau N° 14 ci-après :

TABLEAU N° 14: RENDEMENTS ET PRODUCTIONS DES PRINCIPALES SPECULATIONS (ANNEE 2004)

Spéculations	Rendement (kg/ha)	Superficies (ha)	Production (tonne)	Observations
Mil	950	48	45,6	Le rendement 0.95 t/ha observé est inférieur à la norme qui est de 2 tonnes /ha
Maïs	2010	40	80,4	Le rendement 2,01 t/ha observé est inférieur à la norme qui est de 4 tonnes / ha
Niébé	500	69	34, 5	-
Arachide	900	76	68, 4	Le rendement 0.90 t/ha observé est inférieur à la norme qui est de 2 tonnes /ha
Sorgho	1100	52	57,2	-

Source : Programme de Développement Economique Social et Culturel 2005 – 2009 de la commune de Kalaban-Coro.

- **Arboriculture**

Il est pratiqué dans les concessions rurales et sur des titres fonciers privés. On y exploite des citronniers, des manguiers, des bananiers et des plantations d'eucalyptus. Les produits sont destinés au marché local ou écoulés sur les marchés du District de Bamako.

- **Maraîchage**

A côté des cultures céréalières, le maraîchage, constitue une activité de contre – saison.

Les principales spéculations sont : la tomate, le chou, le concombre, l'aubergine, l'oignon, la carotte, le haricot vert.

L'activité s'effectue aux abords des rivières et dans les concessions rurales.

Les statistiques actuelles ne donnent pas des informations sur les superficies exploitées et les quantités produites.

5.1.2 Elevage

On distingue deux types d'élevage l'élevage intensif et l'élevage extensif.

- **Elevage intensif**

Le système d'élevage généralement pratiqué dans la commune est l'élevage intensif.

Il porte en particulier sur les ruminants : les bovins, les ovins, les caprins et les porcins. Cet élevage se pratique dans les concessions rurales.

- **Elevage extensif**

L'élevage extensif est pratiqué dans les terroirs villageois de la commune. Il concerne également les bovins, les ovins, les caprins, les asins et les équins.

Il existe dans la commune un couloir de passage des animaux transhumants, notamment sur l'axe Siracoro – Méguétana – Niamana, en provenance de la 4^{ème} région. La transhumance a lieu pendant la saison sèche, et concerne essentiellement les bovins. On dénombre en moyenne 1000 têtes par mois au cours de la période.

- **Aviculture**

L'aviculture est développée dans la commune. Elle est pratiquée par des promoteurs individuels.

Les données statistiques sur l'élevage sont indiquées dans le tableau N° 15 ci-après :

TABLEAU N° 15: EFFECTIF DU CHEPTEL AU 2^{EME} TRIMESTRE 2006 POUR LA COMMUNE

N°	Espèces	Effectifs
1	Bovins	16960
2	Ovins / Caprins	19876
3	Equins	63
4	Asins	221
5	Porcins	210
6	Volailles	58900

Source : Unité Action Production Industrie Animale de Kalaban – Coro

Les données statistiques sur les sous – produits de l'élevage à savoir : les peaux et cuirs et la production laitière sont indiquées dans le tableau N° 16 ci-après :

TABLEAU N° 16 : DONNEES STATISTIQUES SUR LES SOUS – PRODUITS DE L'ELEVAGE (2^{EME} TRIMESTRE 2006)

N°	Désignations	Quantité moyenne mensuelle
1	Peaux	120 unités
2	Cuirs	152 unités
3	Production laitière	1.530 litres

Source : Unité Action Production Industrie Animale de Kalaban – Coro

5.1.3 Pêche

Elle se pratique sur le fleuve Niger, dans les villages riverains de Kalaban – Coro, Kabala, N'Golobougou et Sabalibougou.

Les espèces généralement pêchées sont ; la carpe, le silure, le capitaine etc.

Les produits de la pêche sont vendus sur place ou sur certains marchés du District de Bamako.

La commune compte actuellement environ 100 pêcheurs.

5.1.4 Exploitation forestière

Les ressources ligneuses couramment rencontrées sont : le karité, le tamarinier, le figuier et le néré. Il faut signaler que ces ressources ont en régression à cause du phénomène d'urbanisation. Les forêts produisent du bois de chauffe et du bois d'œuvre.

Les produits de cueillette sont le tamarin, le karité et la figue.

5.1.5 Chasse

Cette activité est presque inexistante à cause de la disparition du gibier. On y rencontre du petit gibier tel que : les lapins, les écureuils, les perdrix et les pintades.

5.1.6 Atouts et faiblesses du secteur primaire

- **Atouts**

Les atouts sont :

- la disponibilité de l'eau ;
- l'existence de vastes plaines cultivables ;
- l'existence de pâturage pour les animaux ;
- l'existence de marchés à bétail à proximité de Bamako facilitant l'écoulement des produits.

- **Faiblesses**

Les faiblesses rencontrées sont :

- la pauvreté des sols et le sous-équipement entraînant la faiblesse des rendements et de la production agricole ;
- l'insuffisance du personnel d'encadrement ;
- la régression progressive des terrains pour l'agriculture notamment l'arboriculture au profit de l'habitat ;
- les maladies dont les plus courantes sont la péri-pneumonie et la pasteurellose ;
- la difficulté d'accès aux soins vétérinaires ;
- l'insuffisance des agents vétérinaires ;
- le sous-équipement des pêcheurs et l'insuffisance de l'encadrement ;
- la perturbation de la vie aquatique dans le fleuve par l'extraction du sable du lit du fleuve,

5. 2 Secteur secondaire :

5. 2. 1 Artisanat

Dans la commune de Kalaban-Coro, l'artisanat est peu développé. On distingue un artisanat de service, un artisanat de production et un artisanat d'art. On y trouve des teinturières, des soudeurs, des bijoutiers, des forgerons, des boulangers, des tisserands, des réparateurs de moto, des réparateurs de radio et de télévision, des menuisiers du bois et du métallique, les mécaniciens auto, des tailleurs, des maçons, des potiers etc.

Les artisans sont regroupés en association ou en coopérative.
Pour la localité de Kalaban-Coro, les données sur l'artisanat sont indiquées dans le tableau N° 17 ci-après :

TABLEAU N° 17 EFFECTIF PAR TYPES D'ARTISANS DE LA LOCALITE DE KALABAN-CORO :

N°	Type d'artisans	Nombre
1	Teinturière	50
2	Bijoutiers	20
3	Réparateurs de moto	80
4	Soudeurs	60
5	Forgerons	03
6	Boulangers	03
7	Tisserands	03
8	Réparateurs de radio et télévision	06
9	Menuisiers bois	36
10	Menuisiers métalliques	08
11	Tailleurs (couturiers)	65
12	Maçons	11
13	Potières	03
14	Fabricants de savon local	21

Source : Mairie de Kalaban – Coro

Des produits artisanaux tels que les tissus « bogolan », le savon local, la poterie (canaris, jarre, etc.), les bijoux sont vendus à l'extérieur, sur les marchés locaux et du District de Bamako.

5.2.2. Industrie :

L'industrie est peu développée dans la commune de Kalaban-Coro. On rencontre deux branches d'industrie : l'industrie extractive et l'industrie agroalimentaire.

- **Industrie extractive**

Il existe des sites d'extraction de latérite à Kalaban-Coro, Kouralé, N'Golobougou, Siracoro-Méguetana et Niamana. Ce matériau est utilisé dans la construction des maisons et des routes pour le remblayage.

L'exploitation du sable et du gravier dans le lit du fleuve occupe une place importante dans cette activité extractive.

- **Industrie agroalimentaire**

On dénombre :

- ✓ une unité d'industrie agroalimentaire qui produit de l'eau minérale ;
- ✓ un abattoir frigorifique dans le village de Sabalibougou employant plus de 30 travailleurs ; le nombre de têtes de bovins abattus par jour est de trois cent (300) en moyenne.

5.2.3. Atouts et faiblesses :

- **Atouts**

Ce sont :

- ✓ la disponibilité des matières premières de la main d'oeuvre ;
- ✓ l'existence de marchés pour la vente ces produits.

- **Faiblesses**

Les faiblesses rencontrées sont :

- ✓ le sous-équipement ;
- ✓ le faible niveau de formation et d'encadrement des acteurs;
- ✓ la mauvaise organisation interne des acteurs.

5.3. Secteur tertiaire :

5.3.1 Services

Administration

L'administration déconcentrée est représentée par :

les bureaux du Sous-préfet, les services techniques de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Conservation de la Nature, de l'Education (CAP) et une brigade de Gendarmerie.

L'administration décentralisée est représentée par la mairie

Partenaires techniques et financiers :

Les informations sur techniques et financiers opérant dans la commune de Kalaban-Coro sont indiquées dans le tableau N° 18 ci-après :

TABLEAU N°18 : PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	Désignation	Domaine d'Intervention
1	Aadec/PGP	
2	Alphalog	Eau, Hygiène, Assainissement
3	GRAD	?
4	CCC/ CERCAD- sarl	?
5	GAB	Assainissement (Traitement des déchets solides)
6	Fondation strome	?
7	SOS palu	Santé
8	PACT-GTZ-Mali	Adduction d'eau, Agriculture, Education Développement communautaire ;
9	Cafo	Hygiène, Salubrité, Micro finance
10	Africa HOLISTIQUE	?
11	AMADCOS	Evoluant dans le domaine du V.I.H /SIDA
12	"Centre de Kanouya"	Evoluant dans le domaine d'écoute pour placement des enfants en situation difficile

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

- ✓ **Institutions financières**

On distingue deux types d'Institutions Financières :

- la Banque Atlantique qui octroie des prêts aux petites et moyennes entreprises, aux particuliers et aux associations communautaires de base ;
- les caisses d'épargne et de crédits au nombre de deux : Jemeni et Miselini octroyant des crédits aux particuliers ; la caisse Jemeni compte de nos jours plus de 3 700 adhérents.

5.3.2 Tourisme :

Le tourisme est peu développé dans la commune de Kalabancoro. Cependant il y a certains sites touristiques et complexes culturels dans la commune.

Les sites touristiques sont :

- ✓ les sites de fonte des minerais de fer à Kalabancoro et Tiébani (Haut fourneau) ;
- ✓ le bosquet du génie protecteur du village au niveau du pont de Tieteli TRAORE ;
- ✓ le baobab sacré ;
- ✓ la mare sacrée vers le fleuve (plateau) ;
- ✓ les sites archéologiques (après le "loisir" au bord du fleuve) ;
- ✓ l'arbre des chasseurs au village de kalabancoro ;
- ✓ le puits sacré de Kabala ;
- ✓ Djaiton (lieu de circoncision- Kabala –est).

Parmi les hôtels, on peut citer : le Moffou sis à Kalabancoro- Bada, Kalaban-Loisirs dans l'ancien village, CACTUS à Kabala.

La capacité des hôtels ne dépasse guère 30 lits.

5.3.3 Commerce :

Le commerce est très développé dans la commune de Kalaban-Coro. On dénombre plus de trois cent (300) commerçants grossistes et détaillants.

Le commerce porte en priorité sur les matériaux de construction : sable, graviers, fer et ciment.

Le commerce du sable dans la commune est très développé. La commune de Kalabancoro dispose de trois points ou sites de vente situés à Kalaban-Coro, Kabala et N'Golobougou.

L'activité commerciale porte aussi sur :

- ✓ les produits maraîchers (fruits et légumes) ;
- ✓ les sous produits de d'élevage (lait, viande, œufs) ;
- ✓ les denrées de premières nécessités (sel, sucre, riz, farine etc.).

5.3.4 Transport :

Le transport occupe une place importante dans la commune et se divise en deux (02) types : le transport urbain et le transport interurbain.

La commune de Kalabancoro reçoit plus de deux mille (2 000) véhicules/jour.

Les véhicules de transport de personnes et de marchandises sont répartis sur les lignes ci-après:

- ✓ les lignes District de Bamako- Kalabancorovillage -Tiébani-Kabala-N'Golobougou ;
- ✓ les lignes District de Bamako --Kalabancoro village –Adeken Gouana-Missala – Missalabougou -Kouralé- N'Gologougou;
- ✓ les lignes District de Bamako –Siracoro Meguétana-N'tabacoro ;
- ✓ les lignes District de Bamako -Sabalibougou ;
- ✓ les lignes District de Bamako - Niamana

TABLEAU N°19 : SITUATION DU PARC AUTOMOBILE DE KALABAN-CORO

N°	Véhicules	Nombre
1	Camions-bennes	206
2	Cars -bus	05
3	Mini -cars (sotrama)	325
4	Taxi	40
5	Total	576

Source : Marie de Kalabancoro

Kalaban-Coro dispose de quatre (04) aires de stationnement qui sont : Kalabancoro – bada, N'Golobougou-bada , Kabala ,« Golf ». Ces aires ne sont pas aménagées.

Les informations relatives à la situation des pirogues sont indiquées dans le tableau N°20 ci-après :

TABLEAU N° 20 : SITUATION DES PIROGUES SIMPLES ET A MOTEUR DANS LA COMMUNE

N°	Ports	Pirogues simples	Pirogues à moteur
1	Kalaban-Coro	600	60
2	Kabala	120	10
3	N'golobougou	50	-
4	Autres localités	400	-
5	Total	1170	70

Source : Mairie de Kalabancoro

Les transports urbain et inter urbain sont gérés par les syndicats suivants :

- ✓ les syndicats des propriétaires et chauffeurs de taxi ;
- ✓ le syndicat des transporteurs de bennes ;
- ✓ le syndicat des « sotrama » ;
- ✓ le syndicat de compagnies de bus

5.3.5 Atouts et faiblesses :

- **Atouts**

Ce sont :

- ✓ l'accessibilité par voie terrestre et fluviale ;
- ✓ l'existence de matières premières d'origine végétale et minérale (matériaux de construction) commercialisables ;
- ✓ l'existence de nombreux marchés pour l'écoulement des produits ;
- ✓ l'existence des syndicats de transporteurs affiliés au Syndicat

- **Faiblesses**

Ce sont :

- ✓ le mauvais état des routes entre les villages ;
- ✓ l'insuffisance des parcs aménagés et de gares routières ;
- ✓ l'insuffisance des appuis financiers.

VI. VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS - ENVIRONNEMENT

6.1. VOIRIE

6.1.1 VILLE DE KALABANCORO

TABLEAU N° 21-1 VOIRIE PRIMAIRE DE KALABANCORO

Désignation	Origine	Fin	Emprise (m)	Longueur (km)	Etat physique
Voie1	Baco-Djikoroni	Route de Guinée	20	7, 800	Aménagée et bitumée avec deux caniveaux latéraux
Voie 2	Kalabancoura	Fleuve Niger	20	4, 350	
Voie 3	Voie 7	Voie 2 après avoir longé les îlots 519bis, CY bis, CY	20	1, 000	
Voie 4	Voie 1	Fleuve Niger après avoir longé les îlots 36 et 31	20	1,300	
Voie 5	Voie 1 îlot 108 de Tiébani	Zone aéroportuaire après avoir longé les îlots 120, 171 de Tiébani et les îlots 947, 908 et HB de kalabancoro Sud-Ouest	20	2 750	
Voie 6	Fleuve Niger	Kzlabancoura en passant entre « Kouloubléni » et « Koulouba »	20	1,150	Mauvais état
Voie 7	Kalabancoura	Garantiguibou	30	2, 550	

TABLEAU N° 21-2 VOIRIE SECONDAIRE DE KALABANCORO

Désignation	Origine	Fin	Emprise	Longueur	Etat
Voie 8	Voie 1 au niveau de l'îlot J	Ilot D de Kalabancoro Sud extension après avoir longé les îlots 415 à 437 et pris la direction sud	20	3,375	
Voie 9	voie 38 au niveau de la concession rurales 73	Pont de Kouralé après avoir longé les concessions rurales 50, 40 et 16	20	1,720	
Voie 10	Ilot 332 bis de Kalabancoro	Ilot RAA de kalabancoro	20	1,150	
Voie 11	Ilot 364 de Kalabancoro	Ilot 422 de Kalabancoro	20	1,000	
Voie 12	Ilot 366 de	Ilot 387 de	20	0,900	

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

Désignation	Origine	Fin	Emprise	Longueur	Etat
	Kalabancoro	Kalanbancoro			
Voie 13	Ilot 708e Kalabancoro	Emprise de la ligne de haute tension après avoir longé les îlots 587, 588 sur la voie 9	20	0,290	
Voie 14	Ilot 581 de Kalabancoro	Voie 9 au niveau de l'Ilot 696 de Kalanbancoro	15	1,650	
Voie 15	Voie 2	Ilot 116 après avoir longé les îlots 5 bis, et EY,	15	1,950	
Voie16	Ilot A de Kalabancoro	Ilot 437 de Kalanbancoro après avoir longé les îlots 112 à 437	20	1,650	
Voie17	Voie 13 au niveau de l'îlot 125	Voie 8 après avoir longé les îlots 129 et 134	20	0,800	
Voie 18	Voie 2	Ilot AY après avoir longé les îlots CD, et K	20	1,400	
Voie 19	Voie au niveau de l'îlot CY	Ilot BF après avoir longé les îlots du marché n°2 et du terrain de sports « d'Adeken »	20	1,300	
Voie20	Voie 15 au niveau de m'îlot 211	Fleuve Niger après avoir longé le nord du marché 1 et des îlots 105, 103 M et YO	20	1,900	
Voie21.	Voie 20 au niveau de l'ouest de l'îlot M	Marigot après avoir longé les îlots 48,4 et NM	20	1,300	
Voie 22	Ilot GLS de Kalabancoro	Voie 1 après avoir longé les îlots 60,et 205 bis	20	1,150	
Voie 23	Voie 8 au niveau de l'îlot 289 de Kalabancoro	Fleuve Niger au sud de l'îlot 217	20	1,150	
Voie 24	Voie au niveau de l'îlot 42 de Tiébani	Ilot 133 de Tiébani après avoir longé le nord du marché 1 de Kalanvancoro et l'îlot 47	20	2,030	
Voie 25	Voie 13 au sud de l'îlot GK de Kalabancoro Sud extension	Ilot 997 de kalabancoro Sud extension après avoir longé les îlots FU et 850	20	0,997	
Voie 22 bis=26			20	2,350	
Voie 27	Voie 25 au niveau de l'îlot 850 de kalabancoro Sud-ouest	Voie 5 après avoir longé les îlots 889 et 945 de Kalabancoro Sud extension	20	1,150	
Voie 28	Voie 29 au niveau de l'îlot TJ	Est du TF 4272près avoir croisé la voie 1 et longé les îlots TT, TX, VR, CZ de Kabala	20	3,815	

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

Désignation	Origine	Fin	Emprise	Longueur	Etat
Voie 29	Voie 1 au niveau de l'îlot BC	Voie 1 après avoir longé la clôture Est du centre sportif de Kabala et les îlots BB, BA, XY, E et AK	20	1,870	
Voie 30	Voie 29 au niveau de l'îlot XY de Kabala	Ilot RW après avoir longé le marché et la place publique de kabala et les îlots ED, ES, ME, MC, et PS de	20	3,820	
Voie 31	Voie 32 au niveau de l'îlot DC de Kabala	Ilot PG de Kabala après avoir longé le TF 1465, le marché, le groupe scolaire et les îlots KH, LA,	20	2,300	
Voie 32	Voie 5 au niveau de l'îlot 153 de Tiébani	Voie 38 après avoir longé l'îlot 157 de Tiébani et les îlots UR, XW, AG et GG de Kabala	20	1,600	
Voie 33	Voie 28 au niveau de l'îlot JS de Kabala	Voie 31 au niveau de l'îlot KL après avoir longé les J, Z, K, et M de Kabala	20	0,450	
Voie 34	Voie 33 au niveau de l'îlot KF de Kabala	Voie 36 au niveau de l'îlot NR après avoir longé les îlots KF et NX	20	0,700	
Voie 35	Voie 34 au niveau de l'îlot KF	Voie 30 au niveau de l'îlot MC après avoir longé les îlots LM et MD	20	0,600	
Voie 36	Voie 28 au niveau de îlot ND	Ilot SB après avoir croisé la voie 30 au niveau de l'îlot PO et longé l'îlot NN,	20	0,900	
Voie 37	Voie 1 au niveau de l'îlot AF de Kalabancoro	Voie 5 après avoir longé les îlots 140, 277, RG, 407, RAU de Kalabancoro puis l'îlot 4 de Tiébani	20	?	
Voie 38	Voie 40	Voie 42 au niveau de l'îlot 62 de Kabala après avoir longé les îlots KL, KR, A, D, S, AJ, BB et le TF 1795 de Kabala	20	3,700	
Voie 39	Voie 40 au niveau de l'îlot EU	Fleuve Niger apr-s avoir longé les îlots EJ et Eh puis les concessions rurales 5 et 6	20	4,700	
Voie 40	Voie 38 au niveau de la concession rurale 74	Voie 39 au niveau de l'îlot EU	20	0,840	

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

Désignation	Origine	Fin	Emprise	Longueur	Etat
Voie 41	Voie 38 au niveau de l'îlot BC de kabala	Marigot fr Kabala après avoir longé les îlots CB et EB et croisé la voie 39 au niveau de l'îlot EJ	20	1,600	
Voie 42	Voie 39 au niveau de l'îlot 62 de Kabala Est	Voie 40 au niveau du TF 2126	20	0,680	
Voie 43	Voie 42 au niveau de l'îlot 123 de Kabala	Ilot 190	20	1,350	
Voie 44	Voie 42 au Sud de l'îlot 66	Ilot 183 de Kabala Est	20	1,630	

Sirakoro Méquetana

TABLEAU N° 21- 3 VOIRIE PRIMAIRE DE SIRAKORO MEGUETANA

Désignation	Origine	Fin	Emprise	Longueur	Etat
Voie 1	Sud de l'îlot 64	RN7 apr-s avoir longé les îlots 48, 1, 77, 88, 99, 91, 116 et 145	24	1 ,75	Non aménagé
Voie 2	Limite Est entre Sirakoro Méquetana et le District de Bamako		24	0,94	Non aménagé
Voie 3	Voie 2 au niveau de l'îlot 94	Ilot 5 après avoir longé les îlot74 et 28	24	0,180	Non aménagé
					Non aménagé

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

TABLEAU N° 21-4 VOIRIE SECONDAIRE DE SIRAKORO MEGUETANA

Désignation	Origine	Fin	Emprise	Longueur	Etat
Voie 4	Voie 1 au niveau de l'îlot 77	Ilot 20 après avoir longé les îlot 65	24	1,000	Non aménagé
Voie 5	Ilot 99	Ilot16	16	0,960	Non aménagé
Voie 6	Voie 1 au niveau de l'îlot 91	Ilot 13 après avoir longé les îlots 69 et 36	24	0,980	Non aménagé
Voie 7	Voie 1 au niveau de l'îlot 93	Ilot 14 après avoir longé les îlots 57 et 37	24	0,900	Non aménagé
Voie 8	Voie 1 au niveau de l'îlot 116	Emprise de la ligne haute tension après avoir longé les îlots 110 et 106	24	0,900	
Voie 9	Voie 1 au niveau de	Emprise de la ligne	24	0,0	

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

Désignation	Origine	Fin	Emprise	Longueur	Etat
	l'îlot 128	haute tension après avoir longé les îlots 119 et 124			
Voie 10	Voie au niveau de l'îlot 144	Emprise de la ligne haute tension après avoir longé les îlots 138 et 134	24	1,20	
Voie 11	Voie 8 au sud des îlots 28, 40, 47, 108	l'îlot 137	16	1,73	
Voie 12	Voie 9 au niveau de l'îlot 20	l'îlot 133 après avoir longé les îlots 22 et 27	24	1,73	
	Total général				

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

NIAMANA

TABLEAU N° 21-5 VOIRIE PRIMAIRE DE NIAMANA

Désignation	Origine	Fin	Emprise (m)	Longueur (Km)
Voie 1	Entrée du village	Sortie du village	50	7,000
Voie 2	RN6 au niveau de l'îlot 362	l'îlot 207 puis vers Dougourakoro	20	2,50

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

TABLEAU N° 21-6 VOIRIE SECONDAIRE DE NIAMANA

Désignation	Origine	Fin	Emprise (m)	Longueur (Km)	Etat
Voie 3	RN6 au niveau de l'îlot 362	l'îlot 382	20	0,760	
Voie 4	RN6 au niveau de l'îlot 338	l'îlot 348	20	0,740,00	
Voie 5	RN6 au niveau de l'îlot 224	l'îlot 200	20	1,480	
Voie 6	RN6 au niveau de l'îlot 108	l'îlot 96	20	1,020	
Voie 7	RN 6 au niveau de l'îlot 62	l'îlot 34	20	1,38	
Voie 8	Voie 13	l'îlot 11	20	3,360	
Voie 9	Au Sud de l'îlot 311	l'îlot 17	20	3,140,	
Voie 10	Voie 8	l'îlot 24	20	2,040	

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

SABALIBOUGOU

TABLEAU N° 21-7 VOIRIE PRIMAIRE DE SABALIBOUGOU

Désignation	Origine	Fin	Emprise (m)	Longueur (Km)	Etat
Voie 1	Missabougou	Pont sur le canal de Baguinéda	15	3,00	
Voie 2	Au Sud de l'îlot 66 (Talweg à l'Ouest de Sabalibougou)	Sortie est du village	25	2,26	
Voie 3	Pont sur le canal	l'lot 193	20	1,480	

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

Voirie secondaire et tertiaire

La voirie tertiaire et secondaire de Sabalibougou est constituée de voies de 10 à 15 m d'emprise.

6.1.3 PISTES D'ACCES AUX AUTRES VILLAGES :

1 - TABLEAU N° 21- 8 RECAPITULATION DES PISTES INTER VILLAGES

N°	Désignation	Distance (Km)	Observations
1	Piste de Kalabancoura à Gouana	2,400	En terre, non aménagée
2	Piste Gouana, Missala continuant sur Missalabougou		En terre, non aménagée
3	Piste Missala - Kouralé	2,300	En terre, non aménagée
4	Piste Kouralé - N'Golobougou		En terre, non aménagée
5	Piste Sénou -Diatoula		En terre, non aménagée
6	Piste Sénou - Gouana passant par la zone aéroportuaire	4,5000	En terre, non aménagée
7	Piste N'Golobougou -Zougoumé		En terre, non aménagée
8	Piste Kouralé -Zougoumé		En terre, non aménagée
9	Piste Missalabougou- Zougoumé		En terre, non aménagée
10	Piste Siracoro N'Tabacoro		En terre, non aménagée
11	Piste Siracoro -Meguéta Diatoula		En terre, non aménagée
12	Piste Niamana - N'Tabacoro	4,500	En terre, non aménagée
13	Piste Siracoro - Meguéna à N'Tabacoro		En terre, non aménagée
14	Piste Hippodrome Binanbougou - N'Gomi	3,300	En terre, non aménagée

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »



Pont « Tiè Téli »

6.1.4 Ouvrages d'art

Il existe des ponceaux sur certains marigots de la commune.

- **Ouvrages d'Art de l'ensemble Kalabancoro-Tiébani- kabala**

Il s'agit :

- de l'ouvrage à l'entrée du village de Kalabancoro sur la Voie N° 1 ;
- de l'ouvrage appelé « Pont Promotion » construit par un particulier ;
- du pont « Tiè-Téli ».

- **Ouvrages d'Art situés dans les autres villages**

Il s'agit de :

- l'ouvrage sur le canal de Baguinéda permettant l'accès au village de Sabalibougou à partir la digue gauche du canal ;
- l'ouvrage appelé « pont de Kouralé ».

6.2 RESEAUX DIVERS :**6.2.1 Alimentation en eau**

Dans la commune de Kalaban-Coro l'alimentation en eau se fait à partir :

- des puits traditionnels simples ;
- du fleuve Niger ;
- des puits traditionnels améliorés ;
- des puits à grand diamètre ;
- des forages équipés de pompes manuelles ;
- d'adduction d'eau sommaire (à Kalabancoro) avec des forages équipés de pompes électriques alimentées par un réseau normal de distribution électrique ou par des plaques solaires ;
- du réseau EDM (à Kalabancoro village et à Siracoro Meguétana)

La situation de l'approvisionnement en eau dans les différents villages se présente comme suit :

A Kalabancoro, l'approvisionnement en eau se fait par :

- huit (8) puits à grand diamètre dont un communautaire au niveau de la mosquée ;
- vingt (20) forages équipés de pompes manuelles dont huit (8) communautaires ;
- cinquante forages équipés de pompes manuelles ;
- trente deux (32) forages équipés de pompes électriques/solaires dont trois (3) communautaires et tous équipés de château d'eau ;
- un réseau d'adduction d'eau sommaire avec onze (11) bornes fontaines, réalisé par la Mission de Coopération Japonaise qui dessert Kalabancoro plateau et l'ancien village ;
- neuf bornes fontaines privées connectées à des forages au niveau de certaines concessions ;
- de forages équipés de pompes électriques dont :
 - le forage de la commune avec un réseau comportant 270 branchements dont 14 bornes fontaines et 256 abonnés privés ;
 - les deux forages de l'US -AID équipés de pompes solaires et desservant des bornes fontaines ;
 - les forages particuliers équipés de pompes électriques tels que ceux du CAP (centre d'animation pédagogique de kalabancoro) et du centre sportifs de Kabala ;
- des branchements particuliers à partir du réseau EDM de Baco – Djicoroni. ;

Dans les villages l'approvisionnement en eau se fait à travers :

- les puits traditionnels ;

- les puits à grand diamètre ;
- les puits traditionnels améliorés.

Il existe au niveau de Sirakoro Meguetana quatre (04) robinets branchés sur le réseau privé de la société immobilière « AL » alimenté à partir du réseau d'adduction d'eau desservant les 1008 logements.

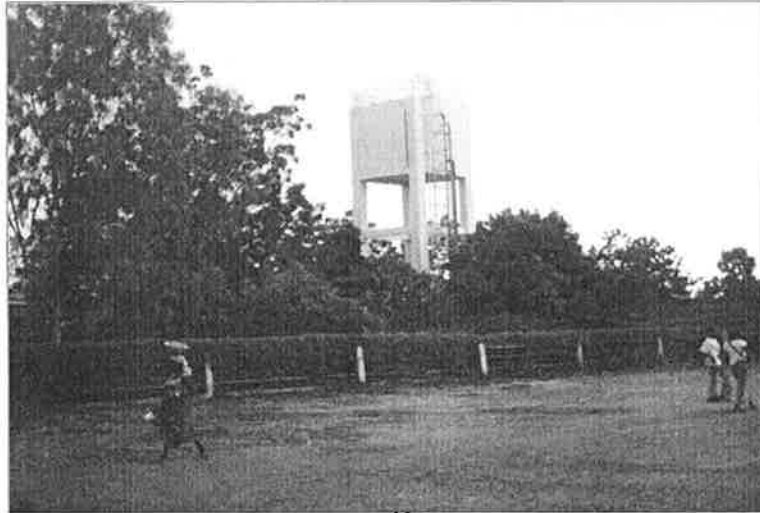
Les informations relatives à la situation des sources d'approvisionnement en eau sont indiquées dans le tableau n° 29 ci – après :

TABLEAU N° 29 : SITUATION ACTUELLE DE L'ALIMENTATION EN EAU DES DIFFERENTES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	Villages	Infrastructures						Nombre de Bénéficiaires	Populations
		Forages	AES	PGD	PTA	PT	BF		
1	Diatoula	2	0	2	0	Dans toutes les concessions	0	1400	4716
2	Gouana	3	0	0	54	Dans toutes les concessions	0	9300	12423
3	Kabala	2	3	3	30	Dans toutes les concessions	0	6200	14891
4	Kalabancoro	50	3	8		Dans toutes les concessions	20	25000	866734
5	Kouralé	3	0	1	15	Dans toutes les concessions	0	3750	5316
6	Missala	1	1	7		Dans toutes les concessions	0	1050	3334
7	Missalabougou	1	0	0	14	Dans toutes les concessions	0	900	1853
8	N'Golobougou	2	0	0	5	Dans toutes les concessions	0	1550	4313
9	Niamana	6	0	1	0	Dans toutes les concessions	0	2700	10047
10	Sabalibougou	2	0	1	5	Dans toutes les concessions	0	1850	7115
11	Siracoro	5	0	1	0	Dans toutes les concessions	0	2300	33276
12	N'Tabacoro	1	0	2	0	Dans toutes les concessions	0	1000	5437
13	Binabougou	3	0	0	2	Dans toutes les concessions	0	ND	ND
14	N'Gomi	5	0	2	3	Dans toutes les concessions	0	ND	ND

Source Mairie de la commune de kalabancoro

PGD : Puit à Grand Diamètre ; PTA : Puit Traditionnel Amélioré ; AES : Adduction d'Eau Sommaire ; PT : Puit Traditionnel ; BF : Borne Fontaine ; ND : Non déterminé



Château communal à Kalabancoro



Robinet à Siracoro-Meguétana



Château du centre sportif de Kabala

6.2.2 Réseau d'électricité

La ville de Kalabancoro dispose d'un réseau électricité (EDM).

La commune de Kalabancoro est traversée par la ligne de haute tension de Manantali avec deux postes de transformation HT / MT dont 1 à Kabala et l'autre à Sirakoro – Meguétana.

Il existe des lignes de moyenne tension à :

- Niamana jusqu'au centre de formation pratique forestier de TABAKORO ;
- MISSABOUGOU pour la desserte de l'abattoir frigorifique de SABALIBOUGOU ;
- Niamana à partir de la RN 6 jusqu'à la propriété de M. Modibo Kélta ;
- Sirakoro –Meguétana pour la desserte du garage atelier de l'OHVN. Ainsi que le long de la voie servant de limite avec le District de Bamako

6.2.3 Télécommunication

Le réseau de téléphonie fixe couvre partiellement Kalabancoro

Il y a 700 abonnés sur ce réseau.

Les réseaux des deux opérateurs de téléphonie mobile (Malitel et Orange Mali) couvrent la commune de Kalabancoro.

Certaines parties de la commune ont accès au réseau 'WASSA' de la SOTELMA.

6.3 ENVIRONNEMENT

6.3.1 Assainissement

Drainage des eaux pluviales

Ville de Kalabancoro

Le drainage des eaux pluviales est assuré par des marigots et des caniveaux. Ce sont :

- le marigot servant de limite entre Kalabancoro et Baco Djikoroni ;
- le marigot de Kabala Sud extension drainant Missala , Missalabougou et Kalabancoro jusqu'au fleuve ;
- le marigot passant devant le cimetière de Kalabancoro ;
- les deux caniveaux de part et d'autre de la voie n° 1 ;
- les deux caniveaux de la voie N° 21 partant de la voie n°1 et se déversant dans le fleuve Niger.

Autres villages

Dans tous les autres villages, le drainage est assuré par des marigot ou des talwegs. La situation se présente suit :

A N'Golobougou : par le marigot servant de limite Sud de la commune ;

A Siracoro - Meguetana : par le marigot qui part de l'ouest du village, arrive au centre du village descend vers le sud puis se dirige vers l'est pour rejoindre le grand marigot appelé le Farako.

A Niamana:

- par le marigot d'orientation Sud-Nord servant de limite entre Niamana et Dialakorobougou ;
- par le marigot appelé « Boufalani » d'orientation ouest – est et qui se jette dans le premier marigot cité ;
- par le talweg partant du « Tienkoulou » et qui se jette dans la « Boufalani » au niveau de Yirimadjio

A Sabalibougou : par le canal de Baguinéda passant au nord de Sabalibougou servant d'exutoire naturel pour les eaux de ruissellement de Sabalibougou

A Binabougou : par le marigot quittant la poudrière de l'armée jusqu'à Sikoroni.

A N'Gomi : par le marigot de Binanbougou qui traverse N'gomi.

Evacuation des déchets liquides

Excréta

Dans la commune de Kalabancoro, les ouvrages d'assainissement utilisés pour l'évacuation des excréta sont de trois types :

- les latrines traditionnelles ;
- les fosses fixes ;
- les fosses septiques.

Dans les fosses fixes et les latrines traditionnelles, les matières fécales subissent une certaine décomposition (aérobie ou anaérobie suivant le degré de ventilation de l'ouvrage) et s'accumulent pendant une certaine durée jusqu'au remplissage de l'ouvrage. Dès qu'ils sont remplis ces ouvrages sont vidangés soit manuellement soit mécaniquement.

La vidange manuelle, bien que non hygiénique est la technique la plus utilisée. Les boues sont généralement déposées en bordure des concessions ou dans la rue et sont, par temps de pluies, drainées vers les cours d'eau (les marigots et le fleuve Niger). Parfois, les boues sont entreposées dans des fosses relais jusqu'au remplissage de ces fosses. Une fois que ces fosses sont remplies elles sont vidangées et leurs boues sont évacuées vers les champs de culture et les zones de maraîchage.

La vidange mécanique consiste à aspirer le contenu des fosses fixes ou des latrines avec des pompes installées sur des camions citernes appelées " camions Spiros" puis à aller le déverser dans les champs, sur les terrains vagues, dans les ravins, dans les bras morts du fleuve ou encore dans les marigots et les mares. Ces camions « Spiros » ont une capacité variant de 7 à 10 m³. La mairie de Kalabancoro n'a pas de service de voirie et ne possède donc pas de camions « Spiros ».

Au niveau des villages ce sont les latrines traditionnelles qui sont les plus courantes dans les concessions.

Dans certains lieux publics (deux marchés et toutes les écoles publiques), il existe des toilettes publiques.

Les écoles communautaires ne disposent pas de toilettes publiques et les élèves recourent aux latrines des concessions proches des écoles.

Evacuation des eaux usées

Les eaux usées domestiques sont évacuées, dans beaucoup de cas, vers des puisards ou simplement déversées dans les concessions ou dans les rues.

Il existe plusieurs teinturières qui déversent leurs eaux usées dans leurs concessions ou dans les rues. Parfois ces eaux usées des teinturières sont déversées dans les cours d'eaux (fleuve Niger, marigots).

Le système de traitement des eaux usées de l'abattoir de Sabalibougou n'est pas satisfaisant.

Evacuation des déchets solides

La ville de Kalabancoro et le village de Sirakoro Meguétana produisent beaucoup de déchets solides. Parmi ces déchets solides, les ordures ménagères sont prédominantes.

La mairie de Kalabancoro ne dispose pas d'engins et les déchets ne sont pas évacués de façon satisfaisante.

La pré-collecte est assurée par des GIE qui utilisent des charrettes et déposent les ordures sur des terrains vagues où elles pourrissent et contribuent à l'aggravation des nuisances (mauvaises odeurs, contamination des eaux de surface et de la nappe phréatique etc.).

Il existe dans la commune de Kalabancoro de nombreux centres de santé dont les déchets bio médicaux sont éliminés dans des conditions satisfaisantes puisqu'ils sont collectés et amenés à l'hôpital du « Point G » pour y être incinérés.

Il existe un abattoir moderne à Sabalibougou dont les déchets solides sont traité d'une manière qui ne donne pas entièrement satisfaction aux services de contrôle de la (DNACPN) Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Nuisances



Caniveau de la voie n° 1



Caniveau bouché



Puisard dans la rue

6.3.2 Situation de l'Eco Système :

Les problèmes rencontrés sont :

- la dégradation des berges du fleuve Niger :
- le rejet des eaux usées provenant des activités de la teinturie dans le fleuve et les marigots ;
- l'absence de règlement pour l'exploitation du sable et des carrières :
- la coupe abusive de des arbres entraînant la déforestation :
- l'exploitation des carrières aux abords et aux flancs des collines provoquant de nombreux accidents dont sont victimes les ouvriers utilisés pour les besoins ;
- le faible niveau de reboisement des espaces verts et de plantation d'arbres ;
- l'absence de système adéquat d'assainissement du cimetière de Kalabancoro, à proximité du marigot, pouvant occasionner des problèmes de pollution des eaux de ruissellement ;
- l'exploitation du cimetière de Kabala désaffecté en empiétant sur la voirie ;
- l'extraction du sable et du gravier des rues en accentuant l'érosion.

VII ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

7.1 EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Les informations sur les équipements administratifs de la ville de Kalaban-Coro, sont indiquées dans le tableau N°30 ci-après :

TABLEAU N°30 EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	SUPERFICIE DE LA PARCELLE	MATERIAUX DE CONSTR.	DATE DE CONSTR.	ETAT PHYSIQUE	OBSERVATIONS
1	Bureau du sous préfet	Plateau	25 a	en dur	vers 1970	Mauvais	
2	Mairie	Plateau	15 a	en dur	vers 1974	Mauvais	
3	F.J.R	Plateau	7,5 a	en dur	vers 1974	Mauvais	
4	C.A.P	ADEKEN		en dur	2004	Bon	
5	ONG Alphalog						
6	ONG AMADCOS						
7	ONG GAB						
8	ONG "Centre de Kanouya"						

EQUIPEMENTS FINANCIERS

Les informations sur les équipements financiers de la ville de Kalabancoro sont indiqués dans le tableau n° 57 ci – après :

Tableau N° 30 bis EQUIPEMENTS DE FINANCE DE LA VILLE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	SUPERFICIE	MATERIAUX DE CONSTR.	DATE DE CONSTR	ETAT PHYSIQUE	OBSERVATIONS
1	Jemeni	Kalabancoro Adeken		En dur		Bon	
2	Missélini	Kalabancoro plateau		En dur		Bon	
3	Western Union	Kalabancoro Adeken		En dur		Bon	

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Les services sont dispersés et difficilement accessibles dans certains cas. (Exemple CA.P) En raison de l'insuffisance des infrastructures, certains services techniques ne sont pas représentés dans la commune. (Exemple le service d'Hygiène, les Impôts, le service social).

Les informations sur les équipements administratifs dans les autres localités de la commune de Kalaban-Coro le tableau N°31 ci-après :

Tableau N° 31 EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS DANS LES AUTRES LOCALITES DE LA COMMUNE

N°	Désignation	Localisation	Superficie De la parcelle	Matériaux de construction	Date de constr.	Etat physique	Observations
1	Centre. second. d'état civil	Sirakoro Meguétana		en dur		Bon	En location
2	Garage OHVN	Sirakoro Meg		en dur		Bon	

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

7.2 EQUIPEMENTS SOCIO SANITAIRES

Les informations sur les équipements socio-sanitaires de la ville de Kalaban-Coro sont indiquées dans le tableau N°32 ci- après

Tableau N° 32 EQUIPEMENT SOCIO SANITAIRES DANS LA VILLE DE KALABANCORO

N°	Désignation	Localisation	Matériaux de construction	Date de construction	Etat physique	Superficie de la parcelle	Observations
1	ASACOKA	Ancien noyau	En dur	vers 1978	Bon	1 ha	Non clôturé
2	ASACOKEN	ADEKEN	En dur	vers 2004	Bon	1 ha	non clôturé
3	ASACO HERE	Heremakono	En dur	2004	Bon	25 a	Location
4	Maternité privée Kéïta	N'Golobougou	En banco	2005	Mauvais		Sans clôture
5	ASCOMKA	Plateau	En dur		Bon	6 a	

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

NB Toutes ces structures nécessitent une amélioration

Les informations sur les équipements socio sanitaires des autres localités de la commune de Kalaban-Coro sont indiquées dans le tableau N°33 ci- après :

Tableau N°33 EQUIPEMENTS SOCIO SANITAIRES DANS LES AUTRES LOCALITES DE LA COMMUNE

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	DATE DE CONSTRUCTION	ETAT PHYSIQUE	SUPERFICIE DE LA PARCELLE	OBS
1	ASACO SIME	Sirakoro Meg	En dur	1994	Bon	50 a	
2	ASACO Koul	Koulouba	En dur	2004	Bon	6a	Location
3	Maternité	Niamana près de la mosquée	En dur	2005	Bon	50 a	non clôturé
3	Maternité	Gouana	En dur	1997	Bon	25 a	
4	Maternité	Sabalibougou	En dur	2006	Bon	50 a	
5	Maternité	Missala	En dur	2004	Bon		sans clôture

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Données statistiques sanitaires

7.3 EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Les informations sur les équipements scolaires de la ville de Kalaban-Coro, entité constituée des localités de Kalaban-Coro, Tiébani et Kabala sont indiquées dans les tableaux N°34 ci-après :

TABLEAU N°34 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE KALABANCORO

N°	ECOLES	LOCALISATION	DATE DE CREATION	CYCLE	SUPERFICIE DES PARCELLES	Nbre de SALLE	ETAT PHYSIQUE DES LOCAUX		OBSERVATIONS
							BON	MAUVAIS	
1	Mamadou KOUNTA A	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/1976	1 ^{er} c	?	6	6		
2	Mamadou KOUNTA B	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/1992	1 ^{er} c	?	7	6		1
3	Mamadou KOUNTA C	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/1996	1 ^{er} c	?	6	6		
4	Mamadou KOUNTA G	Ancien village (Kalabancoro)	20/10/2004	1 ^{er} c	?	6	3		3
5	Mamadou KOUNTA A	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/1981	2 ^{eme} c	?	3	3		
6	Mamadou KOUNTA C	Ancien village (Kalabancoro)	12/10/2000	2 ^{eme} C	?	3	3		
7	Mamadou KOUNTA F	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/2004	2 ^{eme} C	?	3	3		
8	Kalabancoro D	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/1998	1 ^{er} C	?	6	6		
9	Kalabancoro E	Koulouba (Kalabancoro)	1/10/2002	1 ^{er} C	?	6	6		
10	Kalabancoro F	Heremakoro (Kalabancoro)	1/10/2002	1erC	?	4	3		1
11	Kalabancoro H	Koulouba (Kalabancoro)	1/10/2004	1 ^{er} C	?	4	3		1
12	Kalabancoro B	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/1995	2 ^{eme} C	?	3	3		
13	Kalabancoro D	Koulouba (Kalabancoro)	1/10/2002	2 ^{eme} C	?	3	3		
14	Kalabancoro E	Heremakoro	1/10/2003	2 ^{eme} C	?	3	3		

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

15	Kalabancoro G	(Kalabancoro) ADEKENE (Kalabancoro)	3/11/2004	2 ^{ème} C	?		3	3	
16	Kabala	Kabala	25/10/2004	1 ^{er} C	?		6	0	6
17	Tiebani	Tiebani	20/10/2004	1 ^{er} C	?		6	3	3
18	Tiebani	Tiebani	1/10/2006	2 ^{ème} C	?		3	3	
19	Somina	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/2000	1 ^{er} C	?		3	0	3
20	Tiebani	Tiebani	1/10/2004	1 ^{er} C	?		4	-	4
21	Saint Louis	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/1998	1 ^{er} C	?		6	-	6
22	Fraternité Kéné	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/1994	1 ^{er} C	?		9	9	
23	Hogona	Extension Sud (Kalabancoro)	1/10/2006	1 ^{er} C	?		4		4
24	Abdoulaye TOGO	Plateau (Kalabancoro)	1/10/1992	1 ^{er} C	?		8	0	8
25	Abdoulaye TOGO	Plateau (Kalabancoro)	13/08/2003	2 ^{ème} C	?		4		4
26	EMACO	Plateau (Kalabancoro)	25/11/1994	Complet	?		9		9
27	EDC	Plateau (Kalabancoro)	1/10/1998	Complet	?		15		15
28	La Discipline	Plateau (Kalabancoro)	1/10/2002	1 ^{er} C	?		4		4
29	Mains Unies I	Plateau (Kalabancoro)	1/10/1990	Complet	?		13		13
30	Les Elites	Plateau (Kalabancoro)	1/10/2001	1 ^{er} C	?		6		6
31	Amadou A. BA	Plateau (Kalabancoro)	1/10/2000	1 ^{er} C	?		6		6
32	Mademba Sy	Plateau (Kalabancoro)	21/09/2001	Complet	?		15	15	
33	Excellence	Plateau (Kalabancoro)	1/10/2002	Complet	?		10		10
34	Kampolo	Plateau (Kalabancoro)	1/10/2002	Complet	?		9		9
35	Setiguiso	Plateau	10/02/2004	2 ^{ème} C	?		3	3	

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

36	Le Hogon	(Kalabancoro) Kalabancoro Nerekoro	1/10/2000	Complet	?		9		9
37	Aboubacar II	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/1994	Complet	?		9		9
38	Avenir	Ancien village (Kalabancoro)	3/02/1995	Complet	?	3	16		13
39	Benkadi	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/2000	Complet	?		8		8
40	Clementine TRAORE	Kalaban Extension Sud (Kalabancoro)	1/10/2000	Complet	?		9		9
41	Espoir Kalaban	Koko ((Kalabancoro)	1/10/1994	Complet	?		9		9
42	F.A.D.O	Heremakono (Kalabancoro)	15/01/2000	Complet	?		7		7
43	La Fourmis	Nerekoro (Kalabancoro)	1/10/2006	Complet	?				
44	Mamadou KEITA	Koko (Kalabancoro)	1/10/1994	Complet	?		13		13
45	Mains Unies II	Extension Sud (Kalabancoro)			?				
46	M'Bemba Kanda KEITA	Tiebani (Kalabancoro)	1/10/2001	Complet	?		9		9
47	Namou SINAYOKO	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/2000	Complet	?		7		7
48	Groupe Lafia	Extension Sud (Kalabancoro)	1/10/2005	Complet	?				
49	Ousmane KANE	Sikoro (Kalabancoro)	1/10/2000	Complet	?		8		8
50	Le Savoir	Nénécoro (Kalabancoro)	1/10/1997	Complet	?		10		8
51	Simbo KEITA	Extension Sud (Kalabancoro)	8/06/1994	Complet	?		9		3
52	Succès Kabala	Kabala	1/10/1999	Complet	?		9		9
53	Youchaou	Extension Sud (Kalabancoro)	1/10/2000	Complet	?		9		9
54	Toumani SISSOKO	Ancien village (Kalabancoro)	18/1/1999	Complet	?		7		7
55	Aly DEM	ADEKENE	31/5/2006	1erC	?		8		8

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

56	Anoura	(Kalabancoro) ADEKENE	1/10/2006	1 ^{er} C	?		2		2
57	Baba SYLLA	(kalabaancoro) Extension Sud (Kalabancoro)	2/10/2000	1 ^{er} C	?		6		6
58	Baikissa BORE	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/2005		?				
59	Batieman	Kouloubieni (Kalabancoro)	1/10/2003	1 ^{er}	?		6		6
60	Barela	Tiebani			?				
61	Bollenka	Kabala	30/11/2003	1 ^{er} C	?		4		4
62	Binet TELLY	Nérékoro (Kalabancoro)	1/10/2003	1 ^{er} C	?		4		4
63	Daouda Souleymane DIARRA	Kabala	1/10/2004	1 ^{er}	?		6		6
64	Dramane TRAORE	Tiebani	27/7/2000	1 ^{er} C	?		6		6
65	FFPK	Kabala	1/10/2000	1 ^{er} C	?		3		3
66	Espoir Kabala	Kabala	1/10/2002	1 ^{er} C	?		4		4
67	Geny Georges DAO	Koulouba (Kalabancoro)	1/10/1999	1 ^{er} C	?		6		6
68	Koda	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/2002	1 ^{er}	?		5		5
69	L'Alliance	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/2002	1 ^{er}	?		6		6
70	La Bénédiction				?				
71	La Française	Extension Sud (Kalabancoro)	1/10/2002	1 ^{er} C	?		6		6
72	Le Mandé	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/2001	1 ^{er} C	?		4		4
73	Mamouroula	ADEKENE (Kalabancoro)	27/9/2004	1 ^{er}	?		6		6
74	Ilah Djiba	Plateau (Kalabancoro)	1/10/2002	1 ^{er} C	?		4		4
75	Intrepide	Nérékoro (Kalabancoro)	25/7/1998	1 ^{er}	?				
76	Sonni Ali Ber	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/2004	1 ^{er} C	?		10		10

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

77	Medersa com ADEKENE	ADEKENE (Kalabancoro)	1/10/2006	1 ^{er} C	?	2	2	
78	Al Kitab Wa Souna	Koulouba (Kalabancoro)	1/10/2001	1 ^{er} C	?	6	6	
79	Dar El Ouloum Islamia	Plateau (Kalabancoro)	1/10/1992	1 ^{er} C	?	8	8	
80	Al Haramaïni	Ancien village (Kalabancoro)	1/10/1995	Complet	?	7	7	
81	Al Ouloum Diné	Ancien village (Kalabancoro)	3/10/1996	1 ^{er} C	?	4	4	
82	Markazi Oul Islamia	Plateau (Kalabancoro)	1/10/2002	Complet	?			
83	Mouhamadiatou Zakiatou	Koko (Kalabancoro)	1/10/1997	Complet	?	6	6	
84	Siradjoul Mounir	Kabala	1/10/1999	1 ^{er} C	?	10	10	

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

TABLEAU N° 35 : LES LYCEES DANS LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	LYCEE	LOCALISATION	DATE DE CREATION	SUPERFICIE	NBRE DE SALLE	ETAT PHYSIQUE DES LOCAUX		observations
						BON	MAUVAIS	
1	Tamba DOUMBIA	Plateau (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	
2	Abdoulaye TOGO	Plateau (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	
3	Kampola	Plateau (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	
4	Manden basy	Plateau (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	
5	Koda	ADEKENE (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	
6	Bemba Kanda KEITA	Tiebani	En chantier	?	?	?	?	
7	Public de Kalabancoro	Ancien village (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	
8	Le Savoir	Kouloubeni (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

TABLEAU N° 36 : LES ECOLES PROFESSIONNELLES DANS LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	ECOLE PROFESSIONNEL	LOCALISATION	DATE DE CREATION	SUPERFICIEDES PARCELLES	NBRE DE SALLE	ETAT PHYSIQUEDES LOCAUX		OVSERVATIONS
						BON	MAUVAIS	
1	Centre de Formation Technique de Kalabancoro (CFTK)	Extension Sud (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	
2	Centre d'Enseignement Ousmane OUANE (CEPOW)	Kalabancoro	?	?	?	?	?	
3	Institut Supérieur de Formation et de Gestion d'Entreprise	Plateau (Kalabancoro)	?	?	?	?	?	

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Les données statistiques des écoles de la commune de Kalabancoro sont indiquées dans les tableaux 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 ci – après :

Tableau N° 37 EFFECTIFS DES ECOLES DU PREMIER CYCLE

1ere Année		2eme Année		3eme Année		4eme Année		5eme Année		6eme Année		Total Général								
G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T						
1906	2075	3981	1869	1571	3440	1657	1589	3246	1630	1350	2980	1306	1168	2474	1270	1095	2365	9638	8848	18486

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Nombre de classes : 454 ;
 Nombre de maîtres : 29 dont 12 Femmes ;
 687 contractuels dont 241 Femmes
 Nombre d'élèves par classe : 18 486/454 =40,7

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT

Tableau N°38 PREMIER CYCLE PUBLIC : 17

1ere Année		2eme Année		3eme Année		4eme Année		5eme Année		6eme Année		Total General								
G	T	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	T							
538	776	1314	614	476	1090	529	518	1047	722	564	1286	520	455	975	526	440	966	3449	3229	6678

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Nombre d'écoles : 17

Nombre de classes : 82 ;

Nombre de maîtres : 29 dont 12 femmes ;

687 contractuels dont 241 femmes

Nombre d'élèves par classe = 6678/62 = 107,7

Tableau N° 39 PREMIER CYCLE PRIVE : 57

1ere Année		2eme Année		3eme Année		4eme Année		5eme Année		6eme Année		Total General								
G	T	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	T							
993	943	1936	878	784	1662	794	749	1543	691	598	1289	583	546	1129	543	489	1032	4482	4109	8591

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Nombre d'écoles : 57

Nombre de classes : 290 ;

Nombre de maîtres : 0 ;

499 contractuels dont 148 Femmes

Nombre d'élèves par classe = 8591/290 = 29,6

Tableau N° 40 ECOLES COMMUNAUTAIRES PREMIER CYCLE : 8

Bureaux d'Etudes « LA SOUDANAISE »
BP : 8011 Sogoniko Derrière l'UNICEF – Bamako (MALI)

1ere Année		2eme Année		3eme Année		4eme Année		5eme Année		6eme Année		Total General								
G	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T							
155	142	297	190	143	333	180	146	326	114	78	192	93	75	168	95	90	185	827	674	1501

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Nombre de classes : 42 ;

Nombre de maîtres : 0 ;

52 contractuels dont 21 Femmes

Nombre d'élèves par classe = $1501/42 = 35,7$

Tableau N° 41: MEDERSA PREMIER CYCLE: 9

1ere Année		2eme Année		3eme Année		4eme Année		5eme Année		6eme Année		Total Général								
G	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T							
220	214	434	187	168	355	154	176	330	103	110	213	110	92	202	106	76	182	880	836	1716

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Nombre de classes : 40 ;

Nombre de maîtres : 0 ;

55 contractuels dont 6 Femmes

Nombre d' »élève par classe, $1716/40 = 42,9$

Tableau N° 42 Second Cycle Public : 9

7eme Année		8eme Année		9eme Année		Total Global					
G	F	T	G	F	T	G	F	T			
556	419	975	478	331	809	482	344	826	1516	1094	2610

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Tableau N° 43 Second cycle Privé : 23

Zeme Année	8eme Année		9eme Année		Total Global						
	F	T	F	T	G	F					
G											
382	332	714	324	302	626	383	364	747	1089	998	2087

Source : Bureaux d'Etudes « LA SOUDANAISE »

Nombre de classes : 71 ;

Nombre de maîtres : 0 ;

164 contractuels dont 10 Femmes ;

Nombre d'élèves par classe =2097/71=29.6

Tableau N° 44 Second cycle Medersa : 3

Zeme Année	8eme Année		9eme Année		Total Global						
	F	T	F	T	G	F					
G											
42	19	61	32	11	43	28	20	48	102	50	152

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

Nombre de classes : 7 ;

Nombre de maîtres : 13 contractuels

Nombres d'élèves par classe =157/7 = 22,4

Tableau N° 43 Second cycle Privé : 23

7eme Année	8eme Année			9eme Année			Total Global				
	F	T	G	F	T	G	F	T	G		
332	714	324	302	383	626	383	364	747	1089	998	2087

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Nombre de classes : 71 ;
 Nombre de maîtres : 0 ;
 164 contractuels dont 10 Femmes ;
 Nombre d'élèves par classe =2097/71=29.6

Tableau N° 44 Second cycle Medersa : 3

7eme Année	8eme Année			9eme Année			Total Global				
	F	T	G	F	T	G	F	T	G		
42	19	61	32	11	43	28	20	48	102	50	152

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Nombre de classes : 7 ;
 Nombre de maîtres : 13 contractuels
 Nombres d'élèves pae par classe =157/7 = 22,4

N°	Désignation	Localisation	Etat physique	Superficie de la parcelle	Obs
1	Marché Central	Kalabancoro ancien village	Mauvais	1,5 ha	Non aménagé
2	Marché	Kalabancoro Sud Est Extension	-	1,5 ha	
3	Marché	Heremakono	-	2 ha	
4	Marché	Kouloubleni Terminus	-	0,5 ha	
5	Marché	Kabala I	-	1 ha environ	
6	Marché	Kabala III	-	1 ha environ	
7	Marché	Tièbani	-	5 ha	
8	Banque de céréales	Kalabancoro Plateau		-	
9	Banque de céréales	Kalabancoro ancien village		-	
10	Marché à Volaille	Kalabancoro ancien village		-	
11	Points de vente de sable et de graviers sur la berge du fleuve Niger	Kalabancoro Bada		-	
12	Points de fabriques de pirogue au bord du fleuve au même titre que les exploitants de sable et gravier	Kalabancoro Bada		-	
13	Station Total	ADEKEN au bord du Goudron		-	
14	Station service	Kabala en chantier		-	
15	Pharmacies	7 le long du goudron et 8 dans le reste de		-	
		Kalabancoro	-	-	
16	Pharmacie vétérinaire	coté du Lycée	-	-	
17	Marché à volaille	Kalabancoro ancien village	Bon	3,25a	

Les informations sur les équipements commerciaux dans les autres localités de la Commune sont indiquées dans le tableau n° 46 ci – après :

TABLEAU N° 46 EQUIPEMENTS COMMERCIAUX DANS LES AUTRES LOCALITES DE LA COMMUNE

N°	Equipement	Localisation	Etat physique	Superficie de la parcelle	Observations
1	Marché	Gouana			
2	Marché	Sabalibougou		1 ha	
3	Marché	Siracoro		1,5 ha	
4	Marché	Kouralé			
5	Marché à bétail	Niamana		12 ha	
6	Garage	Niamana		19 ha	
7	Portssec entrepôts	Niamana		77 ha	
8	Abattoir Frigorifique	Sabalibougou	Bon	3 ha	
9	Station Mandé	Siracoro-Meguétana			
10	Parc à bétail	Niamana		12 Ha	

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

7.5 EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

Les informations sur les équipements touristiques et de loisirs dans la ville de Kalabancoro, entité constituée des localités de Kalabancoro de Tiébani et de Kabala sont indiquées dans le tableau N° 47ci- apr

Tableau N° 47 SITES TOURISTIQUES

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	OBSERVATIONS
1	Haut Fourneau	Tiébani	
2	Bosquet du Génie protecteur	Ancien village près du Lycée	
3	Baobab Sacré	Ancien village	
4	Bois Sacré Komotou	Ancien village	
5	Haut Fourneau	Kalabancoro	
6	Arbre Sacré	Ancien village	
7	Mare Sacrée	Kalabancoro Plateau	

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

8	Bois Sacré	Kabala près du centre sportif	
9	Puit sacré	Kabala	
10	Diètou	Kabala Est de la concession du chef de village	
11	Site Archéologique	Kabala	

Source Mairie de Kalabancoro

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	SUPERFICIE DES PARCELLES	OBS
1	Le Mofou	Près de la Gendarmerie	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
2	Hotel Restaurant Bar PIK 30 Diabougou	Kalabancoro bord du fleuve	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
3	Bar Restaurant la Paillote	ancien Village	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
4	Bar Binkady	Kalabancoro	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
5	Hotel Touramakan	Route de K.coro Kouloubeni	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
6	Restaurant Kanaga	Non Loin du marché kouloubeni	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
7	Auberge Restaurant SEWESSE	Niamana	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
8	Hôtel TIZIMIZI II	Niamana	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
9	Bar le Sofaroua	Kalabancoro	En dur	6 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO
10	Kalaban Loisir	ancien Village	En dur	9 a	Etablissements non conformes aux normes CEDEAO

Source Mairie de Kalabancoro

7.6 EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Les informations sur les équipements sportifs et culturels dans la ville de Kalabancoro, entité constituée des localités de Kalabancoro de Tiébani et de Kabala sont indiquées dans le tableau N° 49 ci- après :

Tableau N° 49 EQUIPEMENT SPORTIFS ET CULTURELS DANS LA VILLE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	SUPERFICIE	MATERIAUX	DATE CONSTR.	ETAT	OBSERVATIONS
1	Complexe sportif	Kabala (Centre Sportif Ousmane Bleni de Kabala)	80 ha	En dur	2000	Bon	
2	Terrain de Sport ASB	K.alabancoro Sud Est Extension	5 ha	En dur	2004	Bon	Il y a 3 ha pour ASB et 2 ha pour le quartier
3	Maison des jeunes	Kalabancoro Plateau	1ha				Non aménagé
4	Terrain de Sport	Kabala	1hat				Non aménagé
5	Salle de lecture	Kalabancoro					A réaliser
6	Cinéma	Kalabancoro Kabala Sirakoro					A réaliser

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Les informations sur les équipements sportifs et culturels dans les autres localités la commune de Kalabancoro sont indiquées dans le tableau N° 50 ci- après ;

TABLEAU N° 50 EQUIPEMENT SPORTIFS ET CULTURELS DANS LES AUTRES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	SUPERFICIE DE LA PARCELLE	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	DATE CONSTR.	ETAT	OBS
1	Complexe Socio Culturel et Educatif	Niamana	4ha	En dur		Bon	
2	Terrain de Sport	Sabalibougu					Il y a un terrain de sport non aménagé
		Niamana					
		Siracoro					
		N'Tabacoro					
		Diatoula					
		Gouana					

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

		Missala, Kouralé					
		Missalabougou					
		N'Golobougou					



Entrée du centre sportif de Kabala

7.7 EQUIPEMENTS CULTUELS

Les informations sur les équipements culturels de la ville de kalabancoro sont indiqués dans le tableau n° 51 ci – après :

TABLEAU N° 51 EQUIPEMENTS CULTUELS DE LA VILLE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	SUPERFICIE DES PARCELLES	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	DATE DE CONSTR.	ETAT PHYSIQUE	OBS
1	Mosquée Kalabancoro	Kalabancoro Adeken (nb : 3)					
2	Mosquée Kalabancoro	Kalabancoro ancien village (nb : 3)					
3	Mosquée Kalabancoro	Kalabancoro Kouloubeni (nb : 2)					
4	Mosquée de Kalabancoro	Kalabancoro plateau (nb : 3)					
5	Mosquée de Kalabancoro	Kalabancoro Koko					
5	Cimetières de Kalabancoro village	Ancien village de kalabancoro1	3 ha	En dur		bon	Non clôturé
		Ancien village de kalabancoro 3					Non clôturé
		Plateau 3					Non clôturé
		Adeken 1					Non clôturé
		Koulouba 2					Non clôturé
		Sud extension					Non clôturé
6	Cimetières de Tiébani	Tiébani 1 au bord Jggoudron	0.5 ha			Mauvais	Non clôturé et désaffecté
		Tiébani 2	18 ha				Non clôturé
7	Cimetières de Kabala	Kabala 2					

Les informations sur les équipements culturels dans les autres localités de la Commune de Kalabancoro sont indiquées dans le tableau n°52 ci – après :

TABLEAU N° 52 EQUIPEMENTS CULTUELS DANS LES AUTRES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	SUPERFICIE DE LA PARCELLE	ETAT PHYSIQUE	OBS
1	Mosquée de Sabalibougou	Sabalibougou			
2	Mosquée de N'Golobougou	N'Golobougou			
3	Mosquée de Kouralé	Kouralé			
4	Mosquée de Gouana	Gouana			
5	Mosquée de Missala	Missala			

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

6	Mosquée de Missabougou	Missabougou			
7	Mosquée de Sirakoro	Sirakoro			
8	Mosquée de Diatoula	Diatoula			
9	Mosquée de Niamana (nb : 2)	Niamana			
10	Mosquée de Sabalibougou	Sabalibougou			
11	Cimetières de Siracoro (nb :2)	- Sirakoro sur la route de N'Tabacoro - Sirakoro à l'entrée Ouest du village			
12	Cimetière de Sabalibougou	sabalibougou			
13	Cimetières de N'Golobougou (nb : 2)	N'Golobougou			
14	Cimentière N'Tabacoro	N'Tabacoro			
15	Cimetière de Kouralé	Kouralé			
16	Cimetière de Gouana	Gouana			
17	Cimetières de Missala	Missala			
18	Cimetières de Missabougou	Missalabougou			
19	Cimetière de Diatoula	Diatoula			
20	Cimetière de Niamana (1ha)	Niamana			

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

N.B. : Ces équipements en général ne sont pas clôturés et les superficie ne sont pas déterminées.

7.8 EQUIPEMENTS DE SECURITE

Les informations sur les équipements sécurité de la ville de kalabancoro sont indiqués dans le tableau n° 53 ci – après :

TABLEAU N° 53 EQUIPMENTS DE SECURITE DE LA VILLE DE KALABANCORO

DESIGNATION	LOCALISATION	SUPERFICIE DES PARCELLES	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	DATE DE CONSTR	ETAT PHYSIQUE	OBS
Brigade territoriale de la gendarmerie	Ancien village de Kalabancoro	6 a	En dur	2002	bon	

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Les informations sur les équipements sécurité dans les autres localités de la Commune de Kalabancoro sont indiqués dans le tableau n° 56 ci – après :

Tableau N° 54 EQUIPMENTS DE SECURITE DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	SUPERFICIE DES PARCELLES	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	DATE DE CONSTR.	ETAT PHYSIQUE	OBS
1	Poste de sécurité	Gouana			2005		
2	Poste de sécurité	Siracoro meguétana			2006		
3	Poste de droit de traversée	Niamana			2006		

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

7.9 EQUIPEMENTS DE TRANSPORT

Les informations sur les équipements transport de la ville de kalabancoro sont indiqués dans le tableau n° 55 ci – après :

TABLEAU N° 55 EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE LA VILLE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	LOCALISATION	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	DATE DE CONSTR.	ETAT PHYSIQUE	SUPERFICIE DES PARCELLES	OBS
1	Parking	A l'Ouest du marché de Heremakono	En dur		Bon		en location
2	Auto -Gare	K.coro Kouloubeni	En dur		Bon		en location
3	Auto -Gare	Terminus Nérécoro	En dur		Bon		en location
4	Auto -Gare	Kabala Terminus	En dur		Bon		en location

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Circulation Routière :

Il existe une seule grande voie aménagée dépourvue de panneau de signalisation. Les voies dégradées ne bénéficient pas d'entretien.

Il faut signaler :

- l'incivisme des usagers ;
- les risques liés au transport mixte ;
- les surcharges ;
- l'incivisme des conducteurs de pinasses pendant la période des hautes eaux ;
- l'insuffisance des voies aménagées freinant la fluidité.

Cet état de fait permet d'expliquer les accidents.

Sécurité :

La divagation des animaux sur les voies constitue un risque pour la circulation.

Les bars, les gargotes et les Cabarets constituent de véritables refuges pour des délinquants.

Par sa proximité au District de Bamako, Kalabancoro constitue un lieu de refuge propice pour les bandits de Bamako. Cependant l'implantation de la Brigade de la gendarmerie a apporté une réduction du banditisme et l'instauration de la quiétude pour la population. Le problème est que la population est moins coopérative avec les forces de sécurité.

DEUXIÈME PARTIE : RAPPORT DE PLANIFICATION

INTRODUCTION

I ZONAGE

1.1 Zones d'Habitat

1.1.1 Zones d'habitat existantes

La ville de Kalabancoro, constituée des localités de Kalabancoro, de Tièbani et de Kabala couvre une superficie totale de 2 300ha dont 1500 ha pour Kalaban-Tièbani et 800 ha pour Kabala Elle doit être viabilisée à travers l'aménagement de la voirie et la réalisation des réseau d'électricité, d'adduction d'eau et d'assainissement.

Il est prévu la réhabilitation de tous les villages sauf Gouana et Missala situés dans le couloir aérien.

1.1.2 Futures zones de l'habitat

Ville de Kalabancoro.

La prévision des besoins en terrain à bâtir a été faite sur les bases suivantes :

- le nombre de personnes par concession : 9.04 ;
- la taille de la parcelle 300 m² (20 m x 15 m).
- La balance du territoire : 60 % pour l'habitat et 40 % pour la voirie, les équipements et les espaces verts.

Besoins en espace pour l'habitat pour la ville de Kalabancoro

TABLEAU N° 56 BESOIN EN ESPACE POUR LA VILLE DE KALABANCORO

Année	Population	Variation	Nb Personnes par Concession	Nb Concession	Taille Parcelle m ²	Besoins pour l'habitation en ha	Besoin en espace pour la voirie, les équipements et les espaces verts	Total des besoins en espace en ha
1998	26 413			2608				
2006	53 017	26 604	9,04	2943	300	88	59	147
2011	81 948	28 931	9,04	3200	300	96	64	160
2016	126 666	44 719	9,04	4947	300	148	99	247
2021	195 788	69 121	9,04	7646	300	229	153	382
2026	302 628	106 841	9,04	11819	300	355	236	591
Total						917	611	1528

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Les besoins en espace pour l'habitat s'élèvent donc à 1528 ha
Ces besoins sont localisés au Sud de Kabala, au Nord, au Sud et à l'Est de N'Golobougou, à l'Ouest de Kouralé et dans les concessions rurales de Kabala

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Urbanisme du District de Bamako, il est prévu 135 Ha dans la ville de Kalaban-Coro pour faire loger une population s'élevant à 33 486 personnes.

NIAMANA

Les besoins en espace pour l'habitat dans la localité de Niamana sont indiqués dans le tableau N° 57 ci-après :

TABLEAU N° 67 BESOIN EN ESPACE DE NIAMANA

Année	Population	Variation	Nb Personne /Concession	Nb Concession	Taille Parcelle. m ²	Besoins pour l'habitation en ha	Besoin en espace pour voirie,éq. u. Espaces verts	Total des besoins en espace en ha
1998	1 268							
2006	2 545	1277	9,04					
2011	3 934	1 389	9,04	154	300	4,6088	3,0726	7,6814
2016	6 080	2 147	9,04	237	300	7,1238	4,7492	11,8731
2021	9 399	3 318	9,04	367	300	11,0113	7,3409	18,3521
2026	14 527	5 129	9,04	567	300	17,0201	11,3467	28,3668
Total								66,2734

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Les besoins en espace pour l'habitation s'élèvent donc à 66ha
Ces besoins sont localisés à Niamana dans les zones d'extension

SABALIBOUGOU

Les Besoins en espace pour l'habitat dans la localité de Sabalibougou sont indiqués dans le tableau dessous :

TABLEAU N° 58 BESOIN EN ESPAAACE DE SABALIBOUGOU

Année	Population	Variation	Nb Personne /Concession	Nb Concession	Taille Parcelle. m ²	Besoins pour l'habitation en ha	Besoin en espace pour voirie,éq. u. Espaces verts	Total des besoins en espace en ha
1998	652		9,04					
2006	1 309	657	9,04	72.7	300	2.18	1.45	3,63
2011	2 023	714	9,04	79	300	2,3705	1,5803	3,9509
2016	3 127	1 104	9,04	122	300	3,6641	2,4427	6,1068
2021	4 834	1 707	9,04	189	300	5,6636	3,7757	9,4393
2026	7 472	2 638	9,04	292	300	8,7541	5,8361	14,5902
Total								37,7172

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Les Besoins en espace pour l'habitat dans la localité de Sirakoro Méquetana sont indiqués dans le tableau n°58 ci-dessous :

TABLEAU N° 59 BESOIN EN ESPACE DE SIRACORO MEGUETANA

Année	Population	Variation	Nb Pers /Conces sion	Nb Conces sion	Taille Parcell e m ²	Besoins pour l'habitati on en ha	Besoin en espace pour voirie,éq u. Espaces verts	Total des besoins en espace en ha
1998	4 346							
2006	8 723	4377						
2011	13 483	4 760	9,04	527	300	15,7968	10,5312	26,3280
2016	20 841	7 358	9,04	814	300	24,4170	16,2780	40,6950
2021	32 213	11 373	9,04	1258	300	37,7412	25,1608	62,9020
2026	49 792	17 579	9,04	1945	300	58,3364	38,8909	97,2274
Total						136,2914	90,8610	227,1524

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

1.2 Zones d'Activités

1.2.1 Zone de Bureaux

Il est prévu une zone de bureaux de 30 ha au Sud de Kabala, au Nord de N'Golobougou, l'Est du fleuve du Niger

1.2.2 Zone Commerciale

Il est prévu une zone commerciale de 50 ha le long du fleuve Niger après le lotissement de Kabala.

1.2.3 Zone scolaire et universitaire

Il est prévu une zone scolaire et universitaire de 50 ha au Sud de Kabala, au Nord de N'Golobougou et à l'Ouest de Kouralé.

1.2.4 Zone Artisanale

Il est prévu une zone artisanale de 15 ha à Kabala à proximité de la future zone commerciale et une autre de .15 Ha à N'Tabacoro avec des activités de ferronnerie et de réparation mécanique.

1.2.5 Zone Hôtelière

Il est prévu :

- une (01) zone hôtelière d'une superficie de 9 ha à Kalabancoro le long du fleuve Niger ;
- une zone (01) hôtelière d'une superficie de 6 ha chacune à Kabala ;
- une (01) zone hôtelière d'une superficie 4 ha à N'Golobougou ;
- une (01) zone hôtelière d'une superficie 2 ha à Sabalibougou.

1.2.6 Zone d'Hydrocarbures

La zone d'hydrocarbure prévue à Dougouracoro dans le cadre du Schéma Directeur d'Urbanisme du District de Bamako d' une superficie de 40 ha est maintenue.

1.2.7 Zone de Douane et d'Entrepôts

Le port sec d'une superficie de 77 Ha, prévu dans le cadre du Schéma Directeur d' Urbanisme du District de Bamako à Niamana est la zone de Douane et d'Entrepôts

1.3 Armature Verte

Il est prévu :

- la réalisation de la ceinture verte de la zone aéroportuaire dans le cadre du Schéma Directeur d'Urbanisme du District de Bamako ;
- la plantation d'arbres le long des cours d'eau (fleuve Niger, Marigots) se trouvant dans l'entité Kalabancoro, Tiébani et Kabala ;
- le maintien et le développement des activités de maraîchage dans le village de Kabala ;
- le maintien et l'entretien des espaces verts de la zone aéroportuaire ;
- la préservation du bosquet de Sirakoro-Meguétana ;
- la plantation d'arbres le long des cours d'eau (fleuve Niger, Marigots) se trouvant dans la commune et le canal de Baguinéda passant à Sabalibougou ;
- le maintien et le développement des activités de maraîchage dans les villages de Sirakoro-Meguétana, N'Tabacoro, Sabalibougou et Missalabougou.

1.4 Réserves foncières

Les réserves foncières prévues dans les différentes localités sont les suivantes :

- au moins 500 ha pour la ville de Kalabancoro ;
- 15 ha pour Niamana ;
- 60 ha pour Sirakoro-Meguétana ;
- 10 ha pour Sabalibougou.

En ce qui concerne les autres villages devant faire l'objet de réhabilitation, on peut adopter le principe de un tiers des espaces qui seront viabilisés.

Il est prévu dans le Schéma Directeur d'Urbanisme du District de Bamako une réserve foncière de 300 ha

II. VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS - ENVIRONNEMENT**2.1 VOIRIE****VILLE DE KALABANCORO****2.1.1 VOIES A CREER**

Il sera créé une voie de berge de 50 m d'emprises de Kabala à N'Golobougou sur 5,00 Km.

2.1.2. VOIES A AMENAGER**TABLEAU N°64 VOIES A AMENAGER**

N°	DESIGNATION	DEBUT	FIN	EMPRISE (m)	LONGUEUR (Km)	REVETEMENT
1	Voie N°1	Baco-Djikoroni	Limite de la commune	30	15,00	bitume
2	Voie N°2	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 36	Le fleuve Niger au niveau de l'îlot Z	20	1,30	
3	Voie N°3	Voie N°18 niveau de l'îlot 211 bis	Le fleuve Niger au niveau de l'îlot YQ	20	1,90	
4	Voie N°4	Voie N° 18 au niveau de l'îlot 121	Voie 5 au niveau de l'îlot D	20	0,63	
5	Voie N°5	Voie N° 17 au niveau de l'îlot CO bis	Voie N° 4 au niveau de l'îlot D	20	1,40	
6	Voie N°6	Voie N° 1 au niveau de l'îlot au niveau de l'îlot AI	Voie N° 9 au niveau de l'îlot 874 après avoir croisé les voies : N° 7 au niveau de l'îlot 340 Et N°21 au niveau de l'îlot 889	20	4,00	
7	Voie N°7	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 256	Kalabancoura après avoir traversé le marigot situé entre « Kouloubléni » et « Koulouba »	20	3,75	
8	Voie N°8	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 42	Ilot N° 133 après avoir longé le nord du maché de kalabancoro et l'îlot 47	20	2 030,00	
9	Voie N°9	Voie N° 8 au niveau de l'îlot 997	Emprise de la ligne de haute tension	20	2,20	
10	Voie N° 10	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 108	Zone aéroportuaire après avoir longé les îlots 120 et 171 de Tiébani ainsi que les îlots 947, 968 et HB de Kalabancoro Sud-Ouest	20	3,45	
11	Voie 11	Voie N° 1 au niveau de l'îlot Q	Piste de Gouana en longeant les îlots 26 à 77 de Kabala Est	20	3,70	-
12	Voie 12	Voie N° 1 au niveau de l'îlot DX (concession rurale 45	Piste vers Gouana après avoir longé les îlots EJ et EH	20	4,70	
13	Voie 13	Voie N° 6 au niveau de	Voie N° 17 au	20	2 900,00	

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	DEBUT	FIN	EMPRISE (m)	LONGUEUR (Km)	REVETEMENT
		l'îlot 756	niveaaau de l'îlot au niveau de l'îlot 504 après avoir longé les îlots 344 à 364 et 507 à 504			
14	Voie 14	Emprise de la ligne de haute tesion au niveau de l'îlot 822	Voie N° 17 au niveau de l'îlot N° 655 après avooir longé lesîlots 587 588, 589, 708 et 795	20	2 900,00	
15	Voie 15	Voie N° 3 au niveau de l'îlot M	Le marigot servant de limite entre Kalabancopro et Baco-Djikoroni après avoir longé les îlots 48, 4 et MN	20	1, 30	
16	Voie 16	Voie 13 au niveau de l'îlot DQ	Voie N° 18 au niveau de l'îlot 22 après avoir longé l'ouest de l'îlot C	20	1,10	
17	Voie 17	Avant le pont à l'entrée de kalabancoro	Garantiguibouou.Elle set de limite entre Kalancoro et Kalabancoura	30	4,69	
18	Voie 18	Voie N° 17 au niveau de l'îlot 8 bis	Voie N° 4 au niveau de l'îlot 121 après avoir longé les îlots 9, 16, 22, EB	20	1,95	
19	Voie 19	Voie N° 4 au niveau de l'îlot 125	^Noie N° 6 au niveau de l'îlot 276 apr_s avoir longé les îlots 129 et 134	20	0,80	
20	Voie 20	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 270	Voie N° 6 au niveau de l'îlot 289	20	1,15	
21	Voie 21	Voie N° 6 au niveau de l'îlot 300	Voie N° 13 au niveau de l'îlot 348	20	0,400,00	
22	Voie 22	Voie N° 1 au niveau de l'îlot XG	Piste de Gouana après aaaaaavoir longé lzs îlots 11,196, de Kabala et les îlots LY, ML, QA et KV	15 sur 1,00 Km ett 20 m sur 2,65 Km	3 650,00	
23	Voie 23	Voie 10 au niveau de l'îlot 153	Voie 11 au niveau de l'îlot GG après avoir longé croisé la voie 22 au niveau d e l'îlot XW	20 m eur 0,50 Km Et 15 m sur 1,20 Lm	1,70	
24	Voie 24	Voie N° 10 au niveau de l'îlot 969	Voie N° 11 au niveau de l'îlot 58 après avoir croisé la voie 22 au niveau de l'îlot MC	20	3 ,00	
25	Voie 25	Voie N° 11 au niveau de l'îlot BC	Voie N° 12 au niveau de l'îlotEJ	20	1,60	
26	Voie 26	Voie N° 11 au niveau de l'îlot 86	Voie N° 12 au niveau de l'îlot 125 après avoir longé les îlots E	20	4,70	

LOCALITES TRAMEES SE TROUVANT DANS LA COMMUNE DE KALABANCORO

Autres villages lotis

NIAMANA

Le maillage de la voirie dans cette localité est aussi d'orientation Est- Ouest et Nord-Sud

SIRACORO MEGUETANA

On retrouve à Siracoro Meguéтана le même type de maillage décrit pour Niamana et kalaba,coro

SABALIBOUGOU

La voirie principale de Sabalibougou ne se présente pas sous la forme d'un maillage. Les intersections se présentent plutôt comme des pattes d'oie.(à trois voies)

La voirie secondaire et tertiaire est d'orientation Est –Ouest et Nord -Sud

2.1.1.3 Villages à réhabiliter

Le maillage résultera des dispositions qui seront arrêtées lors des études détaillées de réhabilitation. Ces études seront menées dans le cadre des études des PUS (Plans d'urbanisme sectoriel)

S'agissant des localités tramées, il est recommandé d'aménager les voies.

SABALIBOUGOU

Voie N°2 :

Elle part du talweg situé à l'Ouest de Sabalibougou au sud de l'îlot 66 et longe la partie Sud des îlots 67, 60, 42,78 et 97 jusqu'à la sortie Est du village

Elle sera prolongée par une voie qui rejoindra le canal à partir de la limite nord de la place publique située à coté de l'îlot 65 sur une longueur de 300m et traversera le TF n° 10796

. Elle est à bitumer avec un caniveau de chaque coté, des dalots de traversées et l'éclairage public

Voie N°3 :

Elle part du canal à partir du pont , passe à l'Est des îlots 5, 42,115 et continue jusqu'à l'îlot 193

Elle est large de 20 m et longue de 1480 m.

. Elle est à bitumer avec un caniveau de chaque coté, des dalots de traversées et l'éclairage public

Voie N°4 :

Elle part de

Elle est à aménager sur sa largeur actuelle de m . Elle mesure 2000 m de long.

Elle est à bitumer avec un caniveau de chaque coté, des dalots de traversées et l'éclairage public

2 NIAMANA

A partir de la RN6, elle rejoindra la voie NIAMANA DOUGOURAKORO sera aménagée de traversées et éclairage public qui rejoindra la voie n°1 de NIAMANA.

Voie N°8 :

Elle relie les voies N°11 et 7 du sud des îlots 307 et 73 de NIAMANA

Les voies 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 seront toutes bitumées, avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversées et l'éclairage public et en maintenant leur largeur actuelle de 20 m.

3 SIRAKORO MEGUETANA

Les voies N° 1, 2, 6 et 7 toutes larges de 24 m seront bitumées, avec un caniveau sur chaque côté de la voie, des dalots de traversées et l'éclairage.

Les voies 3, 4, 5, 9, 10, 12 et 13 toutes larges de 16 m seront bitumées, avec un caniveau sur chaque côté de la voie, des dalots de traversées et l'éclairage.

La voie 14 sera aménagée en deux sens de circulation séparés par un terre-plein central d'au moins quatre m de large. Ce terre-plein recevra les poteaux de l'éclairage public.

Elle partira de la voie N°6 et la ligne haute tension jusqu'à la limite du lotissement.

L'emprise des deux voies de chaque sens de circulation sera de 15 m. La longueur est de 2300 m.

Elle est à bitumer avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversées et l'éclairage public.

2.1.1. VOIES A CREER (ROUTES INTER VILLAGE)

Voie N°4 :

Elle relie N'GOLOBOUGOU à KOURALE ; elle part du fleuve au nord de la concession rurale 108, croise la voie N°1 à l'ouest de la concession rurale 106, longe la partie nord des concessions rurales 55 126 jusqu'à la limite du lotissement rural, rejoint la voie N°42 au niveau du pont de KOURALE.

Elle est longue de 5000 m et a une emprise de 30 m de large.

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie N°3

L'accès à KOURALE, MISSALA et GOUANA se fera les voies N°42 et N°36. La voie 42 a une longueur de 1200 m et la voie N°36 a 1100 m soit une longueur totale de 2600m.

La voie 36 devrait être prolongée jusqu'à GOUANA sur une longueur de 800 m en suivant la piste GOUANA ZOUGOUME.

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Piste MISSALA, GOUANA, ZOUGOUME

Elle sera aménagée avec une emprise de 30 m sur une longueur totale de 6 900 m

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie KOURALE ZOUGOUME

Cette piste sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 m sur une longueur de 5100 m.

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

NGOLOBOUGOU BANCO

L'accès se fera par la voie N°1.

Voie GOUANA KALABAN COURA

Cette piste sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 m sur une longueur de 2400m .

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée et de l'éclairage public

Voie MISSALA- MISSALABOUGOU

La piste existante sera aménagée en une voie d'une emprise 30 m et servira de jonction entre les voies GOUANA-ZOUGOUME et KOURALE-ZOUGOUME jusqu'à MISSALABOUGOU sur une longueur de 3600m.

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté et l'éclairage public sur le tronçon Gouana Missalabougou et avec un fossé de drainage sur le tronçon Missalabougou Zougoumé

Voie MISSALABOUGOU SENOU.

La piste actuelle sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 m sur une longueur de 4500 m.

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie SENOU DIATOULA.

La piste Sénou –Diatoula sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 sur ne longueur totale de 6900 m.

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie SIRACORO TABAKORO.

La piste Siravoro –N'Tabakoroa sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 sur ne longueur totale de 6 300 m.

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Liaison BAMAKO -SIRACORO

L'accès à Siracoro à partir de Bamako se fera par :

- Une voie à créer entre Yirimadjo et Siracoro d'une emprise de 30. m ;
- L'aménagement de l'actuelle piste reliant la RN 7 à Siracoro Mequétanaà partir du poste de la gendarmerie avec une emprise de 30 m sur une longueur de 2 500 m

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie N'TABAKORO NIAMANA

La piste N'Tabacoro -Niamana sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 m et d'une longueur de 4 800 m

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie TABAKORO DIATOUA

La piste N'Tabacoro -Diatoula sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 m et d'une longueur de 5 400 m

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie MISSABOUGOU SABALIBOUGOU

Une deuxième voie sera aménagée sur la berge droite du canal de Baguinéda Cette voie sera à sens unique et permettra l'entrée dans le village.

La sortie du village se fera par l'actuelle voie située sur la berge gauche du canal qui deviendra également à sens unique

Ces voies auront des emprises de 15 m

Elles sont à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie SABALIBOUGOU DOUGOURAKORO

La piste Sabalibougou -Dougourakoro sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 m et d'une longueur de 2 100 m

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Voie NIAMANA DOUGOURAKORO :

La piste Niamana -Dougourakoro sera aménagée en une voie d'une emprise de 30 m et d'une longueur de 4 500 m

Elle est à aménager en latérite avec un caniveau de chaque côté, des dalots de traversée.

Accès à BINABOUGOU et N'GOMI

L'accès à cet ensemble sera assuré par :

- le prolongement de la voie de 30 m de l'HIPPODROME EXTENSION ;
- la création d'une liaison avec Kati Les caractéristiques de cette liaison seront définies lors des études dont elle fera l'objet

2.1.2. OUVRAGES D'ART

2.1.2.1 KALABANCORO – TIEBANI – KABALA ET LIASONS ENTRE LES DIFFERENTS VILLAGES

Ouvrage N°1 :

Situé à la limite nord de la voie N°18 sur le marigot, il est à créer

Ouvrage N°2 :

Situé au début de la limite nord de la voie n°1 sur le marigot séparant KALABANCORO de BACO – DJIKORONI, il est à réhabiliter.

Ouvrage N°3 :

C'est un ouvrage existant situé au Nord des îlots 9 et 6bis sur la rigole séparant KALABANCORO de BACODJIKORONI à la limite nord de la voie en°18 sur le marigot. Il est à réhabiliter.

Ouvrage N°4 :

Ouvrage existant appelé pont TIETELI, il est à réhabiliter.

Ouvrage N°5 :

Ouvrage situé sur la rivière coulant sous le pont TIETELI au niveau de l'îlot 140 bis, il est à créer.

Ouvrage N°6 :

Situé à l'ouest des îlots 507, 508, et 509, il est à créer

Ouvrage N°7 :

Il situé entre les îlots 427 bis, 349 bis, cet ouvrage est à créer

Ouvrage N°8 :

Situé sur la voie n°4 entre les îlots entre des îlots 340 et 385, il est à créer.

Ouvrage N°9 :

Situé sur le « KABALAKO », cet ouvrage est à réhabiliter.

Ouvrage N°10 :

Situé à la limite de la commune sur la rivière coulant au sud de N'GOLOBOUGOU, il est à réhabiliter.

Ouvrage N°11 :

Situé à KOURALE sur le « KABALAKO », il est à réhabiliter.

Ouvrage N°12 :

Situé au sud de KOURALE sur la voie reliant KOURALE à NGOLOBOUGOU, il est à créer.

Ouvrage N°13 :

Sur la voie reliant GOUANA à ZOUGOUME au niveau de la rivière, il est situé au sud de KOURALE sur la voie reliant KOURALE à NGOLOBOUGOU. Il est à créer.

Ouvrage N°14 :

Situé sur la voie reliant KOURALE MISSALA GOUANA, il est à créer.

Ouvrage N°15 :

Situé sur la voie reliant MISSALA MISSALABOUGOU, cet ouvrage est à créer.

Ouvrage N°16 :

Situé sur la voie MISSALABOUGOU SENOU, il est à créer.

Ouvrage N°17 :

Situé sur la voie SENOU DIATOUULA, il est à créer.

Ouvrage N°18 et 19 :

Situé sur la voie DIATOUULA - FARAKO – N'TABAKORO, ces ouvrages sont à créer.

Ouvrage N°20 et 21 :

Ils se trouvent sur la voie SIRAKORO –N'TABAKORO, ces ouvrages sont à réhabiliter.

Ouvrage N°22 et 23 :

Ils sont situés sur la voie TABAKORO NIAMANA. Ils ont à créer.

Ouvrage N°24 :

Il est situé sur la voie NIAMANA DOUGOURAKORO, il est à créer.

Ouvrage N°25 :

Il se situe sur la voie DOUGOURAKORO SABALIBOUGOU. Il est à créer.

Ouvrage N°26:

Il est situé sur la voie MISSABOUGOU SABALIBOUGOU, il est à réhabiliter.

Ouvrage N°27 :

Il est situé sur la voie n°2 de MISSABOUGOU. C'est ouvrage à créer.

Ouvrage N°28:

Il est situé sur la voie n°3 de MISSABOUGOU au bord du canal, cet ouvrage est à réhabiliter.

Récapitulatif des ouvrages d'art dans Kalabancoron, Tièbani et Kabala

N°	Ouvrage d'Art	Localisation	Action à mener
1	Pont N°1	A la limite nord de la voie N°18 sur le marigot	A créer
2	Pont N°2	Au début de la limite Nord de la voie n°1 sur le marigot séparant KALABANCORO de BACO – DJIKORONI	A réhabiliter
3	Pont N°3	Au Nord des îlots 9 et 6bis sur la rigole séparant KALABANCORO de BACODJIKORONI à la limite Nord de la voie n°18 sur le marigot.	A réhabiliter
4	Pont N°4 (Pont Tièteli)		A réhabiliter
5	Pont N°5	Sur la rivière coulant sous le pont TIETELI au niveau de l'îlot 140 bis	A créer
6	Pont N°6	Situé à l'ouest des îlots 507, 508 et 509	A créer
7	Pont N°7	Entre les îlots 427 bis, 349 bis	A créer
8	Pont N°8	Sur la voie n°4 entre les îlots entre des îlots 340 et 385	A créer
9	Pont N°9	Situé sur le marigot « KABALA-KO »	A réhabiliter
10	Pont N°10	A la limite de la commune sur la rivière coulant au Sud de N'GOLOBOUGOU	A réhabiliter
11	Pont N°11	A Kouralé sur le marigot « KABALA-KO »	A réhabiliter
12	Pont N°12	Au Sud de Kouralé sur la voie reliant Kouralé à N'Golobougou	A créer
13	Pont N°13	Sur la voie reliant Gouana à Zougoume au niveau de la rivière, situé au Sud de Kourale sur la voie reliant Kourale à N'Golobougou	A créer
14	Pont N°14	Situé sur la voie reliant Kourale, Missala et Gouana	A créer
15	Pont N°15	Situé sur la voie reliant MISSALA MISSALABOUGOU	A créer
16	Pont N°16	Situé sur la voie MISSALABOUGOU SENOU	A créer
17	Pont N°17	Situé sur la voie SENOU DIATOULA	A créer
18	Pont N°18 et N°19	Situé sur la voie DIATOULA - FARAKO - N'TABAKORO	A créer
19	Pont N°20 et N°21	Se trouvant sur la voie SIRAKORO – N'TABAKORO	A réhabiliter

20	Pont N°22 et N°23	Situés sur la voie TABAKORO NIAMANA	A créer
21	Pont N°24	Situé sur la voie NIAMANA DOUGOURAKORO	A créer
22	Pont N°25	Situé sur la voie DOUGOURAKORO SABALIBOUGOU	A créer
23	Pont N°26	Situé sur la voie MISSABOUGOU SABALIBOUGOU	A réhabiliter
24	Pont N°27	Situé sur la voie n°2 de MISSABOUGOU	A créer
25	Pont N°28	Situé sur la voie n°3 de MISSABOUGOU au bord du canal	A réhabiliter

2.1.2.2 SIRAKORO

Ouvrage N°1 :

Il est situé sur la voie n°1 entre les îlots 3 et 48. IL est à créer.

Ouvrage N° 2 :

Il est situé sur la voie n°2 entre les îlots 2 et 94, il est à créer.

Ouvrage N°3 :

Il est situé au sud de l'îlot 99 sur la voie N°1, il est à créer.

Ouvrage N°4 :

Il est situé au sud de l'îlot 145 sur la voie N°1, il est à créer.

Ouvrage N°5 :

Il est situé sur la voie n°12 entre les îlots 137 et 140, il est à créer.

Ouvrage N°5 bis :

Il est situé sur l'intersection de la voie 13 bis et le marigot, il est à créer.

Ouvrage N° 6 :

Il est situé sur la voie n°13 entre les îlots 133 et 136, il est à créer.

Ouvrage N°7 et N° 8 :

Ils se trouvent sur le prolongement de la voie n°14 au niveau du marigot séparant SIRAKORO et les concessions rurales de DIATOULA, ils sont à créer.

Récapitulatif des ouvrages d'art de la localité de Sirakoro

N°	Ouvrage d'Art	Localisation	Action à mener
1	Pont N°1	Situé sur la voie n°1 entre les îlots 3 et 48	A créer
2	Pont N°2	Situé sur la voie n°2 entre les îlots 2 et 94	A créer
3	Pont N°3	Situé au sud de l'îlot 99 sur la voie N°1	A créer
4	Pont N°4	Situé au sud de l'îlot 145 sur la voie N°1	A créer
5	Pont N°5	Situé sur la voie n°12 entre les îlots 137 et 140	A créer
6	Pont N°5 bis	Situé sur l'intersection de la voie 13 bis et le marigot	A créer
7	Pont N°6	Situé sur la voie n°13 entre les îlots 133 et 136	A créer
8	Pont N°7 et N°8	Se trouvant sur le prolongement de la voie n°14 au niveau du marigot séparant SIRAKORO et les concessions rurales de DIATOULA	A créer

2.1.2.3 NIAMANA**Ouvrage N°1:**

Il est situé sur la voie n°3 à l'ouest de l'îlot 381 l'ouvrage n°1 est à créer.

Ouvrage N°2:

Il est situé sur la voie N°1 entre les îlots 366 et 358. Elle est à créer.

Ouvrage N°3 :

Il est situé sur la voie n°2 entre les îlots 338 et 335, c'est un ouvrage à créer.

Ouvrage N°4 :

Il est situé sur la voie N°4 entre les îlots 291 et 264, il à créer.

Ouvrage N°5 :

Il est situé sur la voie n°5 entre les îlots 226 et 235 bis, il est à créer.

Ouvrage N°6 :

Il est situé sur la voie n°6 entre les îlots 137 et 110, l'ouvrage n°6 est à créer.

Ouvrage N°7 :

Il est situé sur la voie n°7 entre les îlots 75 et 54, il est à créer.

Récapitulation des ouvrages d'art de la localité de Niamana

N°	Ouvrage d'Art	Localisation	Action à mener
1	Pont N°1	Situé sur la voie n°3 à l'ouest de l'îlot 381	A créer
2	Pont N°2	Situé sur la voie N°1 entre les îlots 366 et 358	A créer
3	Pont N°3	Situé sur la voie n°2 entre les îlots 338 et 335	A créer
4	Pont N°4	Situé sur la voie N°4 entre les îlots 291 et 264	A créer
5	Pont N°5	Situé sur la voie n°5 entre les îlots 226 et 235 bis	A créer
6	Pont N°6	Situé sur la voie n°6 entre les îlots 137 et 110	A créer
7	Pont N°7 et N°8	Situé sur la voie n°7 entre les îlots 75 et 54	A créer

2.1.2.4 SABALIBOUGOU

Ouvrage n°1 Pour franchir le canal au niveau de la voie à créer en prolongement de la voie n°3.

VILLE DE KALABANCORO**TABLEAU N°64 VOIES A AMENAGER**

N°	DESIGNATION	DEBUT	FIN	EMPRISE (m)	LONGUEUR (Km)	AMENAGEMENT
1	Voie N°1	Baco-Djikoroni	Limite de la commune	30	15,00	Elargissement à 30 m +bitume+caniveaux + éclairage public
2	Voie N°2 -	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 36	Le fleuve Niger au niveau de l'îlot Z	15	1,30	bitume+caniveaux + éclairage public
3	Voie N°3	Voie N°18 niveau de l'îlot 211 bis	Le fleuve Niger au niveau de l'îlot YQ	20	1,90	bitume+caniveaux + éclairage public
4	Voie N°4	Voie N° 18 au niveau de l'îlot 121	Voie 5 au niveau de l'îlot D	20	0,63	bitume+caniveaux + éclairage public
5	Voie N°5	Voie N° 17 au niveau	Voie N° 4 au niveau	20	1,40	bitume+caniveaux +

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	DEBUT	FIN	EMPRISE (m)	LONGUEUR (Km)	AMENAGEMENT
		de l'îlot CO bis	de l'îlot D			éclairage public
6	Voie N°6	Voie N° 1 au niveau de l'îlot au niveau de l'îlot AI	Voie N° 9 au niveau de l'îlot 874 après avoir croisé les voies : N° 7 au niveau de l'îlot 340 Et N°21 au niveau de l'îlot 889	20	4,00	bitume+caniveaux + éclairage public
7	Voie N°7	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 256	Kalabancoura après avoir traversé le marigot situé entre « Kouloubéni » et « Koulouba »	20	3,75	bitume+caniveaux + éclairage public
8	Voie N°8	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 42	Ilot N° 133 après avoir longé le nord du maché de kalabancoro et l'îlot 47	20	2 030,00	bitume+caniveaux + éclairage public
9	Voie N°9	Voie N° 8 au niveau de l'îlot 997	Emprise de la ligne de haute tension	20	2,20	bitume+caniveaux + éclairage public
10	Voie N° 10	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 108	Zone aéroportuaire après avoir longé les îlots 120 et 171 de Tiébani ainsi que les îlots 947, 968 et HB de Kalabancoro Sud-Ouest	20	3,45	bitume+caniveaux + éclairage public
11	Voie 11	Voie N° 1 au niveau de l'îlot Q	Piste de Gouana en longeant les îlots 26 à 77 de Kabala Est	20	3,70	bitume+caniveaux + éclairage public
12	Voie 12	Voie N° 1 au niveau de l'îlot DX (concession rurale 45	Piste vers Gouana après avoir longé les îlots EJ et EH	20	4,70	bitume+caniveaux + éclairage public
13	Voie 13	Voie N° 6 au niveau de l'îlot 756	Voie N° 17 au niveau de l'îlot au niveau de l'îlot 504 après avoir longé les îlots 344 à 364 et 507 à 504	20	2 900,00	bitume+caniveaux + éclairage public
14	Voie 14	Emprise de la ligne de haute tension au niveau de l'îlot 822	Voie N° 17 au niveau de l'îlot N° 655 après avoir longé les îlots 587 588, 589, 708 et 795	20	2 900,00	bitume+caniveaux + éclairage public
15	Voie 15	Voie N° 3 au niveau de l'îlot M	Le marigot servant de limite entre Kalabancoro et Baco-Djikoroni après avoir longé les îlots 48, 4 et MN	20	1,30	bitume+caniveaux + éclairage public
16	Voie 16	Voie 13 au niveau de l'îlot DQ	Voie N° 18 au niveau de l'îlot 22 après avoir longé l'ouest de l'îlot C	20	1,10	bitume+caniveaux + éclairage public
17	Voie 17	Avant le pont à l'entrée	Garantigoubouou.Elle	30	4,69	bitume+caniveaux +

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

N°	DESIGNATION	DEBUT	FIN	EMPRISE (m)	LONGUEUR (Km)	AMENAGEMENT
		de kalabancoro	set de limite entre Kalancoro et Kalabancoura			éclairage public
18	Voie 18	Voie N° 17 au niveau de l'îlot 8 bis	Voie N° 4 au niveau de l'îlot 121 après avoir longé les îlots 9, 16, 22, EB	20	1,95	bitume+caniveaux + éclairage public
19	Voie 19	Voie N° 4 au niveau de l'îlot 125	Voie N° 6 au niveau de l'îlot 276 après avoir longé les îlots 129 et 134	20	0,80	bitume+caniveaux + éclairage public
20	Voie 20	Voie N° 1 au niveau de l'îlot 270	Voie N° 6 au niveau de l'îlot 289	20	1,15	bitume+caniveaux + éclairage public
21	Voie 21	Voie N° 6 au niveau de l'îlot 300	Voie N° 13 au niveau de l'îlot 348	20	0,400,00	bitume+caniveaux + éclairage public
22	Voie 22	Voie N° 1 au niveau de l'îlot XG	Piste de Gouana après avoir longé les îlots 11, 196, de Kabala et les îlots LY, ML, QA et KV	15 sur 1,00 Km et 20 m sur 2,65 Km	3 650,00	bitume+caniveaux + éclairage public
23	Voie 23	Voie 10 au niveau de l'îlot 153	Voie 11 au niveau de l'îlot GG après avoir longé la voie 22 au niveau de l'îlot XW	20 m eur 0,50 Km Et 15 m sur 1,20 Lm	1,70	bitume+caniveaux + éclairage public
24	Voie 24	Voie N° 10 au niveau de l'îlot 969	Voie N° 11 au niveau de l'îlot 58 après avoir croisé la voie 22 au niveau de l'îlot MC	20	3,00	bitume+caniveaux + éclairage public
25	Voie 25	Voie N° 11 au niveau de l'îlot BC	Voie N° 12 au niveau de l'îlot EJ	20	1,60	bitume+caniveaux + éclairage public
26	Voie 26	Voie N° 11 au niveau de l'îlot 86	Voie N° 12 au niveau de l'îlot 125 après avoir longé les îlots E	20	4,70	bitume+caniveaux + éclairage public

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

TABLEAU N° 65 VOIES A AMENAGER DE SIRAKORO MEGUETANA

Désignation	Origine	Fin	Emprise	Longueur	Aménagement
Voie 1	Sud de l'îlot 64	RN7 après avoir longé les îlots 48, 1, 77, 88, 99, 91, 116 et 145	24	1,75	bitume+caniveaux + éclairage public
Voie 2	Limite Est entre Sirakoro Méquetana et le District de Bamako		24	0,94	bitume+caniveaux + éclairage public
Voie 3	Voie 2 au niveau de l'îlot 94	l'îlot 5 après avoir longé les îlots 74 et 28	24	0,180	bitume+caniveaux + éclairage public
Voie 4	Voie 1 au niveau de l'îlot 77	l'îlot 20 après avoir longé les îlots 65	24	1,000	Latérite+caniveaux
Voie 5	l'îlot 99	l'îlot 16	16	0,960	Latérite+caniveaux

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

Voie 6	Voie 1 au niveau de l'îlot 91	l'lot 13 après avoir longé les îlots 69 et 36	24	0,980	Latérite+caniveaux
Voie 7	Voie 1 au niveau de l'îlot 93	l'lot 14 après avoir longé les îlots 57 et 37	24	0,900	Latérite+caniveaux
Voie 8	Voie 1 au niveau de l'îlot 116	Emprise de la ligne haute tension après avoir longé les îlots 110 et 106	24	0,900	Latérite+caniveaux
Voie 9	Voie 1 au niveau de l'îlot 128	Emprise de la ligne haute tension après avoir longé les îlots 119 et 124	24	0,0	Latérite+caniveaux
Voie 10	Voie au niveau de l'îlot 144	Emprise de la ligne haute tension après avoir longé les îlots 138 et 134	24	1,20	Latérite+caniveaux
Voie 11	Voie 8 au sud des îlots 28, 40, 47, 108	l'lot 137	16	1,73	Latérite+caniveaux
Voie 12	Voie 9 au niveau de l'îlot 20	l'lot 133 après avoir longé les îlots 22 et 27	24	1,73	Latérite+caniveaux

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

NIAMANA

TABLEAU N° 66 VOIES A AMENAGER DE NIAMANA

Désignation	Origine	Fin	Emprise (m)	Longueur (Km)	Aménagement
Voie 1	Entrée du village	Sortie du village	50	7,000	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 2	RN6 au niveau de l'îlot 362	l'lot 207 puis vers Dougourakoro	20	2,50	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 3	RN6 au niveau de l'îlot 362	l'lot 382	20	0,760	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 4	RN6 au niveau de l'îlot 338	l'lot 348	20	0,740	Latérite + caniveaux de drainage
Voie 5	RN6 au niveau de l'îlot 224	l'lot 200	20	1,480	Latérite + caniveaux de drainage
Voie 6	RN6 au niveau de l'îlot 108	l'lot 96	20	1,020	Latérite + caniveaux de drainage
Voie 7	RN 6 au niveau de l'îlot 62	l'lot 34	20	1,38	Latérite + caniveaux de drainage
Voie 8	Voie 13	l'lot 11	20	3,360	Latérite + caniveaux de drainage
Voie 9	Au Sud de l'îlot 311	l'lot 17	20	3,140,	Latérite + caniveaux de drainage
Voie 10	Voie 8	l'lot 24	20	2,040	Latérite + caniveaux de drainage

Source : Bureau d'Etudes « LA SOUDANAISE »

SABALIBOUGOU**TABLEAU N° 67 VOIES A MENAGER DE SAVALIBOUGOU**

Désignation	Origine	Fin	Emprise (m)	Longueur (Km)	Aménagement
Voie 1	Missabougou	Pont sur le canal de Baguinéda	15	3,00	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 2	Au Sud de l'îlot 66 (Talweg à l'Ouest de Sabalibougou)	Sortie est du village	25	2,26	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 3	Pont sur le canal	l'lot 193	20	1,480	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public

Tableau N° 68 VOIRIE A CREER : LIAISON ENTRE LES VILLAGES

DESIGNATION	LOCALISATION	Emprise ml	Longueur Km	Aménagement
Voie 1	N'Golobougou - Kouralé	30	5 000,00	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 2	Kouralé-Missala-Gouana	30	0,200	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 3	Missala-Gouana-Zougmé	30	5,100	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 4	N'Golobougou Banco	30		Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 5	Gouana-kalabancoro	30	2,400	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 6	Missala-Missalabougou	30	3,600	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 7	Missalabougou-Sénou	30	4,500	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 8	Sénou-Diatoula	30	6,900	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 9	Missalabougou-Zougoumé	30	6, 000	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 10	Siracoro-N'Tabakoro	30	6,300	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 11	RN 7 Siracoro	30	2,500	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 12	N'tabakoro-Niamana	30	4,800	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 13	N'Tabakoro- Diatoula	30	5,400	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 14	Missabougou-Sabalibougou	30	3,000	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 15	Sabalibougou-Dougourakoro	30	2,100	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 16	Niamana-Dougourakoro	30	4,500	Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public
Voie 17	Binabougou-Route de Kati	30		Bitume + caniveaux de drainage + éclairage public

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

2.2. RESEAUX DIVERS

2.2.1. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

KALABANCORO

Il est prévu la réalisation du plan d'extension élaboré par l'EDM sous la dénomination de « Plan réseau eau de KALABANCORO » en date du 19 juillet 2006 pour couvrir toutes les zones non desservies et suivre le rythme d'extension de la ville.

Il est prévu une station de pompage à Kabala sur une superficie de huit (8) ha

NIAMANA, SIRAKORO, SABALIBOUGOU

Il y a lieu de prévoir la réalisation d'une adduction d'eau sommaire comprenant des forages, des châteaux et des bornes fontaines dans chacune de ces localités.

AUTRES VILLAGES

Il est prévu la réalisation de forages, de puits à grand diamètre et d'abreuvoirs

2.2.2. ELECTRICITE

VILLE DE KALABANCORO

Il est prévu d'étendre le réseau EDM aux zones d'extension.

NIAMANA, SABALIBOUGOU ET SIRAKORO

Il est prévu leur alimentation en électricité à partir du réseau EDM.

AUTRES VILLAGES :

Il est prévu leur alimentation à partir du système décentralisé.

2.2.3 Télévision et radio :

Il est prévu la création de radios communautaires.

2.2.4 Le réseau téléphonique

Deux câbles souterrains de 1000 paires chacun seront posés sous la voie n°1.

Le premier câble aboutira sur la SR (station de répartition) qui sera installée au niveau du marché de l'ancien village de Kalabancoro.

. Le second câble aboutira sur la SR qui sera installée au niveau de la gendarmerie.

La couverture totale de la commune se fera par le système "WASSA » et les réseaux GSM.

2.3 ENVIRONNEMENT

2.3.1 ASSAINISSEMENT

Drainage des eaux pluviales :

Le drainage des eaux pluviales sera assuré, dans toutes les localités, par les caniveaux prévus le long des principales voies et les collecteurs naturels que sont les marigots et les talwegs qui seront aménagés.

Gestion des déchets liquides

Il est prévu :

- la réalisation de puisards améliorés dans les concessions et les lieux d'activités ;
- la dotation de la commune en camions « spiros » pour la vidange des latrines ;
- la réalisation de latrines améliorées dans les lieux publics et dans les familles ;
- l'aménagement d'un lieu pour la vidange des camions « spiros ».

Gestion des déchets solides

Il est prévu :

- la mise en place dans la commune, d'un service de voirie équipé avec les matériels nécessaires ;
- l'amélioration du système de pré collecte, des conditions du transit et d'évacuation des déchets solides ;
- l'aménagement de dépôts de transit ;
- l'identification et la réalisation d'une décharge finale dans le cadre de l'intercommunalité avec le District de BAMAKO et les communes voisines ;
- la collecte et l'acheminement des déchets biomédicaux vers l'hôpital du Point G pour leur incinération.

Les dépôts de transit de la ville de Kalabancoro seront localisés comme suit :

Dépôt n°1 : situé à KALABANCORO entre les lots 475 et 474.

Dépôt n°2 : Situé à TIEBANI entre les lots 124 et 123

Dépôt n°3 : situé à KALABANCORO sud ouest à l'ouest de l'îlot 907.

Dépôt n°4 : situé à KABALA village sur la place publique se trouvant entre les îlots AG et EF.

Dépôt n°5 : situé à KALABANCORO entre les îlots NM et LMS.

Dépôt n°6 : situé à KALABANCORO au nord de l'îlot VF.

Dépôt n°7 : situé à KALABANCORO au nord de l'îlot AH

Préservation de la nature

Il est prévu de :

- procéder au reboisement le long du fleuve Niger et à l'aménagement de ses berges ;
- aménager les espaces verts prévus dans les différents lotissements ;
- procéder à la plantation d'arbres le long des artères principales ;
- interdire le réjet des eaux usées provenant des activités de teinturie dans le fleuve Niger, les marigots et les collecteurs artificiels ;
- interdire l'exploitation des carrières aux abords et aux flancs des collines et dans les rues ;
- réglementer la coupe du bois ;
- réglementer l'exploitation du sable et du gravier ;
- prévoir un système d'assainissement pour le cimetière de Kalabancoro ;
- veiller au respect du fait que le cimetière de Kalaba est désaffecté, pour éviter d'empiéter sur les voies.

III. ÉQUIPEMENTS PROGRAMMES

3.1 - Equipements administratifs

Il est prévu laa construction :

- de la mairie : avec ses services techniques sur un terrain d'une superficie d'un (1) ha au Sud de Kabala, au Nord de N'Golobougou, dans la Zone des Bureaux ;
- d'un centre secondaire d'état civil dans chacun des 14 villages et dans les six secteurs de la ville de Kalabancoro sur une superficie de 900 m² ;
- du Bureau et ldu logement du sous-prefet sur un terrain d'une superficie d'un demi ha (0.5) ha au Sud de Kabala, au Nord de N'Golobougou, dans la Zone des Bureaux ;
- des services techniques déconcentrés et décentralisés dans la Zone des Bureaux ; la superficie accordée pour chaque service est au maximum 2 500 m².

3.2 – Equipements socio – sanitaires

Il est prévu :

- un centre de santé de référence à Kalabancoro sur une superficie de deux (2) ha ;
- onze (11) CSCOM sur une superficie de de 2500 m² chacun dans chaque localité : Kouralé, Missalabougou, Siracoro – Méguétana, Sabalibougou, Kabala, Diatoula et Binabougou ;
- onze (11) centres sociaux sur une superficie de 2500 m² chacun chaque localité : Kouralé, Missalabougou, Siracoro – Méguétana, Sabalibougou, Kabala, Diatoula et Binabougou ;
- un centre hospitalier d'une superficie de trois (3) ha, prévu dans le triangle Kouralé, Kabala, et N'Golobougou par le Schéma Directeur d'Urbanisme du District de Bamako.

3.3 – Equipements scolaires

Il est prévu :

- un lycée public de cinq (5) ha à Siracoro – Méguétana : par le Schéma Directeur d'Urbanisme du District de Bamako entre Siracoro – Méguétana et Tabacoro ;
- un lycée public de cinq (5) ha à Kabala ;
- un centre de formation technique et professionnelle de cinq (5) ha à N'Golobougou ;
- des groupes scolaires d'un demi (0,5) ha chacun dans chaque village.

3.4 – Equipements commerciaux

Il est prévu :

- l'aménagement des marchés existants ;
- la réalisation d'un parc à bétail de cinq (5) ha à Kouralé ;
- la réalisation d'un Port sec sur une superficie de 77 ha dont 20 ha sont déjà aménagés de à Niamana dans la zone douane et entrepôts ;
- la réalisation d'un centre artisanal et d'écoulement de matériaux de construction sur une superficie de trois (03) ha à N'Golobougou ;
- la réalisation d'un abattoir moderne d'un (1) ha à N'Golobougou ;
- la réalisation d'un marché à bétail de 13 ha à N'Tabacoro ;
- la réalisation d'un marché des ferrailleurs contigu au marché à bétail ;
- la réalisation d'un marché à bétail au Sud de Kouralé.

3.5 – Equipements de tourisme et de loisirs

Il est prévu :

- la réalisation de quatorze (14) parcs d'attraction à raison d'un parc de 0,25 ha par village ;
- la construction de monuments et l'aménagement de sites touristiques ;
- la création d'une station de sports nautiques à Kabala au nord – ouest du centre sportif sur une superficie de 0, 5 ha.

3.6 – Equipements sportifs et culturels

Il est prévu la création :

- d'un stade omnisports municipal de cinq (5) ha à Kouralé ;
- de deux (2) complexes culturels d'un (1) ha chacun dont un à Kalaban – Coro et l'autre à Niamana ;
- de l'hippodrome de trente cinq (35) ha situé au sud de Missalabougou ;
- la création d'un hippodrome de 35 ha situé dans la ville de Kalabancoro à proximité du futur centre commercial.

3.7 Equipements culturels

Il est prévu :

- la réalisation la clôture des cimetières existants ;
- la création d'un cimetière d'une superficie de 20 ha à Niamana vers Koin et dans les localités d'autres comme suit :
- un cimetière de vingt (20) ha à Niamana vers Koin , à N'Golobougou, Kouralé, Missalabougou, Diatoula, Tabacoro ;
- l'agrandissement des cimetières de Binabougou, Gomi, Gouana, Missala

3.8 Equipements de défense et de sécurité

Il est prévu :

- une caserne de gendarmerie de dix (10) ha située dans le triangle N'Golobougou, Kouralé et Kabala ;
- une brigade de gendarmerie sur une superficie de de 0,4 ha à Kalabancoro ;
- treize (13) postes de gendarmerie d'un poste sur une superfiie de 0,25 ha dans chaque village sauf pour Binanbougou et N'Gomi qui auront un poste commun ;
- un commissariat de police à Kalabancoro du côté de Garantiguibougou sur une superficie de 0,50 ha ;
- une caserne pour un groupement de sapeurs pompiers d'un (1) ha à Kabala du coté de Kouralé ;
- un camp de la garde nationale à Diatoula pour une superficie de dix (10) ha ;
- une maison d'arrêt située à N'Golobougou sur une superficie de trois (3) ha.

IV ESTIMATION DU COUT DES ACTIIONS PRIORITAIRES DU SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABAN-CORO

L'évaluation du Schéma a porté uniquement sur l'estimation des coûts des actions prioritaires à entreprendre après son approbation. Ces actions sont :

- les études de Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS) ;
- la délimitation, le bornage et l'immatriculation des zones d'activités et des espaces pour les grands équipements ;
- la délimitation, le bornage et le nettoyage des emprises des voies.

Le coût de réalisations de ces actions sont donnés dans le tableau N°69, ci-après :

TABLEAU N° 69: ESTIMATION SOMMAIRE DES COUTS DE REALISATION DES ACTIONS

N°	DÉSIGNATION	U	QTE	P.U (Millions)	MONTANT (Millions)
I.	ETUDES				
	Plans d'urbanisme sectoriel	U	3	30	90
II.	Délimitations, bornage	Ha	1528	0.15	229,2
	immatriculation des zones définies par le schéma				
III	Délimitation et bornage des voies	Km	60.4	0,50	30,2
	compris le nettoyage des emprises				
	Total				349,4

Source : Bureau d'Etudes «LA SOUDANAISE »

Ces actions ont été évaluées à Trois cents Quarante neuf Millions quatre cents Mille Francs CFA (349,4 800 000 FCFA) ;

Ce coût est réparti comme suit :

- de l'Etat : **Deux cents soixante dix neuf Millions cinq cents vingt Mille Francs CFA (279 520 000,00 FCFA) soit 80%;**
- de la Commune : **Soixante neuf Millions huit cents quatre vingt Mille Franc CFA (69 880 000,00) F CFA) soit 20%**

V. STRATÉGIES D'APPLICATION

5.1 Stratégie foncière :

Pour une gestion rationnelle du foncier les mesures suivantes sont nécessaires :

- la délimitation, le bornage et l'immatriculation des zones réservées à l'habitat et aux activités en vue de les sauvegarder ;
- la fixation de la taille des parcelles de 200 à 400 m² en vue d'une meilleure densification ;
- la prévision d'espaces pour les opérations immobilières et les équipements indispensables dans les lotissements ;
- l'incitation des populations de l'ancien tissu urbain à construire en hauteur ;
- le respect des dispositions du code domanial et foncier.

5.2 Stratégie institutionnelle :

Pour l'application et le suivi du Schéma Directeur d'Urbanisme, un comité local sera mis en place. Il sera présidé par le Préfet et comprendra :

- le Maire et quatre (04) conseillers ;
- un représentant du service de l'urbanisme (rapporteur) ;
- un représentant de la Mairie de chaque commune voisine ;
- le chef de village ;
- le chef coutumier ;
- les représentants des services techniques impliqués dans la gestion urbaine ;
- toute personne ressource.

Au niveau national, il existe le Comité National d'Evaluation Technique des Schémas Directeurs (C.N.E.T).

5.3 Stratégie financière :

Budget de la Commune de Kalancoro

Coopération Décentralisée

La commune de Kalabancoro est jumelée à la ville et entretient des relations de coopération avec d'autres villes et pays étrangers et organismes internationaux.

En plus il bénéficie l'appui financier et technique des partenaires au développement

Appui de l'Etat

La commune de Kalabancoro bénéficie des appuis de l'ANICT (Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales)

5.4 Stratégie sectorielle :

Trois secteurs ont été retenus. Il s'agit de la zone de PUS N°I, de la zone de PUS N°II et de la zone de PUS N°III.

5.4.1 Secteur N° 1

Il correspond à la ville de Kalalabancoro et les villages voisins situés à l'Ouest du couloir aérien subissant une forte pression à cause des besoins induits par l'accroissement démographique dans le District de Bamako.

Il couvre une superficie de 95 ha.

Les problèmes spécifiques à ce secteur sont :

- 1- l'occupation anarchique des terres ;
- 2- l'insuffisance des infrastructures urbaines ;
- 3- la gestion des déchets liquides et solides ;
- 4- l'insuffisance des équipements collectifs de proximité ;
- 5- la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- 6- la pression du District de Bamako sur les ressources disponibles etc.

5.4.2 Secteur N° 2

Il correspond au couloir aérien et couvre une superficie de 40 ha.

Les problèmes spécifiques de ce secteur sont :

- 1- la sécurité nécessaire à l'aéroport ;
- 2- l'impact de l'aéroport sur la vie et les activités des riverains etc.

5.4.3 Secteur N° 3

Il correspond à la partie de la commune située à l'est du couloir aérien.

Il couvre une superficie de 108 ha.

Les problèmes spécifiques à ce secteur sont :

- 1- la mise à disposition des utilités urbaines pour les villages lotis ;
- 2- la réhabilitation des villages non lotis ;
- 3- la préservation des conditions permettant à ce secteur de contribuer à l'approvisionnement du District de Bamako en matériaux de construction, en produits du maraîchage et en produits de l'aviculture ;
- 4- l'occupation anarchique des terres ;
- 5- La desserte par les moyens de transport etc.

VI. PHASAGE DU SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA VILLECOMMUNE DE KALABANCORO

Les actions à entreprendre dans chacune des phases du schéma sont indiquées dans le tableau N°70 ci dessous

TABLEAU N° 70 PHASAGE DU SCHEMA

DESIGNATIONS	ZONAGE	EQUIPEMENTS	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
PHASE I : 2007-2012	Zone d'habitat	Equipements administratifs	Voies à aménager : 20 km (76,95km total des voies à aménager)
	vlabilisation du tissu existant de l'entité Kalabancoro, Tiébani et Kabala	Réalisation des bureaux de la Mairie sur une superficie de 1ha Réalisation des bureaux du sousprefet sur 'une superficie de 1,5 ha	Voies à créer : Kalaban-Coro -Gouan 2,4 Km
	Délimitation, bornage et immatriculation des zones d'extension de l'habitat d'une superficie de 1528 ha et dévolution des terres aux principaux intervenants (l'Etat et collectivités locales)	Installation des services techniques déconcentrés	Etudes de Traçage, de bornage et de piquetage des principales voies
	Zones d'extension de l'habitat d'une superficie de 382 Ha	Equipements socio – sanitaires	Mise en place du service de voirie de la commune prise en charge par le système de voirie du district de Bamako
	Zones d'activités	Réalisation d'un centre de saanté de référence à Kalabancoro	Ouvrages d'Art
	Zone administrative de 30 ha	Equipements scolaires	Réalisation des ouvrages d'Art prévus
	2. Etudes des PUS ET des Plans stratégiques d'assainissement	Construction de nouvelles salles de classe dans les écoles existantes Création d'écoles dans les zones d'extension	Réhabilitation des ouvrages d'Art
Aménagement de la zone commerciale : zone marchande de 50 ha le long du fleuve Niger après le lotissement de Kabala	Equipements commerciaux	Réseaux Divers	
Aménagement de la zone artisanale de 15 ha à Kabala	l'aménagement des marchés existants	Alimentation en Eau Potable	
Aménagement de la zone hôtelière d'une superficie de 6 ha Kalabancoro le long du	Equipements de tourisme et de loisirs	Extension du réseau d'adduction d'eau Réalisation d'une station de pompage sur une superdicie de 8 ha à Kabala	
	Construction d'hôtels de standing Réalisation de parc d'attraction	Electricité	
	La création d'une station de sports nautiques à Kabala au Nord – Ouest du centre sportif sur une superficie de 0, 5 ha	Extension du réseau EDM	
	Equipements sportifs et culturels	Télévision et radio Prévision des installations nécessaires	
		Assainissement	
		Drainage des eaux pluviales	

DESIGNATIONS	ZONAGE	EQUIPEMENTS	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
	<p>fleuve Niger ; Une zone hôtelière d'une superficie de 9 ha à Kabala.</p> <p>Armature Verte Plantation d'arbres le long des cours d'eau (fleuve Niger, Marigots) se trouvant dans l'entité Kalabancoro, Tiébani et Kabala</p>	<p>Réalisation d'un complexe culturel de 1ha à Kalaban – Coro</p> <p>Equipements culturels Aménagement et la clôture des cimetières existants</p> <p>Equipements de défense et de sécurité</p> <p>Construction d'une caserne de gendarmerie de dix (10) ha située à Kabala</p> <p>Construction d'un commissariat de police à Kalabancoro du côté de Garantigoubougou</p>	<p>Création de collecteurs et de caniveaux Aménagement des cours d'eau et endiguement des bords du fleuve</p> <p>Gestion des eaux usées Mise en place de système collectif d'assainissement</p> <p>Gestion des excréta Dotation en camion vidangeur (spiros), construction de latrines améliorées</p> <p>Gestion des déchets solides Création de dépôts de transit Réalisation de décharge finale</p> <p>Conservation de la nature Action de reboisement Protection des berges</p>
<p>PHASE 2011-2016</p> <p>II :</p>	<p>Zone d'habitat</p> <p>Suite de la viabilisation du tissu existant de Kalabancoro, Tiébani et Kabala.</p> <p>Aménagement de la zone d'extension de l'habitat d'une superficie de 382 Ha</p> <p>Armature Verte Plantation d'arbres le long des cours d'eau (fleuve Niger, Marigots) se trouvant dans l'entité Kalabancoro, Tiébani et Kabala</p>	<p>Equipements scolaires Construction de nouvelles salles de classe dans les écoles existantes Création d'écoles dans les zones d'extension</p> <p>Equipements de tourisme et de loisirs Réalisation de parcs d'attraction</p> <p>Equipements culturels clôture des cimetières existants</p> <p>Equipements de défense et de sécurité Construction d'une brigade de gendarmerie de 0,4 ha à Kalabancoro ; .</p>	<p>Voies à aménager : 20 km</p> <p>Ouvrages d'Art Réalisation d'Ouvrages d'Art Réhabilitation d'Ouvrages d'Art</p> <p>Réseaux Divers Alimentation en Eau Potable Extension du réseau d'adduction d'eau</p> <p>Electricité Extension du réseau EDM</p> <p>Télévision et radio Réalisation de radios communautaires</p> <p>Assainissement Drainage des eaux pluviales Création de collecteurs et de caniveaux Aménagement des cours d'eau et endiguement des bords du fleuve</p> <p>Gestion des eaux usées</p>

DESIGNATIONS	ZONAGE	EQUIPEMENTS	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
			<p>Mise en place de système collectif d'assainissement</p> <p>Gestion des excréta Dotation en camion vidangeur (spiros), construction de latrine amélioré</p> <p>Gestion des déchets solides Création de dépôt de transit Réalisation de décharge finale</p> <p>Conservation de la nature Action de reboisement Protection des berges</p>
PHASE III : 2016 2021	<p>Zone d'habitat Aménagement de la zone d'extension de l'habitat d'une superficie de 382 Ha</p> <p>Armature Verte Plantation d'arbres le long des cours d'eau (fleuve Niger, Marigots) se trouvant dans l'entité Kalabancoro, Tiébani et Kabala</p>	<p>Equipements scolaires Construction de nouvelles salles de classe dans les écoles existantes Création d'écoles dans les zones d'extension</p> <p>Equipements de tourisme et de loisirs Construction d'hôtels de standing Réalisation de parc d'attraction</p> <p>Equipements culturels Création de cimetières</p>	<p>Voies à aménager : 20 km</p> <p>Ouvrages d'Art Réalisation d'Ouvrages d'Art Réhabilitation d'Ouvrages d'Art</p> <p>Réseaux Divers Alimentation en Eau Potable Extension du réseau d'adduction d'eau</p> <p>Electricité Extension du réseau EDM</p> <p>Radio Prévision des installations nécessaires</p> <p>Assainissement Drainage des eaux pluviales Création de collecteurs et de caniveaux Aménagement des cours d'eau et endiguement des bords du fleuve</p> <p>Gestion des eaux usées Mise en place de système collectif d'assainissement</p> <p>Gestion des excréta Dotation en camion vidangeur (spiros), construction de latrine amélioré</p> <p>Gestion des déchets</p>

DESIGNATIONS	ZONAGE	EQUIPEMENTS	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
			solides Création de dépôts de transit Réalisation de décharge finale Conservation de la nature Action de reboisement Protection des berges
PHASE 2021-2026	IV : Zone d'habitat Zones d'extension de l'habitat d'une superficie de 382 Ha Zones d'activités Une zone hôtelière d'une superficie de 3 ha à Kabala Armature Verte Plantation d'arbres le long des cours d'eau (fleuve Niger, Marigots) se trouvant dans l'entité Kalabancoro, Tiébani et Kabala	Equipements scolaires Construction de nouvelles salles de classe dans les écoles existantes Création d'écoles dans les zones d'extension Equipements de tourisme et de loisirs Construction d'hôtels de standing Réalisation de parc d'attraction Equipements de défense et de sécurité Construction d'une caserne pour un groupement de sapeurs pompiers de un (1) ha Kabala du côté de Kouralé Equipements culturels Création de cimetières	Voies à aménager : 16,95 km Ouvrages d'Art Réalisation d'Ouvrages d'Art Réhabilitation d'Ouvrages d'Art Réseaux Divers Alimentation en Eau Potable Extension du réseau d'adduction d'eau Electricité Extension du réseau EDM Télévision et radio Prévision des installations nécessaires Assainissement Drainage des eaux pluviales Création de collecteurs et de caniveaux Aménagement des cours d'eau et endiguement des bords du fleuve Gestion des eaux usées Mise en place de système collectif d'assainissement Gestion des excréta Dotation en camion vidangeur (spiros), construction de latrines améliorées Gestion des déchets solides Création de dépôts de transit Réalisation de décharge finale Conservation de la nature

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABANCORO

DESIGNATIONS	ZONAGE	EQUIPEMENTS	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
			Action de reboisement Protection des berges

Source : Bureaux d'Etudes «LA SOUDANAISE »

VII RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes sont formulées :

- Demander le statut de commune urbaine pour la commune de Kalabancoro ;
- Résoudre les problèmes d'évacuation des déchets liquides et solides dans le cadre de l'intercommunalité notamment en recherchant l'intégration dans les solutions qui seront adoptées pour le District de Bamako et ses environs ;
- Résoudre la problématique de dévolution des terres aux collectivités locales en résolvant les problèmes de limites entre les communes voisines ainsi que les limites entre les terres tombant sous les droits coutumiers des différents villages ;
- Résoudre le problème des localités de N'Gomi et Binanbougou (statut et accès) ;
- Réglementer strictement le transport fluvial pendant la période des hautes eaux.

VIII BIOGRAPHIE

1. Schéma Directeur d'Urbanisme de Bamako et Environs 2^{ème} Révision de 1995 ;
2. Schéma Directeur d'Urbanisme de Kati et Environs ;
3. Cartes thématiques des Communes du Mali ;
4. Cartographie des Communes Rurales en République du Mali
5. Esquisse du Schéma National et des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement (1995 – 1996)
6. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (R.G.P.M) des années 1976, 1980, 1998
7. Monographie de la Commune Rurale de Kalabancoro
8. Plan de Développement Educatif de la Commune de Kalabancoro (2005 – 2009)
9. Plan de Développement Eau, Hygiène et Assainissement (2006)

IX SIGLES ET ABREVIATIONS

DNUH	: Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat
SLACAER	: Service Local de l'Appuis -Conseil, de l'Aménagement et de l'Equipement Rural
SLRC	: Service Local de la Réglementation et du Contrôle
CAP	: Centre d'Animation Pédagogique
SCN	: Service de la Conservation de la Nature
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
CAMEC	: Caisse d'Epargne pour le Compte de l'Education
ONP	: Office Nationale des Postes
SOTELMA	: Société des Télécommunications du Mali
ORTM	: Office des Radios et Télévisions du Mali
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
CSR	: Centre de Santé de Référence
CSCOM	: Centre de Santé Communautaire
DNSI	: Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
CED	: Centre d'Education pour le Développement
ALPHALOG-ONG	: Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
PUS	: Plan d'Urbanisme Sectoriel
USAID	: Organisme de coopération des Etats-Unis
MISSELINI	: Organisme de micro finance
DJEMENI	: Organisme de micro finance
DRPSIAP	: Direction Régionale du Plan, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
M.T	: Moyenne Tension
PGA	: Puits à Grand Diamètre
AES	: Adduction d'Eau Sommaire
CED	: Centre d'Etudes pour le Développement
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique

X ANNEXE

SEMINAIRE ATELIER SUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR ET D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KALABAN CORO

Du 03 au 12 Octobre 2006 au Centre Sportif de Kabala

CAP de Kalabankoro

LISTE DE PRESENCE

N°	PRENOM & NOM	SERVICE	SIGNATURE
1	Aly Guindo	Agriculture	
2	Moussa Diakité	ALPHALOG	
3	Issa Bocar Ballo	Education	
4	Mohabaly Traoré	conseiller	
5	Namoun Adjanrabaye	Educative (H.P.M)	
6	Yaya Dembele	Soudanais	
7	Ibrahima Maïga	conseiller de circonscription	
8	Lacina Di Traoré	conseiller de circonscription	
9	Mahamadou Koussouma	chef sub. UH	
10	MOUSSA TRAORE	Conseiller	
11	Kalifa TOGOLA	Geometre Kati	
12	Amadou TRAORE	D.R. Statistique	
13	Bourema Traoré	Conseiller chef de village	
14	Seydou Samahé	chef de village	
15	Lamine Sangaré	1 ^{er} adj. Maire Kalabankoro	
16	M ^{me} N'Diaye Henriette	3 ^{ème} adj. Maire Kalabankoro	
17	MOHAMED SYLLA	2 ^{ème} adjoint au Maire	
18	M ^{me} Maïga Aïcha Coulibaly	CAFCO	
19	M ^{me} Maïga Mama Kouyaté	H.A.D.C	
20	Abamadou Coulibaly	Mairie	
21	Bourama Coulibaly	Conseiller Commune	
22	Lassana Diabé	Ségal Touriste	
23	Amara Sidibé	Conseil Village	
24	Aboul Karim Bahily	Maire délégué	
25	Jean Traoré	1 ^{er} conseiller village	
26	Boubacar Sidiki Ouattara	DIVUH	
27	Sibiry Diarra	Coopérative	
28	Amadou Coulibaly	N'Golo bouyou	
29	Djibril Traoré	Association du	
30	Daby Yero Coulibaly	Marché Kalabankoro	

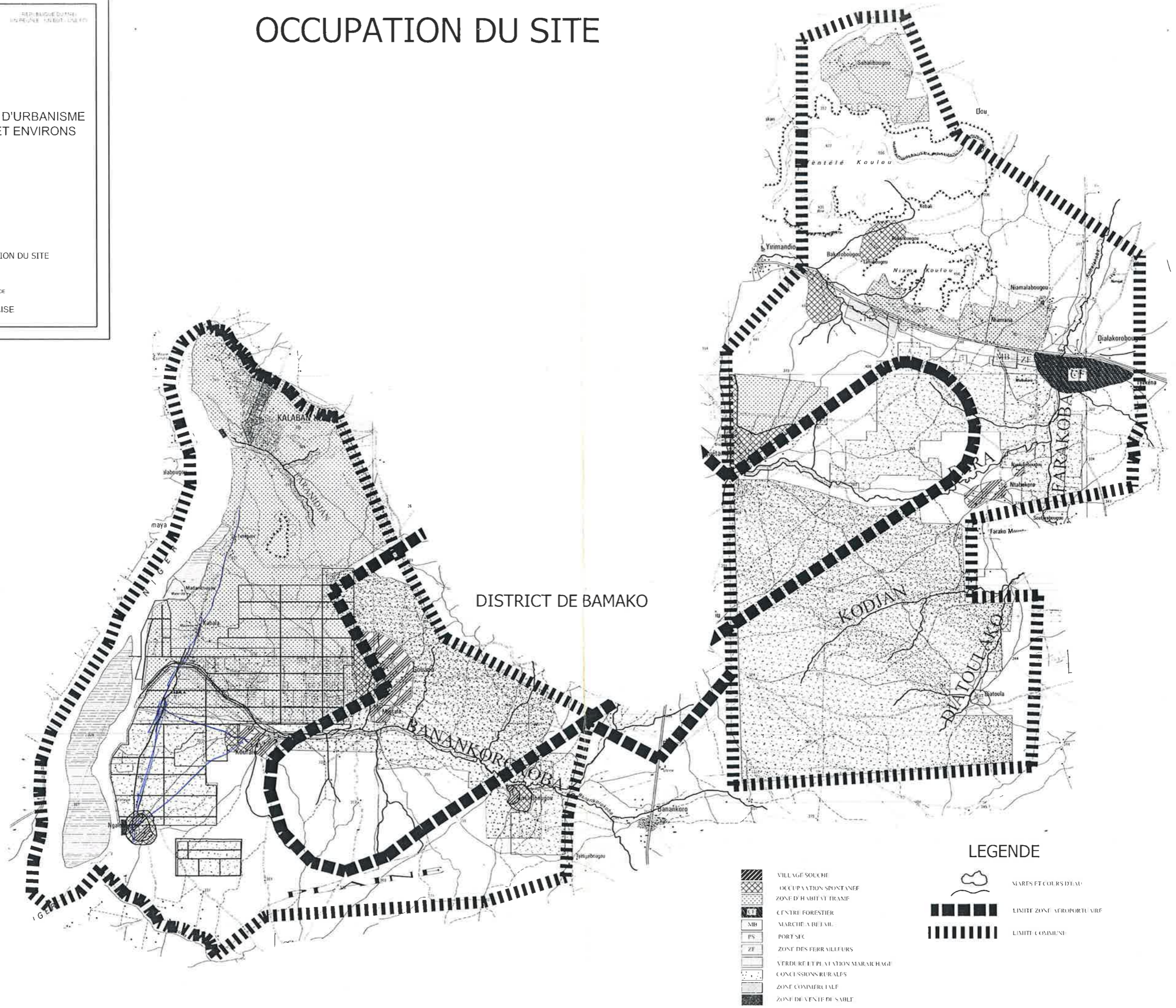
31	Diady Cisse	Conseiller Municipal	
32	Abdoulaye Traore	Genie Rural	
33	Lassine Samake	Spécialiste	
34	Yvémouze Traore	Sub-urbanisme	
35	Mamadou Traore	Urbanisme	
36	Mamadou Traore	Urbanisme	
37	Mamadou Traore	Urbanisme	
38	Mamadou Traore	Urbanisme	
39	Mamadou Traore	Urbanisme	
40	Mamadou Traore	Urbanisme	
41	ATISSA Sidibe Bon	Conseiller	
42	Mamadou Traore	Conseiller	
43	Mamadou Traore	Conseiller	
44	Mamadou Traore	Conseiller	
45	Adama Traore	SOPELMA	
46	Diakaria Keita	DRACPN	
47	Lassine Samake	Conseiller Niama	
48	Yaya Traore	Conseiller Maire	
49	Mamadou Traore	Stagere	
50	Mamadou Traore	Conseiller	
51	Mamadou Traore	Conseiller	
52	N. Golo Samake	Conseiller de Ville	
53	Mamadou Traore	Maire	
54	Fousseyni Kamitoko	Maire	
55	IBRAHIM BAMBA	Maire	
56	Amadou Waissalo	CCP-KH	
57	Priska Djire	Maire	
58	Ousmane Garcia	DN UB	
59	IBRAHIMA TRAORE	Conseiller	
60	Mamadou Traore	Presse	
61	Soumaila Traore	Conseiller	
62	Danzini Samake	Chef de Ville	
63	Ténofo Lyte Traore	Urbanisme	
64	Mamadou Dathe CAMARA	Consultant B.E.	
65			
66			

67	Amadou Sidibe	ANDE	
68	Tidjane Trade	Conseiller de Village	
69	Lassine Coulibaly	Conseiller de Village	
70	Issa Camara	OTIATHO	SIS
71	Mouhammed Soumoussa	Prote Kour	L
72	Moussa Siam Sidibe	Association des Jeunes	Moussa
73	Amadou Sow dit Moustaf	artisan	
74	Barma Mahamane Sow TA	Sable	
75	Fatic Diouly Nembeli	CS Ref Kati	Fatic
76	TRAORE Toumani	Sect Agriculture Kati	
77	Jaby yoro Coulibaly	CAP	
78	Chemou Samaké		
79	Adama B Trade	Conseiller de Village	
80	Niama Coulibaly	Conseiller Commune IV	
81	Abdou Koué	Kouaké	
82	Sidy Coulibaly	Kouaké	
83	Soumaily Trade	Conseiller de Village	
84	Amadou Waigalo		
85			

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME
 DE KALABANCORO ET ENVIRONS

1/30 000 OCCUPATION DU SITE
 FEVRIER 2007
 BUREAUX D'ETUDE
 LA SOUDANAISE

OCCUPATION DU SITE



DISTRICT DE BAMAKO

LEGENDE

- | | | | |
|--|--|--|---------------------------|
| | VILLAGE SOUCHE | | MARS ET COURS D'EAU |
| | OCCUPATION SPONTANEE
ZONE D'HABITAT TRAME | | LIMITE ZONE AEROPORTUAIRE |
| | CENTRE FORESTIER | | LIMITE COMMUNE |
| | MARCHE A DETAIL | | |
| | PORT SEC | | |
| | ZONE DES FERRAILLURES | | |
| | VERDURE ET PLANTATION MARICHAGE | | |
| | CONCESSIONS RURALES | | |
| | ZONE COMMERCIALE | | |
| | ZONE DE VENDE DE SABLE | | |

CONSTAT : EQUIPEMENTS

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME
DE KALABANCORO ET ENVIRONS

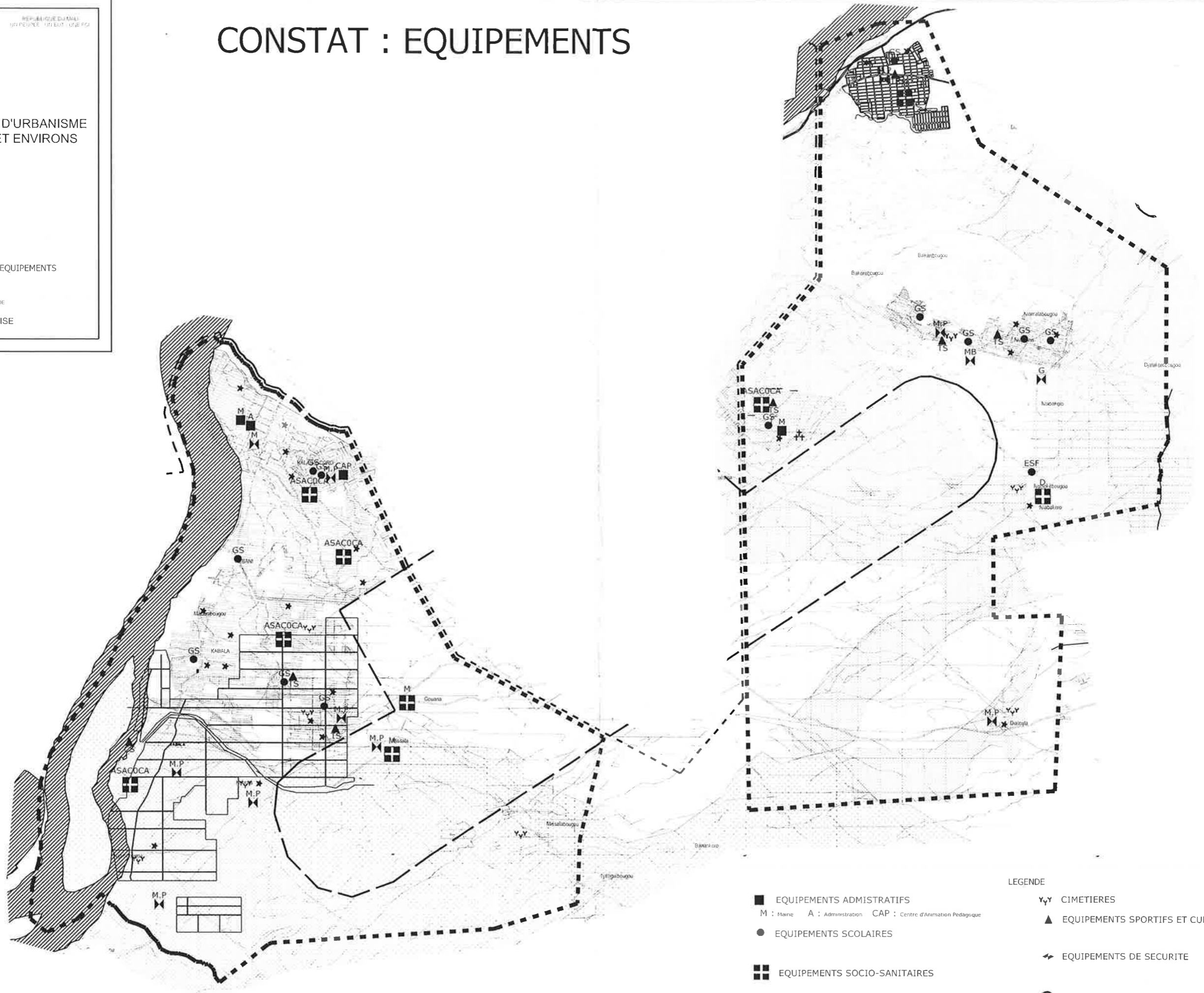
1/30 000

CONSTAT : EQUIPEMENTS

FEVRIER 2007

BUREAUX D'ETUDE

LA SOUDANAISE



1:30 000



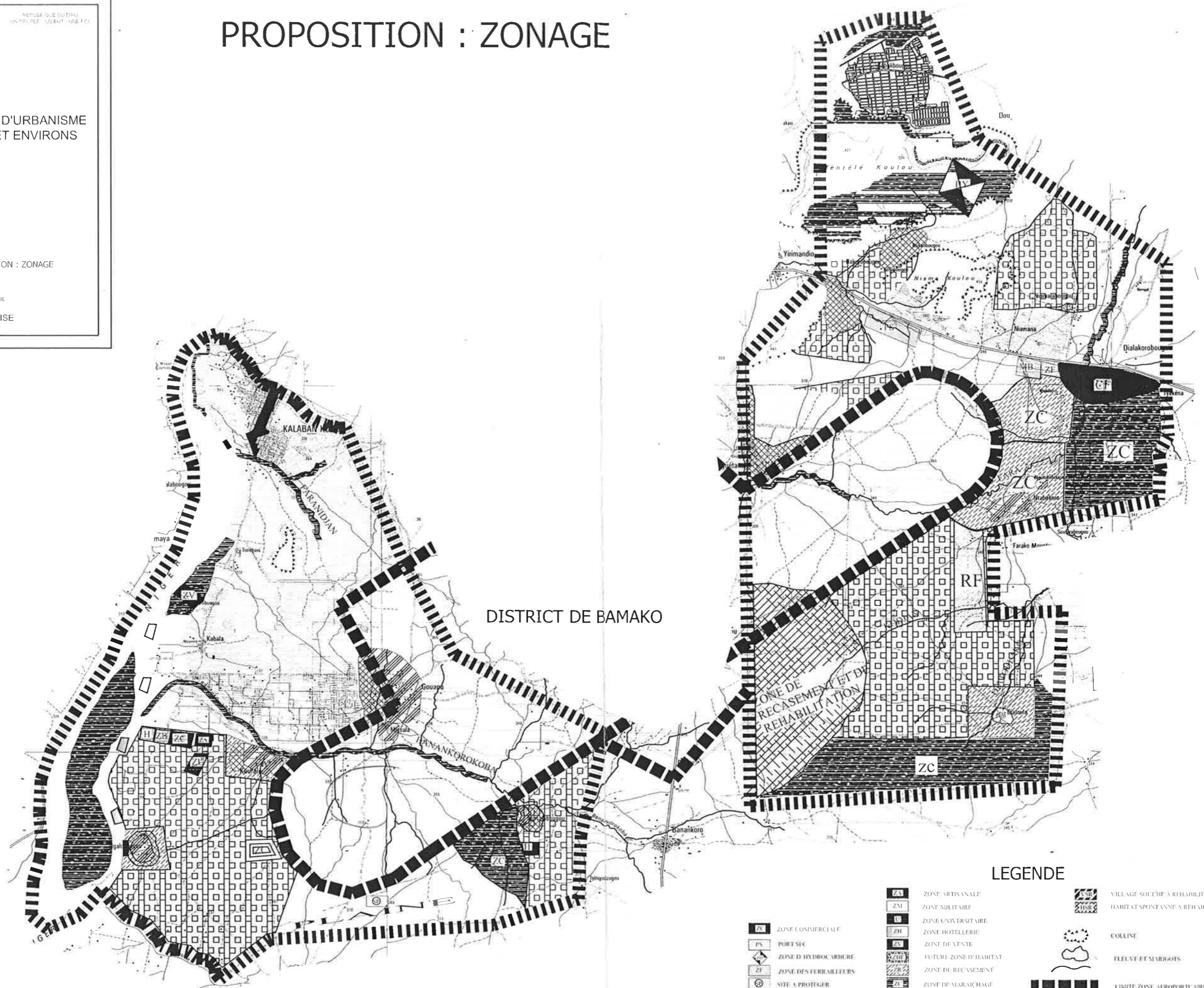
- EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS
- M : Marche A : Administration CAP : Centre d'Animation Pédagogique
- EQUIPEMENTS SCOLAIRES
- EQUIPEMENTS SOCIO-SANITAIRES
- ✕ EQUIPEMENTS COMMERCIAUX

- LEGENDE
- Y Y CIMITERES
 - ▲ EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS
 - ⚡ EQUIPEMENTS DE SECURITE
 - EQUIPEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS

PROPOSITION : ZONAGE

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME
DE KALABANCORO ET ENVIRONS

PROPOSITION : ZONAGE
BUREAUX D'ETUDE
LA SOUDANAISE



DISTRICIT DE BAMAKO

LEGENDE

	ZC ZONE COMMERCIALE		VILLAGE SOUCHE A REHABILITER
	PS PORT SEC		HABITAT SPONTANEE A REHABILITER
	ZD ZONE D'HYDROCARBURE		COLLINE
	ZF ZONE DES FERMIEURS		FLEUVE ET MARIGOTS
	SP SITE A PROTGER		LIMITE ZONE AEROPORTUAIRE
	CF CENTRE FORESTIER		LIMITE COMMUNE
	MB MARCHÉ A BETAIL		
	ZB ZONE DE BUREAUX		
	ZA ZONE ARTISANALE		
	ZM ZONE MILITAIRE		
	ZU ZONE UNIVERSITAIRE		
	ZH ZONE HOTELIERE		
	ZV ZONE DE VENTE		
	FZH FUTUR ZONE D'HABITAT		
	ZR ZONE DE RECASEMENT		
	ZM Zone de MARACHAGE		
	RF RESERVE FONCIERE		
	VS VILLAGE SOUCHE		
	ZVS ZONE DE VENTE DE SABLE		

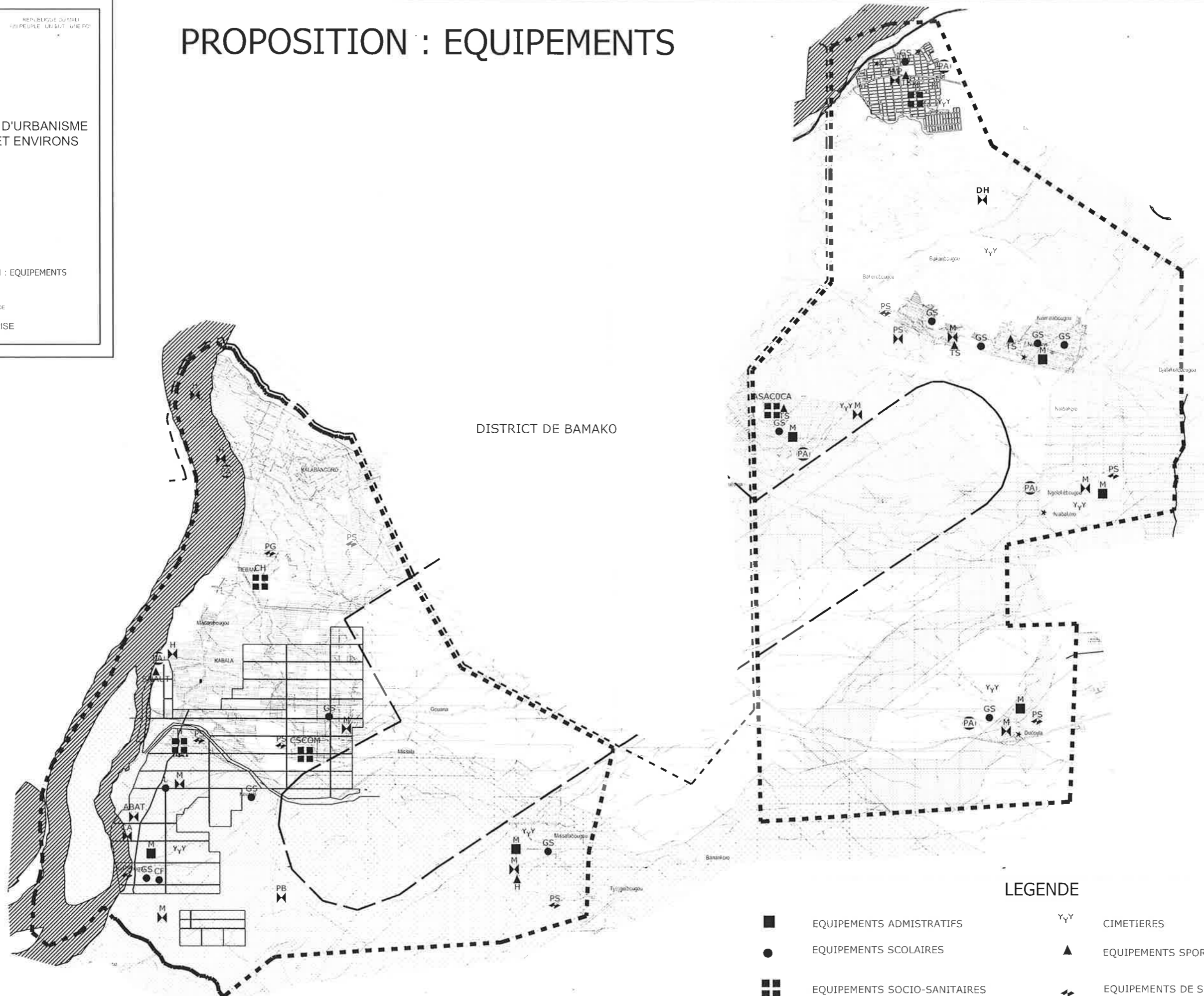
SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME
 DE KALABANCORO ET ENVIRONS

1:30 000
 JUIL 2007

PROPOSITION : EQUIPEMENTS

BUREAUX D'ETUDE
 LA SOUDANAISE

PROPOSITION : EQUIPEMENTS



DISTRICT DE BAMAKO

LEGENDE

- | | | | |
|---------|------------------------------|-----|---------------------------------------|
| ■ | EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS | Y.Y | CIMETIERES |
| ● | EQUIPEMENTS SCOLAIRES | ▲ | EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS |
| ■ ■ ■ ■ | EQUIPEMENTS SOCIO-SANITAIRES | ⚡ | EQUIPEMENTS DE SECURITE |
| ⌘ | EQUIPEMENTS COMMERCIAUX | ⊙ | EQUIPEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS |

PROPOSITION : ASSAINISSEMENT





SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME
DE KALABANCORO ET ENVIRONS

PROPOSITION : ASSAINISSEMENT

BUREAUX D'ETUDE
LA SOUDANAISE



LEGENDE

-  FLEUVE NIGER
-  CANIVEAU LE LONG DES VOIES À AMÉNAGER
-  MARIGOTS À AMÉNAGER
-  SENS DE L'ÉCOULEMENT